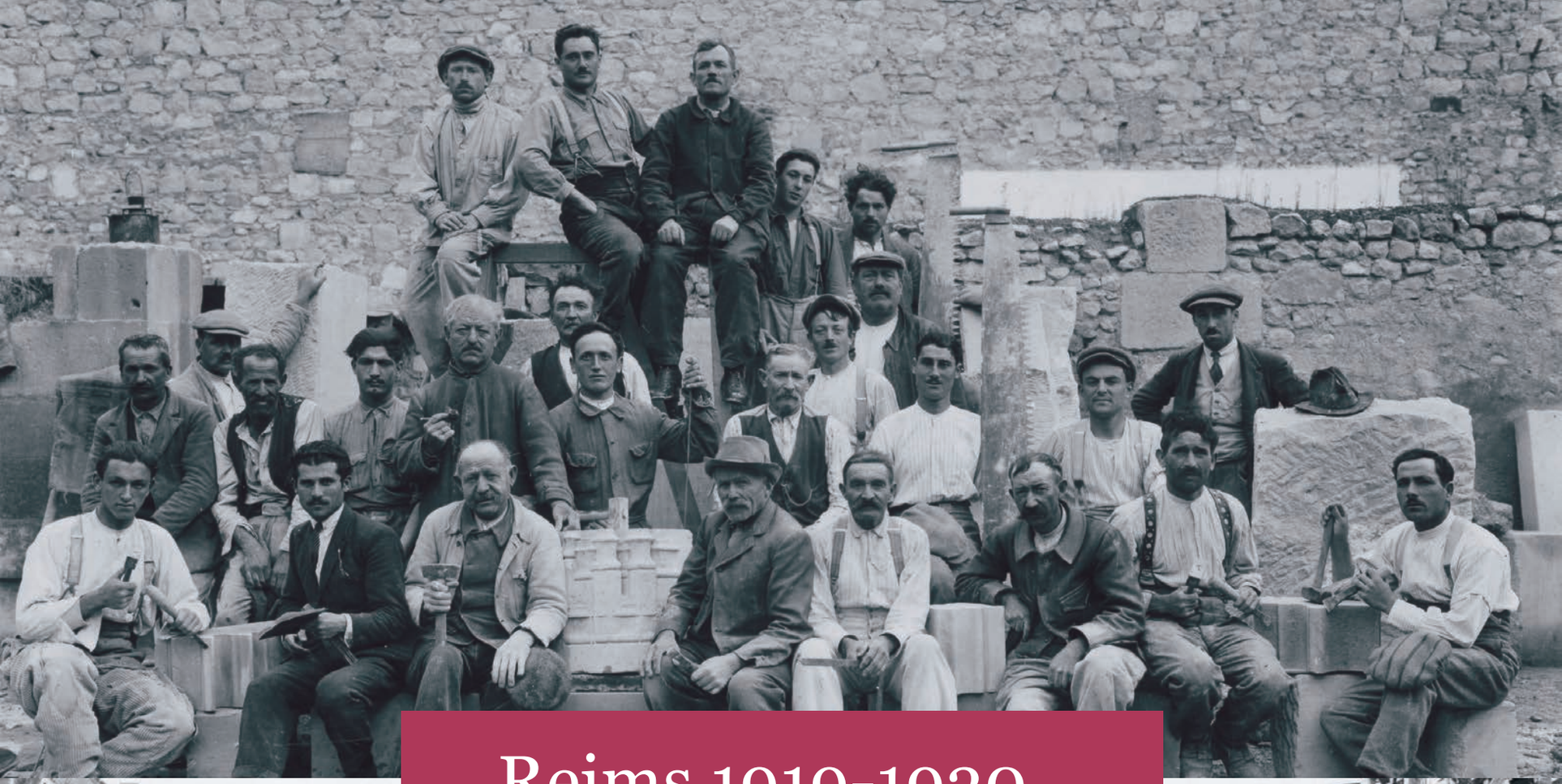

Reims 1919-1930, reconstruire la cité

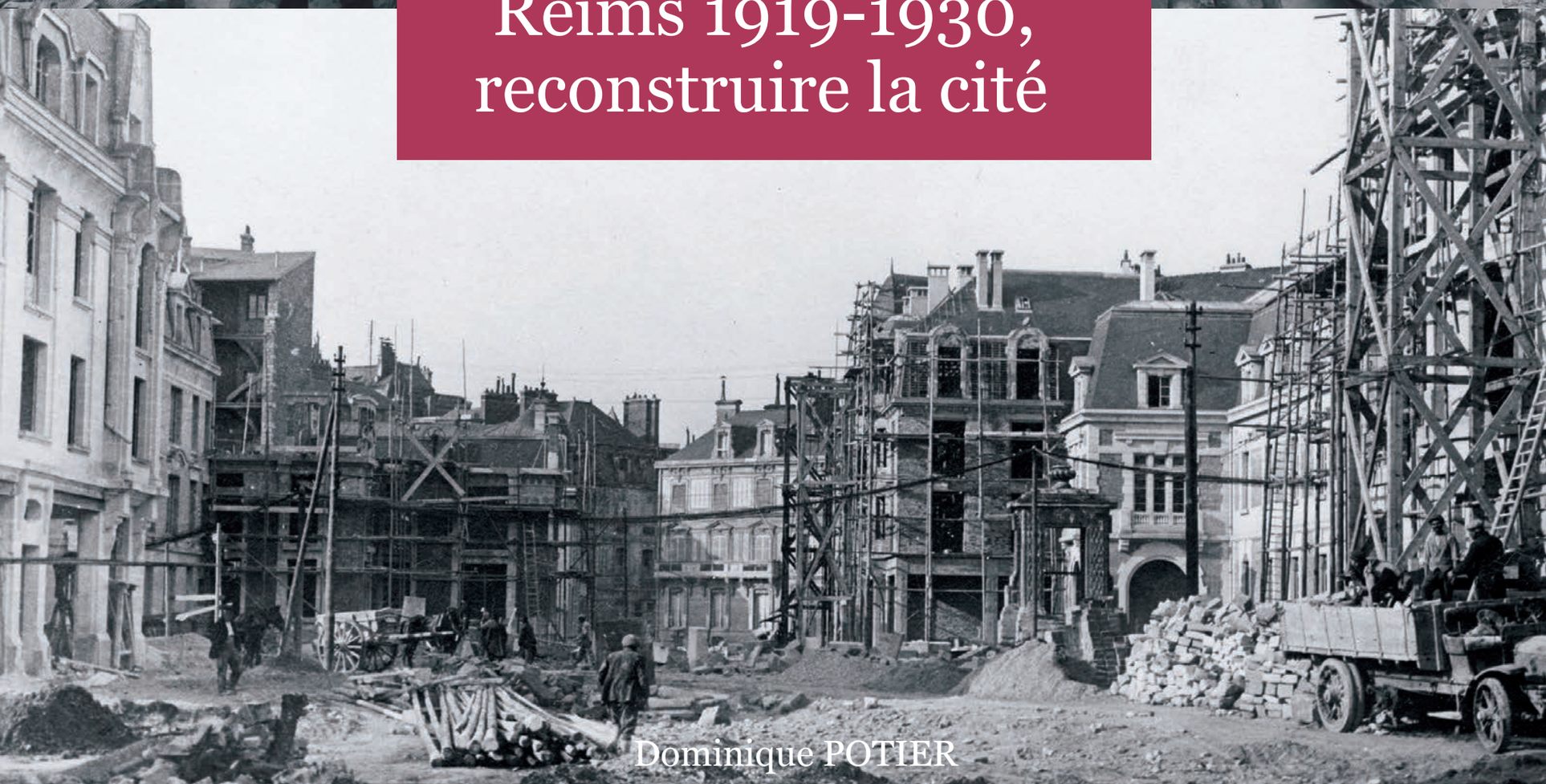

Dominique POTIER

(Iconographie dommages de guerre 3 Fi 458 - Archives départementales de la Marne, Reims)

“Des plus grands maux, il peut quelquefois résulter un peu de bien”

Georges RISLER
(1853-1941)
Membre de l’Institut
Président du
Musée Social

Marcel FORESTIER (1877-1929), ingénieur des Ponts & Chaussées, directeur des travaux municipaux de la ville de Reims réalisa la synthèse et mit la dernière main au plan de reconstruction adopté le 13 août 1920.
Il publie au cours de l’année 1927 une série d’articles dans la revue “La Construction Moderne” qui relatent avec précision les phases successives de la reconstruction de la ville de 1919 à 1927. Il ne cache rien des difficultés rencontrées, des imprévus, des oppositions, des obstacles à surmonter, des incohérences et, enfin, des impossibilités qui rendent cette reconstruction lourde et compliquée.
Près d’un siècle plus tard, il est temps de porter un regard objectif sur cette épopée de la reconstruction de Reims.
Au long des années 20, la dramatisation parfois extrême de la ville détruite et anéantie par l’allemand s’est nourrie de faits frappants, de chiffres faussés ce qui amènera jusqu’à nos jours, encore, à évoquer une ville détruite à 85 % et dont à peine 50 maisons pouvaient prétendre à être habitées le 12 novembre 1918.
La réalité était autre et il ne s’agit pas ici de porter un jugement. Le traumatisme était terrible, il fallait s’en relever et une geste héroïque se conçoit en de telles circonstances.
En 2015, la lecture des faits est plus posée, plus sereine, les chiffres plus précis et sans doute plus justes. Si l’on retient des chiffres ronds pour établir un état de la ville, sur les 14 000 maisons que comptait Reims en août 1914, environ 8000 sont détruites soit 57 % ce qui est considérable !
5000 maisons sont endommagées à des niveaux divers, certaines devront être détruites car irréparables, enfin environ 1000 maisons sont habitables rapidement, sans pour autant prétendre aux meilleures conditions de confort.

Ce n’est d’ailleurs pas tant le pourcentage de maisons détruites, trop souvent mis en avant, (auquel il faudrait d’ailleurs ajouter celui de maisons intactes qu’il faudra détruire pour l’exécution du plan de reconstruction !) qui importe mais bien plus le bombardement implacable auquel furent soumis la ville et sa population de septembre 1914 à octobre 1918, soit plus de 1500 jours sous les obus et les bombes !
C’est sans équivalent dans l’histoire, c’est un cas unique d’une grande agglomération, proche de la ligne de front, soumise à un bombardement systématique de la part de l’ennemi avec une volonté affirmée de destruction morale plus encore que matérielle.
Dans les pages qui suivent, en première partie, une synthèse des écrits de M. FORESTIER permet de suivre et de comprendre, de 1919 à 1927, le cheminement du chantier de la reconstruction de Reims et surtout la volonté d’ériger une ville moderne. Cette description finalement assez lisse masque les profondes contradictions qui vont animer la réflexion autour du plan de la reconstruction. Les notes d’Hugues Krafft, les papiers d’André Hallays apportent un contrepoint saisissant et révèlent de profondes dissensions, voire une lutte acharnée entre conservateurs et progressistes…
En seconde partie, il est proposé une lecture des techniques et des styles qui vont nourrir les idées des architectes et les tendances des bâtisseurs. Enfin, la troisième partie porte un regard appuyé sur les réalisations majeures et emblématiques de le reconstruction de la ville.

Dominique POTIER · 2015

Dominique Potier est un passionné. Cela se voit, cela se ressent. Au travers des mots qu’il utilise, des photos qu’il choisit, des thèmes qu’il aborde. Ses précédents travaux racontaient déjà la Ville des Sacres au travers de ses monuments chargés d’histoire : l’Eglise Saint Nicaise, l’opéra, le Boulingrin, …

Aujourd’hui, avec cet ouvrage, il nous plonge dans le flot tumultueux de ce qui fut l’un des plus grands défis que la Ville de Reims ait connu à ce jour : se reconstruire après tant d’années de souffrance, d’horreur et de sacrifice.

Par les mots et les images, le voyage s’étale dans le temps, et à travers la reconstruction, c’est toute l’histoire du pays en même temps que celle de l’architecture en général qui se joue devant nos yeux.

Fruits d’un travail de recherche remarquable et minutieux, il nous donne accès à des photos d’archives surprenantes où l’on découvre l’ensemble des plans de la reconstruction, les différents projets, dont notamment le plan de la nouvelle Ville voulu par le Maire de Reims de l’époque, photo inédite et spectaculaire.

Cependant, a contrario de beaucoup d’autres qui traitent de la reconstruction sans en démêler les soubresauts, Dominique Potier nous offre avec cet ouvrage un regard neuf.

Car même si un siècle plus tard, alors que la Ville porte encore les stigmates de la Grande Guerre, il nous faut nous rappeler et nous souvenir, ce devoir de transmission de la mémoire doit transcender la propagande et les exagérations. Rétablir la vérité ne peut faire qu’honneur à ceux qui ont travaillé si dur pour rebâtir la Ville. La reconstruction s’est opérée lentement, au gré du manque de moyen et des politiques fluctuantes. Nombre de projets furent acceptés avant d’avorter, nombre de bâtiments furent construits dans l’urgence.

C’est en cela que Dominique Potier nous offre à lire un ouvrage différent. Un ouvrage qui n’oublie pas que l’Histoire n’est jamais simple, mais qui l’accepte et donne à réfléchir. Un ouvrage qui cherche, au-delà des mots et des images, à rendre hommage aux artisans du renouveau de la Ville de Reims, artisans dont nous devons nous montrer dignes.

Derrière les murs, les façades, les peintures, se cachent des hommes et des femmes trop souvent oubliés. Derrière la cathédrale, derrière les églises, derrière l’opéra et la place Drouet d’Erlon, il y a eu des architectes, des penseurs, des génies. Il y a eu des plans, des schémas, des maquettes. Mais que sont les idées tant qu’elles ne sont pas réalisées ? La reconstruction n’aurait pas eu lieu sans les hommes et les femmes, originaires de Reims ou non, qui ont su se dépasser pour que la Ville meurtrie renaisse de ses cendres.

Voilà l’essence de ce livre : ne pas oublier, ne jamais oublier, mais aller de l’avant. Creuser et découvrir la vérité pour ramener le sacré, bafoué pendant la Guerre, dans la cité des Sacres.

Arnaud ROBINET
Député - maire de Reims

Reims, 1800-1900 Une évolution démographique foudroyante

La “révolution industrielle” du XIX[ème] siècle marque Reims plus que bien d’autres villes. En effet, comment imaginer et maîtriser le développement et l’accroissement d’une ville qui, de 1800 à 1914, va voir sa population passer de 20 000 à 115 000 habitants, soit 575 % de progression en un peu plus d’un siècle ! Il faut noter, en particulier, le doublement de la population sur 30 ans (45 000 rémois en 1851, 93 000 en 1881...).
C’est cette période clé qui doit éclairer le regard porté sur l’évolution sociale et économique d’une ville à la recherche de son équilibre au début du XX[ème] siècle.
Incontestablement, c’est l’industrie, en particulier celle du textile qui va provoquer le formidable coup d’accélération du moteur économique de la ville. Plusieurs raisons sont causes de l’expansion de cette activité lainière et textile qui va connaître son apogée entre 1860 et 1880.

Vue panoramique de Reims en 1864.
(coll. particulière)

D’abord, c’est outre-manche qu’il faut aller chercher l’origine du développement de l’industrie textile par la mise en œuvre de procédés et de machines qui vont révolutionner la capacité et la qualité de production.
Reims, au début du XIX[ème] siècle, jouit d’une bonne image et d’une expérience reconnue dans le domaine de la laine cardée qui a fait sa réputation au-delà de nos frontières.
Il s’agit alors d’une petite industrie, fortement parcellisée, constituée d’un agglomérat de petits ateliers utilisant métiers à bras et savoir-faire ouvrier.

Dès 1760, le cheptel ovin champenois avait été régénéré par l’introduction du mérinos espagnol. S’en suivit, vers 1800, l’introduction des premières machines “Douglas” par monsieur TERNAUX qui lança la fabrication de “shalls” que l’on appellera “Mérinos” après 1808. La période qui va de 1810 à 1870 sera celle d’un essor continu, ainsi les ventes progressent-elles de 252 % entre 1850 (43MF) et 1877 (160MF).

En 1856, l’industrie des tissus emploie, à Reims, 25 000 ouvriers (348 fabricants) et les établissements de filature 2500 pour 45 ateliers soit une population ouvrière de 27 500 personnes pour une population de 50 000 habitants...
1872 marquera la transition définitive vers la mécanisation la plus poussée, le nombre de métiers mécaniques (7827), l’emportant sur les anciens métiers à bras. C’est grâce à cette mécanisation que s’est opéré un glissement naturel de la production de la laine cardée vers celle, plus qualitative de la laine peignée dont le pourcentage dans la production globale passe de 30 à 89 % de 1833 à 1878.
Si une peigneuse mécanique transforme 20 tonnes de laine par an là où un bon ouvrier parvenait à peine à 350 Kg, le prix du peignage passe de 1,80 F/Kg à 0,85 F/Kg, ce qui, malgré le poids des investissement, laisse augurer de belles marges.
Les tissus en laine peignée, plus légers, ont la faveur du public et viennent, pour un temps, se substituer aux cotonnades rares sur le marché du fait de la Guerre de Sécession en Amérique (1861-1885).
La Guerre de 1870, loin de provoquer un ralentissement, va déclencher un surcroît de commandes et l’industrie rémoise, hyper-productive, va continuer sur sa lancée jusqu’en 1877, année qui en marque l’apogée...
De fait, soucieux de répondre à une demande en continuelle croissance, les industriels rémois se sont souvent contentés de multiplier les outils de production sans réelle vision du marché et de son devenir. A titre d’exemple, l’usine HOLDEN, en 1878, assurait une production de 20 tonnes/jour dans un établissement gigantesque travaillant jour et nuit ; “l’usine des anglais”, comme on l’appelait, était alors considérée comme la plus grande de ce type en Europe.

Isaac Holden, industriel anglais qui posséda l’une des plus grandes usines textiles de Reims.
(coll. particulière)

Pourtant, malgré le gigantisme de certaines usines, c’est un déclin inexorable auquel est confronté l’industrie rémoise à partir de 1880, dû à un trop grand nombre de petits ateliers et à un manque de concentration.

La grande grève de 1880 marque le début du déclin de l’industrie textile à Reims.
(coll. particulière)

Une autre raison majeure de cette surprenante chute d’activité est ce que l’on appellera “La Grande Dépression” qui, de 1873 à 1896 provoque un fort ralentissement de l’activité économique en Europe et une longue période de stagnation. Cette grande dépression fut provoquée par une accumulation de krachs financiers, conséquence d’une spéculation forcenée dans les domaines de l’immobilier et des chemins de fer en particulier, bulles économiques de l’époque...
Si la Guerre, de 1914 à 1918, donnera le coup de grâce à l’industrie textile rémoise, le processus de régression était toutefois largement engagé dés la fin du XIX[ème].

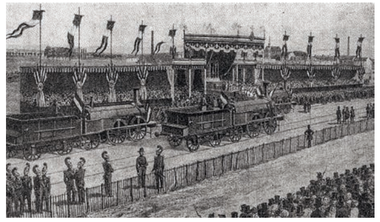

Arrivée du chemin de fer à Reims, 4 juin 1854
(Reims, BM, FIC, Dem. Hist XV . 48)

Arrivée du chemin de fer, ouverture des marchés

D’autres secteurs d’activité avaient su prendre le relais puisqu’en 1898, par exemple sur les 34686 ouvriers que comptait Reims, 17661 (seulement) travaillaient encore dans le textile.
L’arrivée du chemin de fer dès la première moitié du XIX[ème] siècle et l’évolution des techniques de fabrications des bouteilles allaient permettre aux vins de Champagne de s’affranchir des distances et par conséquence d’augmenter considérablement le nombre de flacons produits.
Autre développement spécifiquement rémois, la création d’un modèle inédit de commerce “mutualiste” par Etienne Lesage en 1866 avec les “Établissements Économiques des Sociétés mutuelles de la Ville de Reims”. Ce même Lesage, ouvrier bonnetier, s’était déjà signalé en 1849 en créant, le 1er mai 1849, la Caisse de Prévoyance pour la Retraite.
Le succès des “Écos” comme on les appelait familièrement sera tel qu’il entraînera une mutation profonde du commerce et sera à l’origine du mouvement du succursalisme rémois. Très rapidement se multiplient les enseignes concurrentes comme les “Docks Rémois/Familistère”, la Société Rémoise de l’Épicerie, puis un peu plus tard, les “Comptoirs Français” et enfin Goulet-Turpin.
Preuve de leur succès, en 1914, les Docks rémois comptaient 869 succursales, les Comptoirs Français 642 et Goulet-Turpin 304. Pour alimenter ces points de ventes, d’immenses dépôts furent érigés, employant de très nombreux salariés.

L’arrivée en 1904 de Panhard & Levassor ouvrait Reims sur l’industrie automobile naissante. Le dynamisme économique de Reims profitait également d’autres secteurs d’activités comme la chimie et ses dérivés (transformation de sous-produits), la verrerie, les brasseries, biscuiteries, grands magasins, l’imprimerie, etc.

La ville sortait de 70 années grisantes qui l’avaient vue se libérer de ses vieilles murailles et s’équiper de la plupart des équipements modernes qui légitimaient tout le bien que l’on pouvait penser de la ville et de ses 115178 habitants (14ème ville de France). L’électricité, arrivée en 1900, éclairait la ville et faisait sillonner la cité en tous sens par des rames de tramways flambants neuves. Sur le tracé des anciens remparts, au long du boulevard Lundy (anciennement bd du Temple) s’élevaient de beaux hôtels particuliers, témoins de la réussite industrielle et commerciale dans les domaines du textile, des vins de Champagne et du succursalisme.
Toutefois, Reims restait une ville ouvrière marquée par un fort enracinement mutualiste puisqu’en 1914, pas moins de 77 sociétés regroupaient plus de 15000 membres !

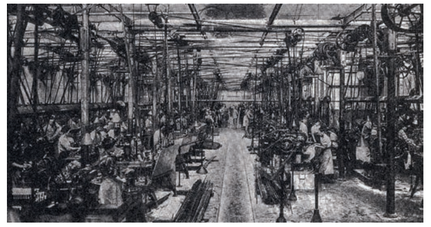

L’usine Panhard & Levassor à Reims, avant - guerre.
(coll. particulière)

Reims se démarquait également comme ville de pensée sociale et de réflexion humaniste, marquée par de fortes personnalités comme Léon HARMEL, Léon BOURGEOIS ou encore Georges CHARBONNEAUX.
La ville, au mois d’août 1914, ne pouvait voir que d’un mauvais œil le conflit qui se préparait à nos frontières...

Reims
à la veille de la guerre

Jusqu'à la déclaration de guerre en août 1914, REIMS a finalement évolué plus qu'on ne le pense. Le milieu du XIX^{ème} siècle a vu tomber, partiellement, les vieilles murailles du XIV^{ème} qui avaient protégé la ville de l'appétit souverain d'EDOUARD III. En 1845, les fortifications bordant la Vesle, sont tombées pour permettre l'aménagement du port. L'arrivée du chemin de fer écorne à nouveau l'enceinte alors que les premiers faubourgs se développent peu à peu, "accueillant" les nouvelles populations ouvrières mais aussi les populations déplacées après 1870. Le développement industriel se fait intra-muros et de nombreuses et hautes cheminées rivalisent avec les tours de Notre-Dame.

Conséquence de ce développement, comme le cite Marc BEDARIDA, le célèbre architecte Edmond HERBE, grand contributeur à la reconstruction de la ville, observait que : "Reims, avant 1914, était surtout une ville industrielle et commerçante, en beaucoup d'endroits, le charme de la vieille ville commençait à céder le pas aux besoins économiques..." Ce propos est confirmé par Charles GAUDIER qui disait à ce propos : "on suivait les larges voies d'accès, celles d'une ville moderne, banale, sans caractère...".

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Photo aérienne de Reims avant 1914

L'architecte Ernest KALAS, fervent défenseur du patrimoine rémois avait élaboré dès 1916 un projet en vue d'une éventuelle consultation pour le plan régulateur et d'extension de la ville.

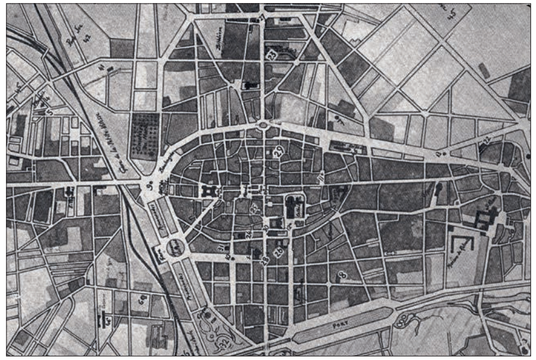

Plan de Reims à la veille de la guerre
(coll. particulière)

Reims, 4 septembre 1914 - 11 novembre 1918

La période 1914-1918 marque la ville de REIMS au plus profond d'elle-même et pour toujours...Détruite, exsangue, meurtrie et humiliée, la ville subit des bombardements incessants du 4 septembre 1914 au 5 octobre 1918... Pendant 4 longues années, méthodiquement, l'artillerie et l'aviation allemande se sont acharnées à écraser REIMS, meurtrissant une population courageuse qui se refuse à abandonner sa ville. Si dès septembre 1914, une grande partie des 115 000 rémois quitte la ville, il reste 25 000 habitants en septembre 1915, 20 000 en juin 1916, 17 000 en janvier 1917, encore 5000 en avril 1917, quelques dizaines à la fin de cette même année, l'évacuation définitive étant ordonnée le 25 mars 1918.
Quand retentit le clairon qui annonce l'armistice, le 11 novembre 1918, il n'y a plus guère de murs pour lui faire écho dans la ville fantôme...
Près de 6 maisons ou immeubles sur 10 sont irrémédiablement détruits. Le bilan dressé par Mr FORESTIER, Directeur des travaux de la ville, est accablant : sur plus de 14 000 maisons habitables en août 1914, environ 8 000 sont détruites et plus de 5 000 sont endommagées à des degrés divers. Seul subsiste un petit millier de constructions relativement préservées, que l'on peut considérer comme rapidement habitables au vu du désastre global !

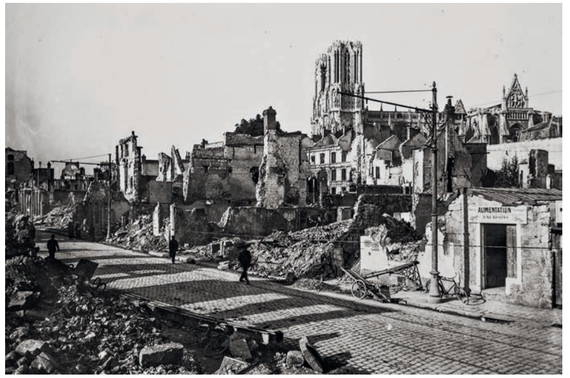

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Reims 1914-1918, une destruction à environ 57 %

Le centre-ville autour de la cathédrale témoigne de la dévastation de la cité au terme de plus de 4 années de bombardement.

(coll. particulière)

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Les édifices publics paient également un lourd tribut, 35 sont détruits, 18 gravement endommagés.
REIMS va pourtant se redresser et réussir à se reconstruire en profitant de ce nouvel élan pour sortir de ces limites historiques. L'espace ainsi ouvert et dégagé va permettre d'imaginer une ville neuve, moderne, hospitalière et sociale, accueillante.

Les plans ci-contre sont réalisés par Ernest KALAS en 1916 et préfigurent ce que pourrait être la ville à reconstruire au terme du conflit.
(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Le chantier de la recontruction de la ville

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Malgré l'importance des destructions, la vie reprend vite ses droits comme ci-dessus au 16 de la rue Caqué ou ci-contre .

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Les articles publiés par Marcel FORESTIER, ingénieur des Ponts & Chaussées, directeur des Travaux municipaux de la ville de Reims, dans la revue "La Construction Moderne" entre 1927 et 1928 permettent de mieux comprendre la reconstruction de Reims. Son témoignage est précieux car c'est celui du technicien qui a finalisé et conduit le plan de la reconstruction et qui porte un regard expert sur le travail accompli.

Laissons s'exprimer, en synthèse, M. Forestier :

"Ce qui a été fait à Reims est grand ; la reconstitution d'une grande ville de plus de 100 000 habitants en quelques années constitue un travail énorme dont on a peu d'exemples et qui mérite d'être signalé au monde entier. Des talents rémois et d'autres venus de toutes parts ont contribué au relèvement des ruines. Des architectes, des entrepreneurs, des administrateurs, des artistes, tous ont participé, chacun dans sa sphère, avec une petite lueur de direction, à refaire une ville. Pour cette œuvre collective, ils reçoivent quelquefois des compliments et, souvent, des critiques faciles. Pour donner une idée de l'importance du travail, nous allons dépenser à Reims plus de 2 milliards de francs. (un franc de 1927 vaut l'équivalent de 0,60 € environ, soit 1,2 milliard d'euros mais le salaire horaire moyen d'un manœuvre en 1920 est d'environ 2 francs soit 1,20 € de l'heure à rapprocher du smic à 9,61 € en 2015...).

La ville n'a pas été entièrement détruite. on ne peut anéantir une surface bâtie de 1142 hectares comme un petit village ; mais elle était très endommagée.

Des quartiers où l'incendie avait fait rage, il ne restait que des pans de murs calcinés. D'innombrables visiteurs savent que Reims a été la grande ville la plus détruite, celle qui a subi le plus longtemps l'effet de l'artillerie ennemie. Entourée presque complètement, elle a souffert des bombardements du 4 septembre 1914 au 5 octobre 1918 (soit près de 1500 jours presque sans discontinuer !).

La guerre et quatre années d'abandon avait transformé les plus modestes logements comme les plus somptueuses demeures en de lamentables ruines.

Sur 14 150 maisons que comptait Reims avant guerre, à leur retour, les habitants en retrouvèrent seulement une soixantaine absolument intactes. 7903 maisons étaient complètement démolies, 6 247 plus ou moins endommagées. 35 édifices publics étaient détruits, 118 avaient subi de gros dégâts. Beaucoup d'immeubles comptés au début comme simplement endommagés ont du être reconstruits, les murs brûlés avaient perdu l'aplomb et, au terme du déblaiement de ceux considérés comme réparables, un grand nombre durent être entièrement refaits.

Les usines avaient été brûlées ou bombardées ; tous les services publics, tramway, gaz, électricité, P.T.T., égouts mis hors d'usages par les obus.

C'est de ces ruines cependant qu'est sortie la nouvelle ville blanche et accueillante que nous montrons aujourd'hui avec quelque fierté. Comment s'est accomplie cette résurrection ?

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454
Archives départementales de la Marne, Reims)

Travaux de déblaiement à proximité du 146, rue de Vesle.

Historique de la recontruction au point de vue des faits, de la technique et du financement

Bien avant l'armistice, tous les rémois ayant qualité d'administrateurs s'étaient préoccupés de la reconstruction de la cité. Nos édiles qui se réunissaient à la mairie provisoire, installée à Paris au 19 rue de l'Opéra, évoquaient régulièrement cette grave question, pourra-t-on se relever et comment se relever ?

On savait qu'il fallait un grand travail préparatoire. Les plus actifs s'étaient réunis pour parler d'un plan d'aménagement devant servir pour la reconstruction de la ville ; ils décidèrent d'ouvrir un concours auquel prirent part 22 architectes et ingénieurs. Ils furent soumis à un jury qui retint quelques projets dont les meilleures dispositions furent adoptées. A l'armistice, la confiance était revenue mais on se trouvait au pied du mur et il fallait le reconstruire.

Les idées simples viennent les premières ; le Conseil Municipal demandait des prisonniers de guerre pour reconstruire les maisons mais, comme ces derniers ne venaient pas, on vit alors qu'il fallait faire revenir d'abord la main d'œuvre.

On ne mesurait ni la grandeur du désastre, ni l'effort à faire, ni la dépense pas plus que la nécessité de procéder avec ordre ; on voulait construire. Il fallut cependant attendre deux ans pour voir un travail d'ensemble commencer sérieusement.

Rue du bastion, 3.

Rue Chanzy, Ets Syren.

Bd Henry-Vasnier brasserie Veith.

Place d'Erlon, 56.

Rue des Telliers, 45.

Rue Chanzy, 34.

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Chaque maison, partiellement ou totalement détruite fait l'objet d'un relevé photographique nécessaire à l'établissement du dossier pour l'obtention de "Dommages de guerre". Aussi souvent que possible le propriétaire figure au cœur des ruines.

1919
An 1

Retour dans les ruines. Logés au hasard, alimentés en cantine, les premiers pionniers de la reconstruction durent marquer le pas car tout manquait.
Le Service des Travaux de Première Urgence était tout et presque seul à travailler ; disposant de prisonniers, de chevaux et de camions, il déblayait les rues et commençait les abris provisoires, mettait les habitations hors d'eau, en construisant des couvertures sommaires.
Les habitants revenaient et les baraquements n'étaient pas nombreux. En février 1919, il n'y avait que 40 baraquements mais ils se multiplièrent et donnèrent plus de 1000 logements de type variés, en bois, en briques, les uns individuels, les autres collectifs. Ces baraquements furent souvent groupés en villages importants ayant leurs écoles, leurs dispensaires.
L'Administration Municipale mit à disposition des commerçants les hautes promenades et il se créa en cet endroit un centre de commerce fait de maisons en bois et qu'il fut ensuite difficile de faire disparaître au terme qui lui avait été assigné...
Les sinistrés qui n'avaient jusqu'ici que des promesses vécurent un véritable soulagement avec le vote de la loi du 17 avril 1919 portant sur l'indemnisation.

Vers la rue Carnot, depuis la rue des Elus.

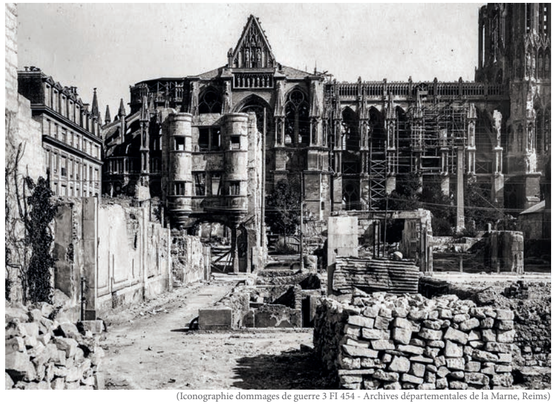

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

(coll. particulière)

Très vite, au long des basses-promenades, va se reformer un noyau commercial pour permettre de retrouver un semblant de vie normale.

On établit les dossiers de dommages de guerre, travail énorme pour une ville qui en comprenait plusieurs milliers ! On prit patience ; il fallait attendre le déblaiement des maisons qui devait se faire au compte de l'État.
Celui-ci fut opéré par plusieurs entreprises travaillant par secteur durant les années 1920 et 1921.
Les innombrables tombereaux, camions, trains et wagonnets transportèrent hors de la ville 1 250 000 m³ de décombres.
L'Administration Municipale étudiait un plan d'aménagement reprenant les dispositions les plus faciles à réaliser des meilleurs projets du concours. Ce plan ne fut pas accepté, reconnu comme insuffisant par la Commission Départementale d'Aménagement. Il fallut tout refaire en 1920 pour lui donner plus d'ampleur. Malgré ces difficultés, on commençait à mettre de l'ordre en ville ; on décidait que l'on maintiendraient les tramways, on reconstruisait le réservoir d'eau potable, on réparait les égouts.
En août 1919, la ville comptait 40 000 habitants et l'on créait un Office d'Habitations à Bon Marché qui malheureusement ne commença ses constructions que beaucoup trop tard. On poussait la construction des écoles qui ouvraient leurs portes à la rentrée d'octobre à 4 000 écoliers.

(coll. particulière)

Rue Boulard, 12
Le papier goudronné, matériau de première nécessité abondamment utilisé, va permettre la sauvegarde immédiate mais provisoire de ce qui peut être conservé ou reconstruit.

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454
Archives départementales de la Marne, Reims)

La Ville de Reims fut saisie à cette époque d'une proposition d'un groupe de financiers et d'entrepreneurs américains qui se proposaient d'entreprendre l'ensemble de la reconstruction de la ville avec la collaboration des entrepreneurs locaux. Les américains acceptaient en paiement les droits à indemnités qui reviendraient à chaque sinistré.
On verra plus loin que ce système financier fut repris par un groupement de sinistrés pour réaliser les emprunts nécessaires aux travaux, mais ce ne furent ni les américains ni les allemands qui reconstruisirent Reims mais bien les français qui en cette occasion montrèrent, comme pendant la guerre, qu'ils pouvaient surmonter les plus sérieuses difficultés.
La formule adoptée pour les constructions ne fut pas moderne. on aurait aimé voir des groupes d'îlots construits par des entreprises aux moyens puissant et fortement outillés ; on aurait gagné du temps et réalisé des économies.

Rue Chanzy, 9.

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454
Archives départementales de la Marne, Reims)

Il faut songer que le sentiment de propriété individuelle est encore fortement enraciné et que les propriétaires ne lâchent pas facilement la moindre parcelle de leurs droits.
Plusieurs avaient dit au début : "si chacun veut opérer avec son architecte et son maçon, on n'arrivera à rien" C'est à quelques rares exceptions ce qui s'est pourtant passé et on a néanmoins réussi à reconstruire une grande partie de la ville.
Au point de vue du remembrement des îlots, la reconstruction s'est heurtée aux mêmes difficultés et beaucoup de tentatives sont restées infructueuses. Seule la "Coopérative Subé" y est parvenue malgré de nombreuses difficultés.
A la fin de 1919, la question des dommages de guerre avait fait un grand pas, des crédits étaient annoncés, on promettait des avances.

Des travaux de fortune et de consolidation menés à la hâte et avec des moyens matériels limités vont permettre une réhabilitation minimum et un retour au foyer dans des conditions extrêmement précaires.

Rue Villeminot-Huart, 16.

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

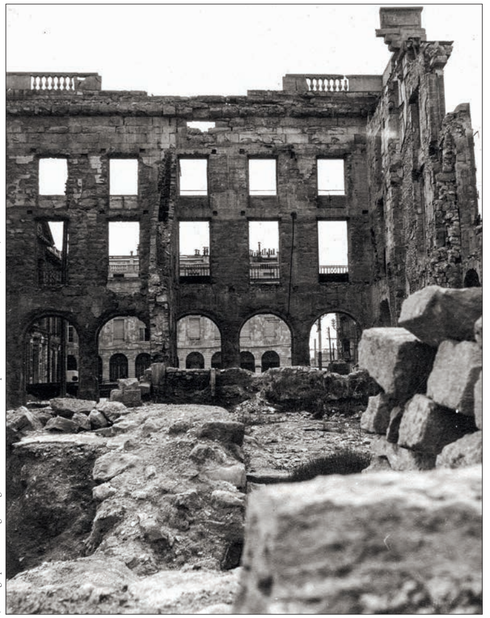

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Vue de l'intérieur de la future Sous-Préfecture, Place Royale.

1920 - 1921

Adoption du plan d'aménagement

L'année 1920 vit l'adoption du plan d'aménagement par décret, le 13 août.
Comment ce plan nouveau avait-il pu être accepté et approuvé si rapidement ? D'abord par suite de la nécessité d'avoir un plan. Jusqu'alors, sans avance sur les dommages de guerre, on ne construisait pas. On parlait du plan sans trop y croire, il semblait tellement vaste et dérangeait tant d'habitudes que le scepticisme prévalait.
Les plus pressés auraient volontiers sacrifié tout le projet d'aménagement pour reconstruire les premiers sur les anciens emplacements.
C'est alors qu'intervint "La Renaissance des Cités", œuvre d'entraide sociale qui mit à la disposition de la Ville de Reims, Georges BURDETT-FORD, architecte américain et urbaniste de talent en vue de refaire le plan d'aménagement.

Le plan refait fut soumis à des comités de quartier qui examinèrent les dispositions prises dans chaque partie de la ville et émirent des avis, réclamations ou approbations très nombreuses.
Le Conseil Municipal accepta le projet, il en fut de même pour la Commission départementale et pour la Commission supérieure d'aménagement. Si certaines réserves excluaient quelques zones d'une reconstruction immédiate, pour la plupart des rues, on était fixé.
Un travail énorme subsistait en matière de nivellement et d'alignement et il fallut attendre encore un peu avant que la construction puisse être entreprise sérieusement.
Le plan ne touchait pas à toutes les zones et, dans la périphérie, on pouvait commencer. Les usines se reconstruisirent et la vie reprit progressivement. Au recensement de 1921 on comptait 76 645 habitants, les tramways circulaient, les rues étaient éclairées.

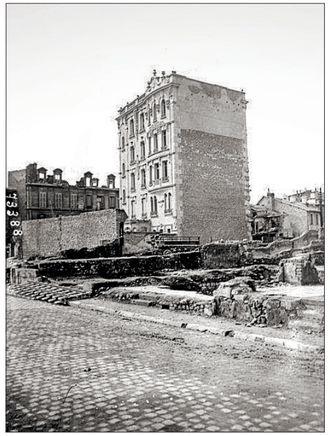

(Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

La rue de Mars est à peine déblayée que s'érige l'un des tous premiers immeubles de la reconstruction, achevé en 1920

(coll. particulière)

La rue de Tambour, telle qu'elle était, le 5 juin 1920. Un commerce provisoire de droguerie est installé à l'emplacement de la Maison des Musiciens.

(Coll. Musée Le Verger - Reims)

La rue de Talleyrand se reconstruit très progressivement alors que rails et pantographes rénovés permettent au tramway de transporter les rémois.

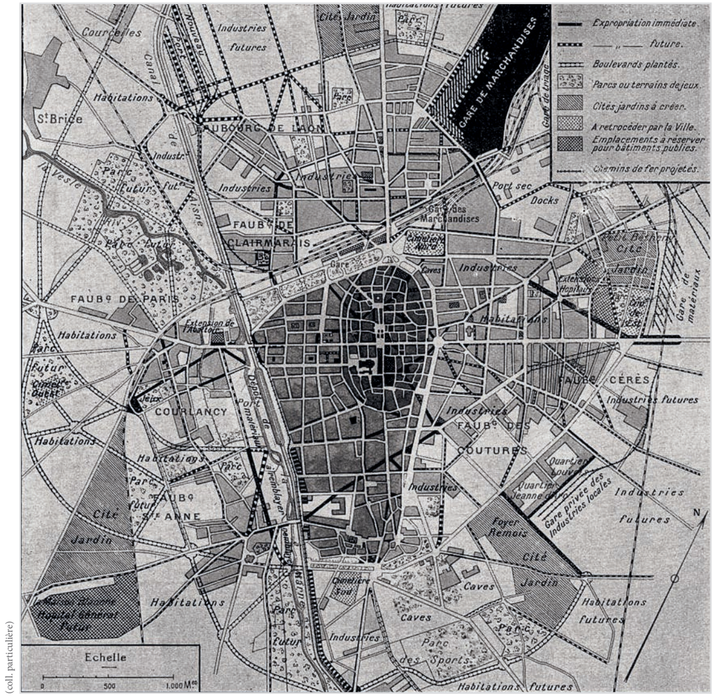

(coll. particulière)

Un des plans Ford

Ce plan masse d'une des nombreuses versions du plan de G. B. FORD permet d'apprécier la radialité du projet qui proposait de déplacer en périphérie industries et habitat ouvrier à travers l'implantation de près de 10 "Cité-Jardins", dont 6 à réaliser par le "Foyer Rémois".

(coll. particulière)

Le "Civic Center"

C'est sans doute l'un des points les plus intéressants du plan de G.B. Ford. Le "Civic Center" avait, comme son nom l'indique, pour ambition de regrouper l'ensemble des moyens et institutions structurant la vie de la cité.
On trouvait ainsi, groupés au chevet de la cathédrale, la plupart des édifices publics pour faciliter la vie des rémois et favoriser la liaison entre les services.
Seuls deux bâtiments conserveront leur place dans ce projet, la Bibliothèque Carnegie et l'Hôtel des Postes.

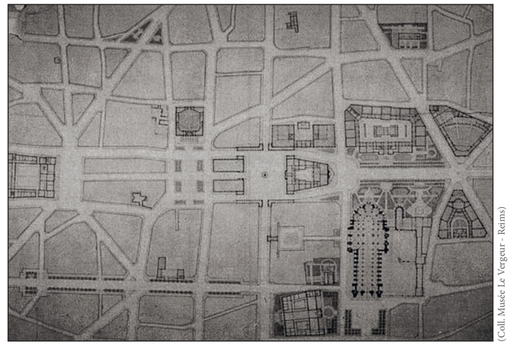

(Coll. Musée Le Verger - Reims)

Le projet de "Civic Center"

1922 - 1923

La reconstruction à marche forcée

En 1922-1923, la reconstruction est entreprise en grand (il suffit de voir les années gravées sur les façades). Les avances de l'état étaient versées régulièrement.
Marcel Forestier évoque même une assemblée de Coopérative à l'occasion de laquelle le président fit un appel pressant à se hâter car il lui restait plus de 100 millions de fonds disponibles qu'il n'avait pu utiliser ! Ce beau moment a été de courte durée. Les années suivantes seront marquées par des difficultés de financement de l'état et vont modifier les conditions de règlement qui vont s'échelonner dans le temps. Cette situation va contraindre nombre de propriétaires et cela va se ressentir dans les constructions qui perdent un ou deux étages et se rabattent sur la brique et le mortier en place de la pierre de taille.
Pendant les années 1922 et 1923, la construction se poursuivit rapidement et en grand nombre.

Rue du Docteur Jacquin, on voit sur la droite, le chantier en cours de la reconstruction des "Galeries Rémoises" (première partie). A droite, le bel immeuble va être remplacé par le grand magasin "Aux fabriques Françaises" qui ouvrira le 15 mars 1926. Au centre, la maison de la Salle.

(Archives départementales de la Marne, Reims)

En matière d'équipements publics il fallait également réaliser de nouvelles installations pour rattraper le temps perdu. Les égouts d'eaux usées, en projet depuis 1906 devaient être faits. De même, il fallait refaire les halles trop petites, les abattoirs dont le projet de reconstruction était arrêté avant guerre, l'École Pratique de Commerce et d'Industrie tout à fait insuffisante, des hôpitaux qui soient dans des conditions hygiéniques irréprochables, des habitations à bon marché, etc. Ce vaste programme atteignait le coût de 314 millions de francs.
Dès 1922, on reconstruisit le Conditionnement des laines sur un nouvel emplacement et on s'occupait de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, des Abattoirs et de la Bibliothèque.

A ce moment, la municipalité fut aux prises avec les lotisseurs qui étendaient démesurément les extensions autour de la ville, souvent constituées de simples baraques sans hygiène ni confort.
Dans l'agglomération, on commençait la reconstitution de la voirie ; la malheureuse se verra éventrée jusqu'à six fois de suite parce que tous les services n'étaient pas prêts au même moment.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

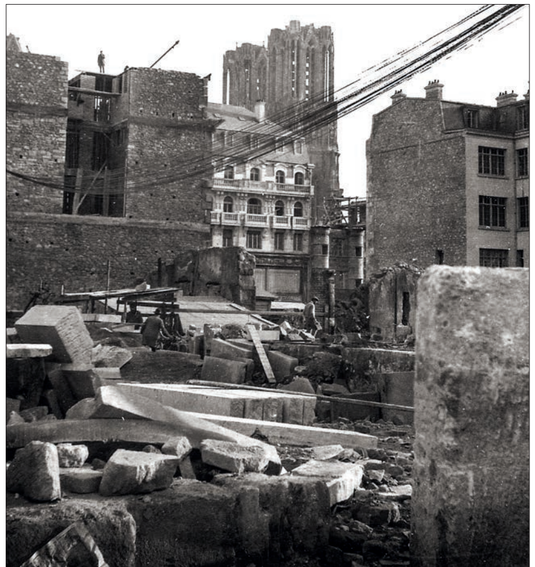

Le chantier est mené vivement rue Carnot comme le montre ce cliché de 1922 pris depuis la rue des Elus On devine au centre la porte du Chapitre, miraculeusement préservée et qui récupérera en janvier 1924 le couronnement de ses tours qui avait disparu avant 1914.

La rue des Elus, en 1922, donne une vision de désolation où tout semble devoir rester à faire.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

(Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

L'Hôtel du Lion d'Or, place d'Erlon, première tranche de sa construction.

1923, année record

L'année 1923 a été l'une des plus actives. Les recettes de l'octroi ont atteint leur maximum, les tramways faisaient des bénéfices importants, la reconstruction battait son plein, la population d'alors est estimée à plus de 130 000 habitants (ce qui semble largement exagéré !).
On commençait les travaux pour l'ouverture des rues nouvelles, les propriétaires qui n'avaient pas consenti les arrangements amiables furent expropriés.

On refit encore une fois le plan d'aménagement. il ne fut pas modifié dans ses grandes lignes mais il fallait résoudre le problème des zones distraites dans lesquelles il n'était pas permis de construire.

L'Administration municipale était fondée à le faire car si les dispositions du plan n'étaient pas suivies, les subventions n'étaient pas données. Toutes ces formalités prirent deux ans et demi et aboutirent enfin, le 12 mai 1926, à un décret approuvant le plan définitif d'aménagement de la Ville de Reims...
Toujours au cours de l'année 1923, on commença à parler d'embranchements industriels pour la desserte de la ville ; c'était tardif et faute de plan d'ensemble on resta dans le statue quo pendant des années. Au moment où des industriels se présentaient pour s'installer à Reims, on ne pouvait pas répondre à leur demande de raccordement à la voie ferrée. le défaut d'accord entre les administrations a été très préjudiciable à ce point de vue.

(Photo collection particulière Christophe Clauzier)

La rue Théodore- Dubois fait partie des nouvelles rues prévues par le plan de reconstruction.

Chantier à l'angle de la rue Cérès et de la rue Legendre

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

L'iconographie sur la phase de reconstruction de la ville est très pauvre. De nombreuses photos témoignent de la destruction puis de la reconstruction achevée, bien peu sur les années de construction. Un fait notable, la quasi absence de grue mobile, exception faite du cliché ci-contre où l'on devine une grue en arrière-plan du chantier du grand magasin "Au Petit Paris" qui sera inauguré le 26 mars 1923.
la plupart des chantiers se contentent d'échafaudages en bois et de tour de levage fixe, également en bois.

(Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France)

(Archives départementales de la Marne, Reims)

Cette prise de vue de la rue de Talleyrand, ruinée, montre l'édification du magasin "Au Petit Paris". On peut deviner la structure métallique qui supportera le dôme.

1924

L'administration municipale commença la construction de la caserne et la reconstruction des abattoirs. Les rues nouvelles prévues au programme d'application immédiate se tracèrent, les ruines disparaissaient, de nouvelles constructions s'élevaient et on se rendait compte de l'ampleur des réalisations. Le cours de 30 mètres de large ouvert entre la rue Thiers et la Cathédrale se dessinait (voir plus de détails en pages 42-43).
Les américains achevaient le "Memorial Hospital", hôpital d'enfants édifié et entretenu par de généreux donateurs.

(Photo collection particulière Christophe Clauzier)

En cours d'édification, le vaste immeuble de rapport réalisé par les architectes Maurice Clauzier et Rodolphe Mériaux matérialise la toute nouvelle rue Condorcet, percée à l'emplacement de l'impasse Saint-Jacques

Pavage en cours, rue de l'Arbalète

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

La loi du 19 juillet 1924 vint tardivement empêcher les lotisseurs de fonder de nouvelles colonies de bicoques. Un groupe scolaire important était commencé dans le quatrième canton. L'extension de la ville a des conséquences sérieuses au point de vue de l'emplacement des écoles.

Déplaçant les centres populeux, elle demande une nouvelle répartition car il est impossible d'imposer à toute une population scolaire plusieurs kilomètres de trajet pour se rendre en classe.

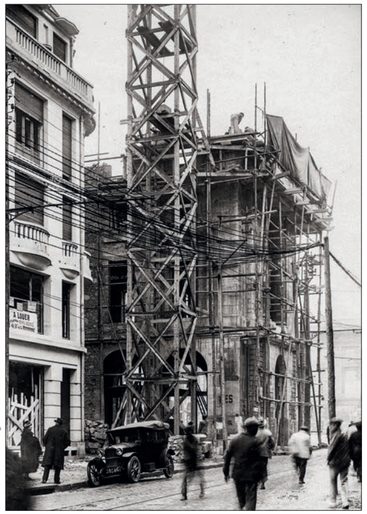

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

En bout de la rue Carnot, jouxtant un immeuble neuf, la Place royale entreprend sa réhabilitation.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

En 1924, le chantier de la maison Fossier à l'angle de la rue de l'Arbalète et de la Place du Forum n'est pas encore entrepris.

Le cours J. B. Langlet ouvre une vaste perspective vers la cathédrale en empruntant l'ancien tracé de la rue du Carrouge et de la rue des deux Anges.

1925

Le financement en berne

C'est le ralentissement très marqué des travaux ; les fonds ne viennent plus, les obligations inaliénables données aux sinistrés créent la période de vaches maigres. Le bâtiment ne va plus, rien ne va plus, les ouvriers partent, des entreprises liquident, le commerce tombe. Un vent de pessimisme souffle, des articles de journaux annoncent "Reims se meurt". En ville on dit qu'il n'y a plus que 40 000 habitants, exagérations déplacées et néfastes ; on verra que le recensement de 1926 démentira ces propos sans fondement. Il y a cependant des chômeurs, on en profite pour commencer, bien tardivement, le creusement du nouveau port, en projet depuis 20 ans.
L'Administration municipale continue son travail de reconstruction : les égouts sont menés activement, les collecteurs et l'usine élévatoire sont entrepris.
La Maison de Famille pour jeunes filles s'élève ; on commence la construction de la cité d'habitations à bon marché de la Maison-Blanche.
Bientôt la ville va manquer d'argent. Pendant quelques mois, la trésorerie n'est pas brillante et on se demande si on ne va pas être obligé de suspendre tous les chantiers. Beaucoup de logements sont libres et cependant de nombreuses familles occupent encore des baraquements provisoires ; on fait alors disparaître tous ces camps baraqués dont les constructions deviennent un danger pour les habitants.
En ces heures difficiles, les rémois se groupent ; ils comprennent que la prospérité des années passées n'était que passagère et qu'il faut édifier une ville qui vive de son propre travail.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

L'Office de Prospérité pour le Développement Commercial et Industriel de Reims est créé sous les auspices de l'Administration municipale par les représentants du commerce et de l'industrie. C'est là un point très important qui avait peut-être été perdu de vue dans la période fébrile du début.
Mais quel esprit pourrait diriger et dominer l'ensemble d'un problème aussi vaste que cette reconstruction totale d'une ville pour la rétablir dans un état de pleine prospérité (ce qui n'était déjà plus le cas en 1914) et cela dans le déséquilibre financier consécutif à la guerre ?

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

(Photo collection particulière Christophe Clauzier)

A gauche, l'ancienne Place des Marchés, continue à accueillir la clientèle dans l'attente de l'édification des nouvelles halles au Boulingrin. Ci-contre, la maison du docteur Fontaine en chantier, cours J. B. Langlet (arch. C. OUVIERE)

1926
1927

Vers l'achèvement

L'année 1926 marque une légère reprise de l'activité. L'emprunt départemental permet de faire quelques constructions particulières. De son côté, la ville a pu faire un emprunt de 65 millions pour terminer la reconstruction des bâtiments communaux et poursuivre son programme de travaux neufs.
On achève l'Hôtel de Ville et la Bibliothèque. La caserne des pompiers est terminée. On poursuit la reconstruction des abattoirs, entrepôt frigorifique, hall d'abattage, etc. L'important groupe scolaire de la rue de Courcy s'achève ainsi que la Maison de famille.
On poursuit la reconstruction de l'église Saint-André ; le Palais de Justice se remonte, enfin, on commence l'Hôtel de la Mutualité, l'Hôpital Général de la Maison-Blanche, les Halles centrales au Boulingrin, l'importante école pratique de commerce et d'industrie ainsi que l'Hôtel des Postes. Les travaux de voirie sont très avancés en centre-ville ; on les poursuit maintenant dans les faubourgs.
Près de 1000 ouvriers sont occupés à la construction des canalisations d'égouts ; on ouvre à nouveau le passage des rues de tous côtés mais ce sera la dernière fois.

En 1927, la construction du nouveau siège des Docks Rémois s'achève au 1, rue de Talleyrand. le vaste bâtiment imaginé par l'architecte Pol Gosset sera inauguré en 1928.

(Reims, BM, FIC, B514546101_LXV_Aa_02_1)

(Reims, BM, FIC, B514546101_Demaison_Histoire_XVII_65_BMR_40_503)

Cette prise de vue aérienne réalisée au cours de l'année 1928 montre une ville à peu près reconstituée. On remarquera dans l'angle supérieur droit, le tracé net de la nouvelle rue Voltaire, du au plan de G. B. FORD

Le recensement du 7 mars 1926 met fin à la vague de pessimisme. La population atteint 100 998 habitants au lieu de 76 645 en 1921 et 115 178 en 1911. La population d'étrangers n'est que de 8 376 en augmentation de 4 286 sur le chiffre d'avant-guerre (soit quand même + de 100 % d'augmentation).
Par contre le nombre des maisons s'est sensiblement accru. Il y a maintenant 16 237 maisons terminées contre 14 150 en 1914. Cette augmentation provient des nombreuses constructions élevées dans les cités-jardins et à la périphérie de la ville.
Ces chiffres montrent que Reims n'est pas la cité-fantôme que quelques-uns aimaient à annoncer ; c'est encore une grande ville qui ne demande qu'à prospérer ; les descriptions qui vont suivre montreront qu'elle est reconstruite suivant les besoins de la vie moderne et qu'elle pourra devenir une belle et grande cité.

(Textes réécrits et condensés d'après les articles de M. Forestier, parus dans la revue "La Construction Moderne" au cours de l'année 1927).

(coll. particulière)

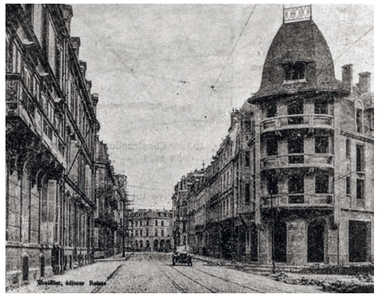

L'angle de la rue Thiers et du Cours J. B. Langlet est marqué par le bel immeuble à la structure béton, signé Georges Bisson.

Un plan d'urbanisme, 400 architectes et bâtisseurs

"L'Architecture" ou "le premier architecte", sculpture de Landowski installée à Reims en 1933

Reims, ville-laboratoire ?

Ainsi, Reims put se redresser et réussir à se reconstruire en profitant de ce nouvel élan pour sortir de ses limites historiques. L'espace ainsi ouvert et dégagé permit-il d'imaginer une ville neuve, moderne, hospitalière et sociale, accueillante ; une ville blanche comme cela se disait à l'époque...

REIMS, ville laboratoire serait-on tenté de penser ? Immense chantier à reconstruire à la fin de 1918, la ville, parfois maladroitement ou exagérément, présente un florilège de l'architecture française et de techniques de construction de 1919 à 1930.
Il faut donc "ouvrir" cette ville catalogue qui raconte, souvent dans l'intime, quelque fois dans l'excès et la grandiloquence ce que furent les mouvements, les styles et évolutions de l'architecture de l'époque et la manière technique de concevoir et d'édifier.

Dans cette période de bouleversements d'après-guerre, propice à l'expérimentation, au développement et à l'application d'idées nouvelles, REIMS propose un registre unique d'expression construite, mêlant Néo-classicisme, Historicisme, Art Nouveau finissant, Art Déco, jusqu'au Mouvement Moderne...

Une réflexion déjà engagée durant le conflit

Réponse anticipée au transfert des populations et au développement anarchique des villes, la notion d'urbanisme avait commencé à prendre corps à la toute fin du XIX^{ème} siècle.
Créée en 1911, la Société Française des Urbanistes (S.F.U.) se donne comme propos d'amener, à travers cette notion nouvelle d'urbanisme, une vision, une réflexion, une projection sur ce que doit être l'évolution du tissu urbain.

(Reims, BM, FIC, B514546101_Dereux_E146)

A gauche, la rue du Cardinal de Lorraine, élargie pour rejoindre la rue Hincmar. Ci-dessous, la place du Chapitre en cours de construction.

(Reims, BM, FIC, B514546101_Dereux_E010)

(Reims, BM, FIC, B514546101_Dereux_E007)

Belle vue d'ensemble sur la quartier Cérès avec la rue Cérès prolongée par l'avenue Jean-Jaurès et les ruines de Saint-André. Au premier plan, la rue E. Desteuque.

(Reims, BM, FIC, B514546101_Dereux_E005)

En 1924, la Place Royale n'est toujours qu'une coquille vide et commence seulement sa reconstruction autour de la statue de Louis XV.

(Reims, BM, FIC, B514546101_Dereux_E086)

L'Opéra de Reims venait tout juste de fêter ses 40 ans au début du conflit. La qualité de sa construction lui a permis de conserver son intégrité structurelle au terme de 5 années de bombardement.

La guerre et ses destructions confortent sa mission qui devient acte d'urgence pour la reconstruction des cités dévastées.
Alors que Reims subit des bombardements quotidiens, déjà, en 1915, une exposition "Reims Martyr" se tient à Paris au Pavillon de Marson.
Toujours en 1915, l'ouvrage "Comment reconstruire nos cités détruites, notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages", publication prémonitoire due à D.A. AGACHE*, E. REDONT* et J.M. AUBURTIN*, membres fondateurs de la Société Française d'Urbanisme, prépare un avenir très proche (*on retrouvera ces architectes comme intervenants dans la reconstruction de la ville ; Redont pour le collège des athlètes du Parc Pommery, Auburtin pour la Cité-Jardin du Chemin-Vert et pour la Cité Warnier-David).
Cet ouvrage propose une synthèse des solutions les plus économiques pour rebâtir, à l'aide de constructions légères et provisoires, des zones d'habitation hors des zones à restructurer pour permettre l'évaluation des dommages de guerre.
Ce qui sera le cas à Reims qui se couvrira très vite de nombreuses constructions en bois, souvent de manière anarchique.
En 1919, la S.F.U. participe activement à la promulgation de la loi CORNUDET, organisant dans le même temps, la Conférence Interalliée d'Urbanisme et le "Concours de plans pour la reconstruction d'une petite ville dévastée".

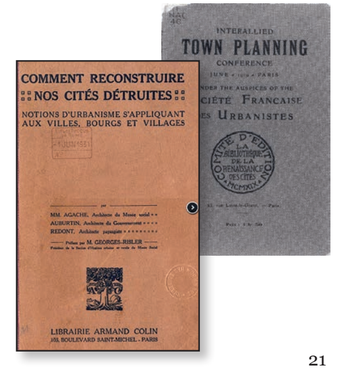

Les dommages de guerre

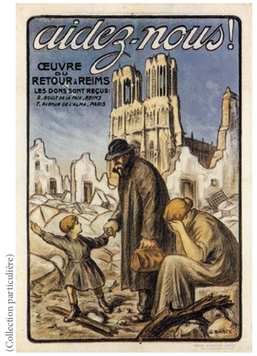

(Collection particulière)

Le "Retour à Reims" va agir avec efficacité pour aider les rémois à regagner leur ville et les aider à trouver un habitat, même provisoire.

Les discussions sur les modalités d'application des dommages de guerre sont engagées dès 1914 (loi du 26 décembre 1914).
Le projet de loi sur la réparation des dommages de guerre stipule que le droit à la réparation étant proclamé comme conséquence de l'égalité des charges entre les citoyens, la réparation est due par la collectivité, indépendamment du remploi.
D'emblée, l'obligation de remploi pose question : supposons un propriétaire dont l'immeuble a été brûlé dans le principal quartier incendié ; il y avait là 350 maisons qui ont disparu. Il est probable que le lotissement de cette surface, après établissement de larges voies et réserve d'emplacement pour divers services publics, donnera quelques 75 lots de terrain en moins (- 20 %) ; avec les amateurs nouveaux, il sera impossible de satisfaire une partie des demandes : peut-on alors priver de son indemnité le sinistré qui n'aura pas obtenu de terrain ou va-t-on l'obliger à bâtir dans les faubourgs ? Et nous ne sommes qu'à la fin de l'année 1914.
Quatre ans plus tard, à l'issue de la Première Guerre mondiale, la France a besoin de reconstruire les régions dévastées et dans le même temps de rétablir son économie exsangue en raison, d'une part, des lourdes dépenses militaires et des emprunts contractés pour y subvenir et, d'autre part, des destructions de biens matériels et des pertes de production occasionnées.
De plus, durant le conflit, les alliés ont instauré une trésorerie commune pour maintenir une solidarité financière, si bien que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne deviennent les banquiers de la France et quand, en 1919, les alliés décident de mettre fin à ces accords, la dette française s'alourdit.
La loi sur les réparations du 17 avril 1919 reconnaît le droit individuel à la réparation des dommages causés aux biens par le déroulement de la guerre ; elle est suivie de la loi du 19 avril 1919 qui promulgue la Charte des Sinistrés et fixe le cadre juridique permettant la reconstruction ou la réparation des biens détruits pendant la Première Guerre mondiale. La même année, le Crédit national est créé pour faciliter la réparation des dommages, et de nombreux emprunts et bons du Trésor sont mis en place afin de financer la reconstruction.
En 1921, la ville de REIMS lance un emprunt de 120 millions de francs à 6 % d'intérêt, net d'impôt, sur 30 ans. Cet emprunt est destiné à procurer aux habitants sinistrés les moyens de pourvoir à la reconstruction de leurs biens détruits. Les fonds provenant de l'emprunt ainsi que les intérêts résultant de leurs placements seront versés à un compte courant ouvert à la commune dans les écritures du trésor. Les sommes correspondantes ne pourront être portées au crédit des sinistrés que lorsque ceux-ci, ayant subi des dommages immobiliers sur le territoire de la ville de Reims, accepteront de déléguer à ladite ville, titulaire des annuités, ou au groupement des sinistrés constitué ou à constituer par ses soins, les certificats provisoires ou titres définitifs d'indemnité qu'ils obtiendront en représentation de leurs dommages...".

(Collection particulière)

Œuvre d'Adrien Sénéchal, cette affiche de 1921 invite à participer à l'effort de reconstruction en souscrivant à l'emprunt Ville de Reims au taux de 6 % net d'impôts.

(Collection particulière)

Dommages de guerre et inflation

L'un des problèmes majeurs pour la reconstruction d'immeubles à caractère locatif (ceux qui sont le plus nécessaire) tient à l'inflation. Entre 1914 et 1921, année du véritable démarrage de la reconstruction, l'inflation est de 350 % et souvent supérieure à 400 % pour le bâtiment. Hors, la loi impose aux propriétaires le blocage des loyers à valeur 1914 ce qui ramène le rendement locatif au quart de sa valeur ! Dans ces conditions, de nombreux propriétaires ne reconstruisent pas et préfèrent céder leurs dommages de guerre avec décote.

Dommages de guerre et Cité-jardin

Exemple appliqué de la cession de dommages de guerre, Ernest KALAS explique, à l'occasion du Congrès des Sociétés Industrielles de France, à Rouen, en 1923 (?) le mécanisme des rachats.
..."il s'agissait, pour le Foyer Rémois, d'acheter, avec droit au dommage et au remploi, des immeubles détruits, soit maisons bourgeoises, soit même anciennes usines situées à Reims ou dans un rayon de 50 kilomètres, que leurs propriétaires, pour une raison ou pour une autre, ne voudraient pas reconstruire.
On comprend immédiatement le gros avantage de cette combinaison qui permettait au Foyer-Rémois de remployer ces droits en constructions de cités-jardins, tout en profitant des frais supplémentaires que l'État consent à payer pour le remploi. Si, pour prendre un exemple concret, la Société achète une maison ou une usine détruite d'une valeur de 200 000 frs, dont le remploi comporterait un coefficient de hausse de 500 000 à 600 000 frs à la charge de l'État, elle pourra ainsi dépenser 7 à 800 000 frs et si chaque maison ouvrière lui revient par exemple à 18 000 frs, elle ne lui coûtera guère plus, en réalité que les 5 à 6 000 frs d'avant-guerre, puisque la différence sera payée par l'État sous forme de remploi."

Premiers constats et évaluation des urgences

Source : "Sous les obus - Pour revivre", ouvrage de J. Duroy de Bruignac, ingénieur des Arts et Manufactures, adjoint au Maire de Reims, 1914-1919

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Cette maison de la rue Jean de la Fontaine illustre bien la problématique d'un habitat fortement fragilisé mais pouvant par consolidation, permettre un logement, même sommaire.

(Collection particulière)

Dés octobre 1918 et sans attendre l'armistice, des prisonniers allemands sont employés aux premiers travaux de déblaiement de la ville.

En décembre 1918, le Maire de Reims s'adresse au Ministre des Régions Libérées, Albert Lebrun

..."j'estimais à environ 2 000 le nombre de maisons réparables et qu'il faudrait 2 000 ouvriers pour les remettre en état en 3 mois. Faute de main d'œuvre et de matériaux, peu de choses ont été faites, sur 200 maisons environ.
...nous constatons, par un recensement très minutieux, qu'il reste plus de constructions que nous ne pensions. J'estime maintenant (déc. 1918) que nous arriverons à :
- Un millier de maisons presque intactes.
- Environ 1800 utilisables en totalité après des travaux d'importance diverses.
- 2500 maisons dont une partie seulement sera utilisable après les travaux appropriés.

Tout cela doit être protégé contre la destruction progressive ;
Dans ces conditions, en supposant une masse moyenne de 5 000 immeubles avec une surface moyenne de 200 m² de toiture, il faudrait prévoir :

. Carton bitumé	*1 000 000 m²*
. Lattes	*1 500 000 ml*
. Voliges	*300 000 m²*
. Etais & madriers	*25 000 ml*
. Pannes & chevrons	*100 000 ml*
. Papier translucide	*100 000 m²*
. Liteaux	*400 000 ml*
. Verre	*50 000 m²*
. Ardoises	*2 000 000 unités*
. Tuiles	*4 000 000 unités*

Il n'est pas exagéré d'évaluer à 4 000 le nombre d'ouvriers nécessaires pour mener rondement cette première phase de travaux. A cela, il faudrait ajouter 2000 hommes, prisonniers de guerre, pour le déblaiement intérieur. Quand viendra le temps de la reconstruction, ce sont 30 000 hommes qu'il faudra pendant plusieurs années".*

**cette masse de main d'œuvre va provoquer d'importantes fluctuations dans les recensements de la population au gré des années fastes ou faibles en matière de reconstruction*

Le déblaiement
Au commencement du déblaiement, il est d'usage de laisser en bord de voirie, triés et rangés, les matériaux utilisables à nouveau, ce qui, à terme s'avère gênant pour les tracés et la reconstruction, n'apportant qu'un faible appoint comme matériaux. Le Maire souhaite, donc (janvier 1919) que tout soit enlevé.
En mars 1919, la situation est figée. L'Etat qui a engagé sa responsabilité pour effectuer le déblaiement de la ville n'a rien entrepris. Sur les 850 ha de surface bâtie, 250 ha sont à déblayer complètement ce qui représente 2 500 000 m³ ; si on veut le faire en un an, cela représente 10 000 m³ par jour !

Le personnel et les baraquements
Malgré une première demande de recevoir les différents types de baraquement susceptibles d'accueillir les personnels nécessaires au déblaiement et à la reconstruction et restés sans réponse, en mai 1919, la Mairie réitère sa demande en procédant à une évaluation du nombre de personnel à héberger :

- Hommes vivant seuls, professionnels ou manœuvres	
. 1 Pour travaux de réparations provisoires des maisons ou usines	1 800
. 2 Pour nettoyage et déblaiement intérieur des maisons réparables	1 500
. 3 Pour nettoyage et déblaiement des usines et grands commerces	1 500
. 4 Pour travaux de démolition et déblaiement	6 000
. 5 Pour travaux publics et reconstruction industrielle	6 500
soit	17 300
- Ouvriers venant avec leurs familles pour plusieurs années voire installation définitive	
. 6 Pour travaux de réparation définitives de maisons et usines réparables	3 500
. 7 Pour travaux de reconstruction de toutes natures	3 500
. 8 pour le Champagne, l'industrie textile, les industries diverses	10 000
soit	17 000
- catégories diverses, commerçants ou autres en attente de reconstruction suffisante **	
soit	2 000*
Total de personnes à héberger	**36 300**

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Immeuble à l'angle de la rue des Chapelains et de la rue du Cadran Saint-Pierre.

Le Petit Journal
ADMINISTRATION 15 CENT. SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 15 CENT. ABONNEMENTS

Article publié dans "Le petit Journal" du 30 novembre 1918

Au 30 novembre 1918, 7 semaines passées après la libération de la ville, rien ne fonctionne, pas de moyens, rien n'arrive...
Les vivres achetés n'arrivent pas. Les saufconduits ne sont pas délivrés. La plupart des grands immeubles utilisables sont toujours occupés par des services d'arrière ou des réserves sanitaires, comme si la guerre battait son plein...
Deux mille maisons pourraient être utilisées et en quelques mois accueillir 20 000 habitants qui seraient les ouvriers de la reconstruction.

En mai 1919, toujours pas de déblaiement. Le gouvernement justifie sa non-intervention par l'attente du plan final de reconstruction. Une première adjudication doit concerner un petit secteur (10 % de la ville) dans le quartier de Cernay ; le déblaiement des autres villes ne serait commencé qu'après l'expérience de Reims... Alors, on va faire du provisoire.

***pour cette catégorie, la municipalité traite avec la maison Bessonneau à Angers pour la four niture de petites maisons à un étage comportant chacune un magasin et un logement qui furent installées pour 5 ans sur les Promenades de la Patte d'Oie à la Place de la république.*

Les baraquements, ville éphémère…

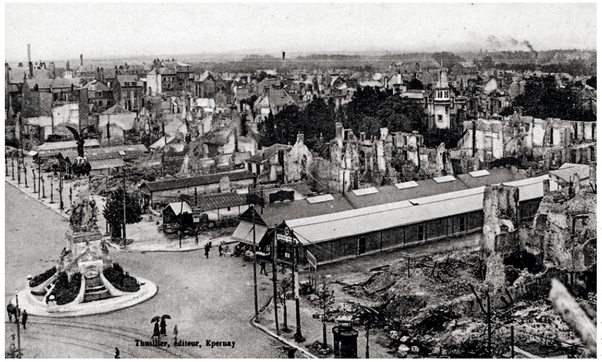

(crédit photo reimsavant.com ©)

En août 1919, plus de 40 000 personnes seront revenues à Reims où elles vivent dans une ville non déblayée, pour partie dans les logements consolidés et réparés hâtivement et d'autre part dans des baraquements.

Dans une ville en chantier et sous l'impulsion d'organisme comme "le Retour à Reims", fondé en 1919 par la Comtesse de Mun, une aide matérielle est fournie aux habitants, gratuite pour certaines catégories, en location pour d'autres, ce qui facilite la réinstallation dans des baraquements. Les maisons "Bessonneau", constructions provisoires en bois fleurissent place d'Erlon , autour de la Cathédrale, faubourg Cérès et surtout sur les Promenades où s'alignent 135 baraques. En mémoire du temps des pionniers, on la surnomme la "ville du Colorado" avec commerces au rez de chaussée et logement à l'étage, (La clé de Sol, Le lingot d'Or, Bijoux Roque, la Maison Margaux, Aux doigts de Fée..).
Tout ceci ne disparaîtra que vers 1928...
Les habitants sont logés dans des baraquements militaires de type "Adrian" ou dans des baraquements "Santé", réunis en de véritables villages reconstitués. En septembre 1920, on dénombre 2606 logements en baraquements accueillant 19790 rémois, soit une moyenne de près de 8 personnes par logement...
Le Retour à Reims organise également des cantines.

(crédit photo reimsavant.com ©)

(crédit photo reimsavant.com ©)

Reims,
le nouveau "Far West",
ville de pionniers ?

De la gare vers le centre-ville, les enseignes connues et réputées ont installé leurs échoppes en bois sur les promenades, ici rue Thiers

(crédit photo reimsavant.com ©)

En avril 1919, la mairie propose, en "location-vente" sur 4 ou 5 ans, trois types de baraquements : la "baraque Blocus", la "maison démontable", entièrement doublée et couverte en ardoise ainsi qu'une "maison démontable américaine".
Le loyer/bail annuel de ces maisons, pour la plupart avec magasins, s'échelonnait de 1400 francs/an à 2500 francs/an pour des surfaces pouvant aller de 48 m² à plus de 100 m². Au terme de 4 ans de loyers, le locataire était propriétaire, ce qui explique la difficulté à se débarrasser de ce qui ne devait être que provisoire !
En septembre 1924, sur les "Hautes-promenades" ce sont près de 70 commerces qui sont installés, complétés par une trentaine d'autres sur les "Basses-promenades". Quelques autres commerces (25 environ) sont disséminés à travers la ville et se retrouvent place de la République, place Saint-Thomas, place Saint-André, place du Parvis, au carrefour Cérès, rue Buirette, place Luton, rue du Mont d'Arène, place Dieu-Lumière, etc.

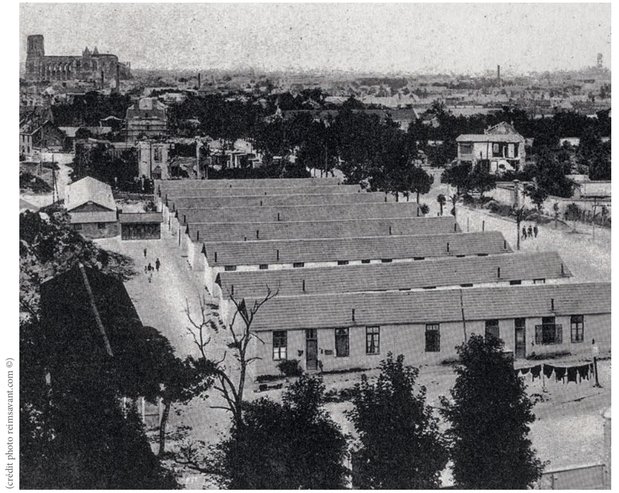

(crédit photo reimsavant.com ©)

Ensemble de baraquements collectifs vers le boulevard Diancourt, au pied de la Butte Saint-Nicaise

Il faut relancer l'industrie au plus vite, faute de voir la ville décliner irrémédiablement ; ici , les maisons provisoires de la cité Charbonneaux pour loger les ouvriers de la verrerie. la plus grande part seront encore debout et habitées au début des années 1960…

(Collection particulière)

22 études pour un plan unique

Plan proposé par Max SAINSAULIEU pour la reconstitution de Reims, décembre 1918.

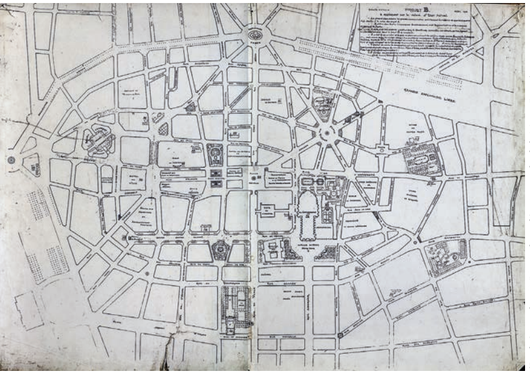

(Fonds Sainsaulieu 19 J 1 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Suite à l'appel à concours lancé fin 1918 par la Ville de Reims, 21 projets ont été adressés et exposés à l'École Professionnelle, rue Libergier, du 2 au 14 janvier 1919 puis soumis à l'examen du jury spécial et des services et commissions.
Parmi les auteurs des projets :
- MM. BOUCHETTE & EXPERT, FOURNIER, PORTEVIN & SAINSAULIEU, AUBURTIN, REDONT, KALAS, GALLERON, MAIGROT, etc. La proposition de Kalas est écartée du concours pour avoir reproduit son projet de 1916 (voir pages 6 - 7).

En accord avec les prévisions de la municipalité de guerre, les auteurs des meilleurs projets seront chargés de la reconstruction des principaux monuments de la ville :
- BOUCHETTE & EXPERT : Hôtel de Ville
- PORTEVIN : Ecole professionnelle et nouvel hôpital
- SAINSAULIEU : Bibliothèque
- MAIGROT : Halles

Le 12 septembre 1919 est adressé le plan d'aménagement, synthèse des différents projets réalisée par la mairie sous la conduite de DUROY de BRUIGNAC, adjoint au maire (J.B. LANGLET étant toujours maire), au Préfet de la Marne pour avis.
Les principales considérations qui ont orienté les décisions du Conseil Municipal dans l'élaboration de ce plan sont :

- **1** Énormité des dépenses d'un remaniement assez important pour une ville extrêmement étendue (surface bâtie de 850 ha, 150 km de voiries). En conséquence, limitation des modifications en quantité et en nature au plus utile et au plus urgent.
- **2** Importance considérable, malgré les ruines apparentes, des éléments de construction subsistant en profondeur dans tous les quartiers de la ville, aucun pilonnage n'ayant eu lieu et très peu de bombardements de gros calibres.
- **3** Ce point est relatif à l'impatience des habitants à savoir où, quand et comment ils pourront reconstruire.
- **4** Enfin, la préoccupation de faciliter la reconstruction dans des conditions hygiéniques confortables en évitant des îlots trop petits.

Le 12 novembre 1919, conclusion de l'architecte en chef des Régions Libérées :
..."il n'a pas été assez prévu d'aménagements pour la grande circulation, pour les communications indirectes, pour l'application des idées modernes et l'extension industrielle. Le projet, incomplet, est à remettre à l'étude..."

La ville de Reims s'inquiète alors du retard que cela va provoquer et demande que l'avis de cette commission ne fasse pas obstacle à la poursuite urgente de l'approbation du plan par le Conseil d'Etat.

1919, concours pour le plan de la reconstruction de Reims

Reconstruire une ville ne saurait souffrir d'aucun retard pour permettre aux populations déplacées de revenir et à l'activité industrielle et économique de redémarrer.
Dès le 17 avril 1919 est promulguée une loi assurant aux sinistrés, le versement de dommages de guerre.
Cela s'accompagne, dans le même temps, de la création du "Service des Travaux de Première Urgence" (S.T.P.U.), dont le rôle est primordial en matière d'hygiène, en particulier.
Déjà en place depuis 1916 "La Renaissance des Cités", œuvre d'entraide et d'action sociale, financée par la Fondation ROCKEFELLER, a pour objet de servir de bureau d'études et de conseils aux communes en vue de leur reconstruction.
Autour de personnalités comme G.RISLER, R. DAUTRY ou M. POETE, cette association regroupe des architectes fondateurs de la Société française d'urbanisme (D.-A. AGACHE, M. AUBURTIN, L. JAUSSELY) et d'autres comme L. BONNIER, F. JOURDAIN et même le jeune C.-E. JEANNERET-GRIS ("Le Corbusier").

Le plan proposé par la Mairie de Reims le 12 septembre 1919

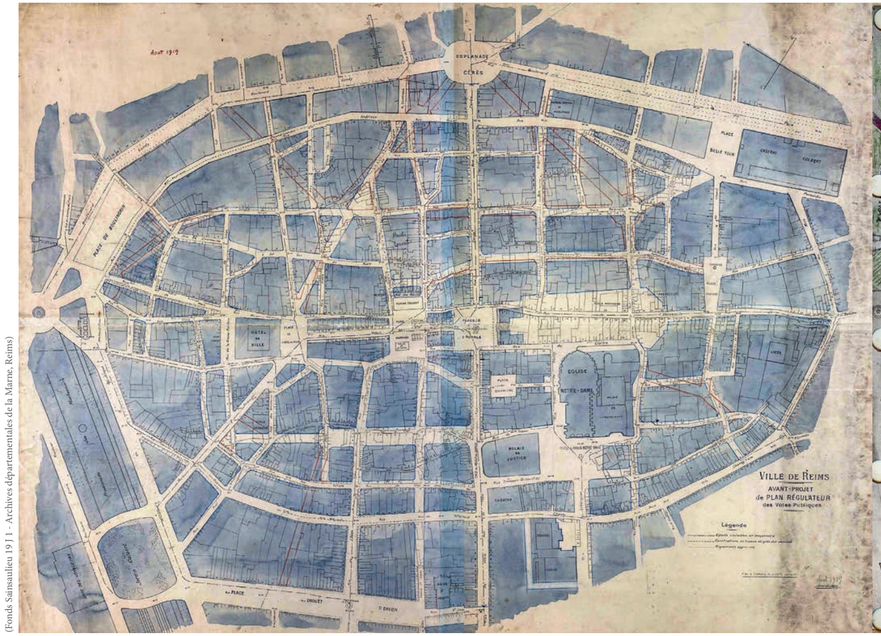

(Fonds Sainsaulieu 19 J 1 - Archives départementales de la Marne, Reims)

11 mars 1920, un nouveau plan pour Reims

Le Conseil Municipal élu en décembre 1919, avec pour Maire Charles ROCHE, chargea M. G.B. FORD*, architecte américain, (sur la vive recommandation de "La Renaissance des Cités") de modifier, selon ses vues, le plan précédemment proposé.

G.B. FORD, urbaniste et initiateur du "zoning" avait participé le 3 mai 1918 à une réunion, au Sénat, du groupe parlementaire des régions envahies, à l'invitation de Léon BOURGEOIS (théoricien du Radicalisme et du Solidarisme, sénateur radical socialiste de la Marne depuis 1905, il sera le premier secrétaire de la Société des Nations en 1919, Prix Nobel de la Paix 1920). Une première version du plan Ford fut donc soumise à enquête au début de l'année 1920.

**en mai 1918, M. Ford est représentant en France de la Croix Rouge Américaine.*

Observations suites à la présentation à l'enquête :
..."le principe qui apparaît appliqué par M. FORD est de donner satisfaction aux modernistes et aux traditionalistes en taillant d'abord un réseau de voies larges et droites, suffisantes pour assurer en quantité et en directions, toutes les circulations utiles ; puis de laisser subsister à côté d'elles, toutes les anciennes rues sans rien changer à leurs sinuosités et à leurs étranglements.
Cette conception spécieuse conduit à un résultat déplorable. Elle pourrait à la rigueur convenir à un quartier de grands îlots insuffisamment percé, c'est exactement le contraire ici"...
..."Les autres artères biaises coupent 4 fois plus d'immeubles que celles dirigées dans le sens des parcelles... il ne faut les créer qu'avec une extrême réserve...

les expropriations qu'elles entraînent sont coûteuses. Les percées nouvelles sont très onéreuses parce que tout est à faire, substructures, canalisations nouvelles, superstructures.
... Retrouver des ruelles disparates au détour d'une avenue et voir des constructions modernes dressées sur un vieux plan ne constitueront pas même un mauvais pastiche.
Il est regrettable que le dispositif central du projet BOUCHETTE & EXPERT, accepté par la Mairie, ait été sacrifié dans le plan Ford.

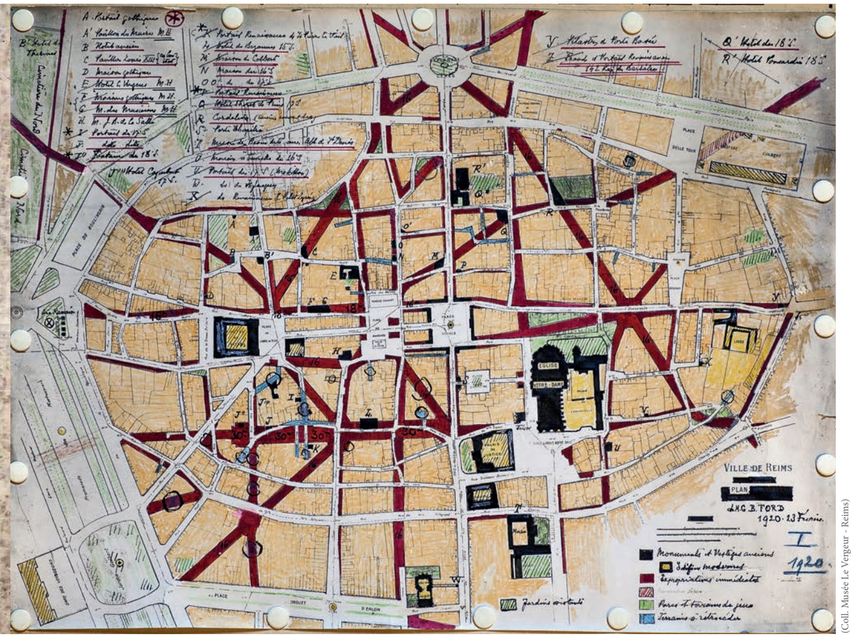

(Coll. Musée le Vergeur - Reims)

Une des premières versions (février1920) du plan FORD sur lequel H. KRAFFT répertorie les monuments anciens et les bâtiments qui seraient affectés.

Le petit carnet noir d'Hugues Krafft

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

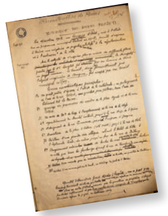

En mai 1920, Hugues KRAFFT, président de la Société des Amis du Vieux Reims, consigne dans un petit carnet noir, en 12 pages d'une écriture serrée, le déroulement de la négociation autour du plan de reconstruction de le ville de Reims. Ces réflexions couvrent la période de décembre 1918 à mai 1920 et constituent un témoignage qui, au delà de son propre engagement partisan, éclaire d'un jour nouveau cette période particulièrement chaotique.

Reconstruction de Reims, historique des divers projets :
En décembre 1918, un concours d'idée, mis à l'étude sur un programme municipal élaboré en 1915, permit d'exposer à Reims, une vingtaine de projets relatifs "à la régulation et à l'extension" de la ville.
Avec la volonté de s'inspirer plus ou moins des différents plans, la municipalité présidée par le docteur Langlet fit étudier par ses bureaux de voirie un projet nouveau. Ce travail, dirigé très personnellement par l'adjoint-ingénieur de Bruignac, fut accepté par son Conseil municipal en juin 1919.
Comme caractéristiques principales :

1°- Un grand jardin d'équerre à l'abside de la Cathédrale, prolongeant la rue Colbert, avec guichet pour piétons, dans l'axe du bâtiment dit la Douane.
2°- Ajourage en promenoirs des arcades de la place Royale et de la rue Colbert.
3°- Un cours de 30 m de large à l'emplacement de la rue de la Clef.
4°- Agrandissement du marché central jusqu'à la rue N-D de l'Epine.
5°- Prolongement de la rue Courmeaux, jusqu'à l'impasse Saint-Jacques.
6°- Ouverture de la place d'Erlon jusqu'à la rue de Vesle.
7°- Création d'une grande voie oblique reliant l'Hôtel de Ville à l'esplanade Cérès, du moins jusqu'en face de la rue de Bétheny.
8°- Élargissement radical de toutes les rues n'ayant pas 10 m (de large) tant en ville que dans les faubourgs (sauf la rue de Tambour).
9°- Création d'une nouvelle gare de marchandises à l'est de la ville au quartier des Coutures.
10°- Création d'un nouveau pont sur le canal au voisinage du pont de Saint-Brice.

Quantité d'observations furent déposées à l'enquête, sur ce projet que beaucoup trouvaient coûteux, que d'autres accusèrent d'être peu respectueux des souvenirs archéologiques. Sous un autre prétexte, à savoir que les quartiers de la périphérie n'étaient pas étudiés suffisamment et que leurs combinaisons manquaient d'ampleur, la Commission refusa le projet en novembre 1919.
Le Conseil municipal était à expiration de son mandat. Son renouvellement absolu sur un programme défavorable aux adjoints de Bruignac et Charbonneaux rendait improbable la poursuite des parti-pris émanant de l'administration renversée.
L'impossibilité va se prolonger d'obtenir des alignements pour reconstruire ou réparer des centaines, des milliers d'immeubles. Cela jette un trouble énorme dans l'esprit des propriétaires et paralyse toute bonne volonté. C'est alors que M. de Polignac, président de la Société d'études pour la reconstruction de Reims, président avec M. Roche (devenu maire) du Syndicat d'initiative, dut se trouver en rapport avec la Renaissance des Cités dont le siège est à Paris.
M. de Polignac, chef de la maison Pommery, est un homme jeune, marié récemment à une américaine et doué de qualités militantes d'autant précieuses qu'elles sont et ont toujours été extrêmement rares à Reims.
Est-ce lui, est-ce la Renaissance des Cités qui inventa M. Ford ? Toujours est-il que fin 1919, on entendit prôner le zèle de la Société Coopérative de Reconstruction, laquelle, dans l'intérêt immédiat des adhérents, avait chargé un architecte-urbaniste américain d'improviser un nouveau plan de la ville, capable de donner satisfaction, d'urgence, aux intérêts divers.
Bientôt après se répandait sympathiquement le bruit que le projet Ford était spécialement économique, et d'autant plus qu'il renonçait à l'élargissement absolu à 10 mètres de toutes les petites rues anciennes et sans activité. Promesses bien capables d'endormir les inquiétudes d'une infinité de propriétaires de menue et moyenne fortune. Lors, la Société Coopérative était en période de formation et propagande. De tous côtés on vivait de l'écho d'anciennes promesses, ravivées par de nouvelles. Des avances allaient pleuvoir grâce à ses relations et interventions. On divisait la ville en secteurs de reconstruction immédiate. Les américains par ci, les américains par là etc, etc. L'année de la victoire s'achevait ainsi.

Pourtant, au sens des gens mieux avertis restaient bien déprimantes l'incertitude des capitalistes, l'hésitation des constructeurs et des industriels, la stagnation des affaires. Fin décembre 1919 ou commencement janvier 1920, pour remédier à l'incertitude de la situation, le Préfet réunit à Reims le chef des services techniques, les ingénieurs des Ponts & Chaussées et de la navigation, ceux des Chemins de fer de l'est et des tramways de banlieue, le représentant du Général commandant la place, le nouveau maire, le président de la Chambre de Commerce, le président de la Société Coopérative de Reconstruction, lequel présenta M. Ford, porteur des premières esquisses d'un plan du nouveau Reims. L'étranger donna quelques indications sur ses intentions.
Il entrevoyait le développement d'une agglomération de 2 ou 300 000 habitants, une activité trépidante dans les quartiers nouveaux et la nécessité de faire dériver le plan du centre des besoins de la périphérie.

Quoique assez peu lisiblement crayonné et bariolé sur calque, l'avant-projet fut habilement exposé en son essence. Soit désir de mieux faire, soit pour suivre les intentions de la Commission départementale, qui demandait de voir grand, on avait sabré de grandes voies obliques à travers le noyau historique de la vieille ville. Surtout, M. Ford était inventeur d'une solution imprévue concernant l'établissement d'une nouvelle gare de marchandises qu'on hésitait à placer aux Coutures, à l'extrémité du faubourg Cérès ou bien à la Halte de Bétheny.
L'inédit était de la construire au nord, derrière les Casernes Neufchâtel et sa disposition en flèche présentait certainement l'avantage de ne pas obstruer le développement ultérieur du Faubourg de Laon.

La surprise, l'émotion furent grandes. Sur cette question primordiale de gare d'où découlait la combinaison de tant de voies nouvelles, le représentant de la Compagnie de l'Est refusa de se prononcer ex abrupto. Après échange de quelques idées favorables mitigées de réserves improvisées de la part des autres auditeurs très compétents, le maire, désireux de ne formuler aucune opinion prématurée, invita M. de Polignac et M. Ford à assister, le soir même, à une réunion du Conseil municipal, dans le but de soumettre tout spécialement leur idée de gare nouvelle.
On peut s'imaginer le Conseil municipal fort impressionné par semblable proposition. Composé d'hommes professionnellement étrangers aux questions dites d'urbanisme, il est presque entièrement dépourvu d'industriels, de grands commerçants, d'architectes et de techniciens. Nos édiles siègent, en général, pour la première fois, le maire et plusieurs de ses adjoints débutent dans l'administration. Chacun en son particulier et pour faire figure devant ses commettant, ne demande qu'à voir aboutir de suite la question troublante, écrasante d'un projet de reconstruction, dans lequel s'est attardé le conseil précédent.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Le plan Ford évolue très vite en février 1920 (13 puis 23 février).

Le petit carnet noir d'Hugues Krafft

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

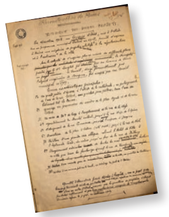

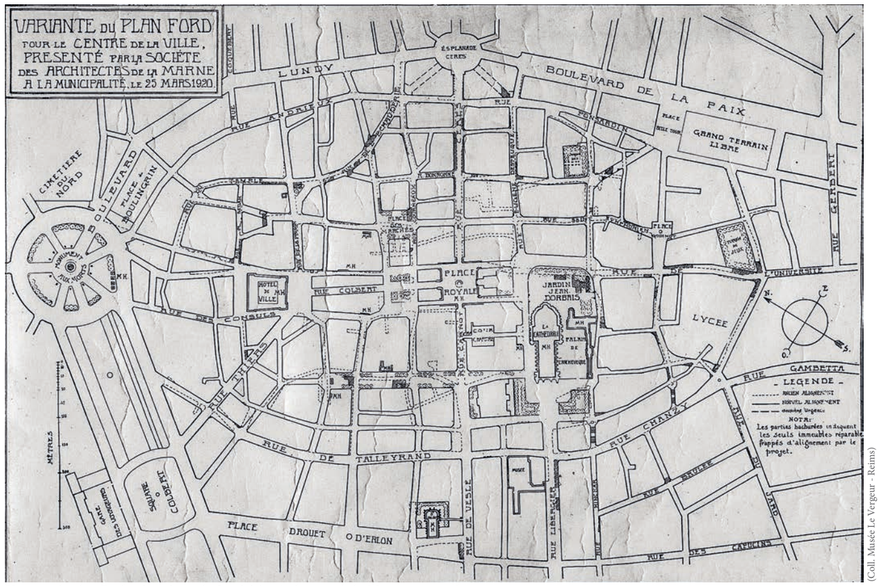

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Variante du plan Ford présentée par la Société des Architectes de la Marne au mois de mars 1920

L'une des chances de l'esquisse est de ne ressembler en rien au projet de Bruignac. De plus le service municipal de voirie est exténué, dérouté d'avoir peiné plusieurs mois sur un travail inutile. Il est incapable d'un nouvel effort. Nul n'est prophète en son pays. Bonne aubaine de rencontrer à point un homme du nouveau-monde, rempli de talents, paraît-il, de bonne volonté et de désintéressement Bref, à l'unanimité, le conseil charge monsieur Ford de dresser, officiellement, un plan municipal d'embellissement et d'extension de la ville. Un personnel sera recruté et installé provisoirement à l'Hôtel de ville. Une somme de 100 000 francs est votée pour frais d'études (on entend dire que c'est la Société coopérative qui paiera le supplément de dépenses et honoraires des collaborateurs, géomètres et commis). Courant janvier 1920, certains intéressés commencent à deviner la formule et la contexture du nouveau projet. L'auteur semble ambitieux, surtout, d'améliorer les communications. En pleine ville, pour aller d'un point à un autre, spontanément il imagine une ligne droite au travers de quoique ce soit, sans autre considération, semble-t-il, que de raccourcir les distances d'obtenir des voies larges. De sorte qu'en intersécance des rues existantes se crée un réseau d'obliques en tous sens, redécoupant en triangle les îlots préexistants. La topographie historique de Reims ne manquera pas d'en être altérée, son échelle déséquilibrée, ses aspects méconnaissables, sous prétexte de satisfaire à des besoins de circulation que nous ne soupçonnions point et contrairement aussi à la tradition instinctive des habitudes de vie locale. Justice à rendre à la Société coopérative de reconstruction d'avoir poussé très activement ses dessinateurs et d'avoir, aussitôt que possible, communiqué un plan d'ensemble à ses adhérents, tant en assemblée générale qu'en comités de quartiers.

Le graphique est bariolé, peu lisible, même aux gens de métier mais partout et toujours, M. Ford se déclare modestement désireux de recueillir des avis profitables, attestant que son seul rôle est de coordonner les idées émises par tous les projets antérieurs et que son plus vif souci est de se renseigner des besoins réels de nos concitoyens. Très docilement, les multiples doléances sont écoutées, on rédige sur un registre les dires des comités de quartiers. Verbalement on prodigue les promesses de donner satisfaction à toutes et à tous. Appréhensions sont ainsi calmées ; critiques vagues sont endormies par une aimable persuasion qui suffit à la plupart des gens incompétents. D'autres soupçonnèrent, depuis, que les avis sollicités et consignés ont été peu souvent relus. Et l'on constatera enfin, plus tard, que si des points de détail ont reçu quelque satisfaction, petit à petit, rien ne fut changé de la position de la gare de marchandises au quartier Neufchâtel, ni du parti-pris des grandes sécantes. Ces deux caractéristiques forment même l'âme du projet. Représenté en Conseil municipal le 5 février 1920, le plan Ford est accepté d'emblée, tant est grande la hâte d'en finir.

Cependant, semblable résultat qui semble un succès claironnable pour les protagonistes, multiplie les craintes des personnalités dissidentes, préoccupées, elles aussi de participer à l'amélioration générale de la ville mais dans un sens plus opportuniste et moins dispendieux. L'annonce d'une enquête à ouvrir du 23 février au 13 mars, stimule un peu tardivement des groupements divers. Fin février commencent à paraître, sans fard, des critiques de l'architecte Herbé, du député sortant de Mun, du vice-président du Syndicat général du commerce, de l'ancien maire Langlet, de l'ancien adjoint de Bruignac, à l'élargissement exagéré des rues d'avant-guerre. La Société des Amis du Vieux Reims énonce la liste de tous les vestiges anciens à conserver. L'enquête attire de très nombreux intéressés. Les industriels et comme rçants se sont attachés au projet de transplantation de la gare, à la question du canal. Ils ont envisagé de compléter notre ceinture de chemins de fer par une dérivation rejoignant au sud, vers Saint-Léonard, la ligne Mourmelon-Châlons. La très réelle et vive préoccupation des rémois s'est bien plutôt enfiévrée au sujet de la défiguration du centre. La Société des Architectes de la Marne, en vue de donner figure aux désirs des contribuables, crayonne une esquisse de contre-projet qui réduit sensiblement le chapitre des innovations. On conserverait presqu'intacte la, topographie de 1914 en se contentant d'améliorer, d'élargir les voies passantes, de les prolonger parfois, de créer quelques exutoires mais les rues tortueuses et sans circulation seraient conservées en leur étroitesse actuelle. Les améliorations seraient conservées en leur étroitesse actuelle. Les améliorations non-indispensables seraient abandonnées, quelque fois à regret, étant donné le malheur des temps. Présenté tardivement à la Mairie, le graphique des architectes n'a fait l'objet d'aucune publicité, d'aucune campagne de presse. Une regrettable dissidence, au sein de la Société des Architectes est d'ailleurs à signaler confidentiellement : ce projet exécuté, paraît-il en conformité d'un vote aurait été récusé par le président, l'architecte-ingénieur Portevin qu'on ne savait pas alors attaché, en collaborateur et depuis peu, au projet Ford. N'empêche qu'elle a pu suffire à faire avorter le dit contre-projet dans l'œuf. Il est cependant susceptible de fixer l'attention impartiale de la Commission supérieure et de prendre toute valeur dans l'avenir quand des constructeurs seront au pied du mur. C'est que, vu le désastre des finances, étant donné l'état comateux d'une ville à l'agonie, la circonspection et la parcimonie sont des qualités de circonstance, à l'endroit de ceux qui paieront les centimes additionnels, les naturels du pays, éminemment froids, laborieux et pratiques, peu enclins à se griser de mots. Eux qui vivent lamentablement sur leurs éboulis personnels, au milieu de gens uniformément ruinés, tristement ou férocement aigris, excusons-les de nourrir peu d'illusions sur un développement triplé de la ville et d'apprécier sans enthousiasme qu'on invente des sécantes dispendieuses au travers de la ville qu'ils ont aimé. au travers de la ville qu'ils ont aimé. Quels que soient le nombre et la valeur des dépositions combattant foncièrement, non seulement des détails, mais le partipris du projet Ford, celui-ci est approuvé le 2 avril par le Conseil municipal sous une vague espérance que le paiement des frais occasionné par l'expropriation et la transformation des voiries sera payé par l'état. Sept jours plus tard, cette délibération est consacrée par la Commission départementale séant à Châlons. Vers le 10 avril paraît dans la presse la reproduction du plan modifié en quelques points. L'auteur a jeté du lest : la ligne de chemin de fer traversant le cimetière du nord est abandonnée, les halles centrales reportées au voisinage de la gare, l'élargissement prévu de la rue Henry IV est reporté sur la rue de Mars, le jardin postérieur à l'archevêché reprend forme, le plan du Forum se présente agréablement.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Hugues KRAFFT

Avant-dernière version du plan Ford, 9 avril 1920

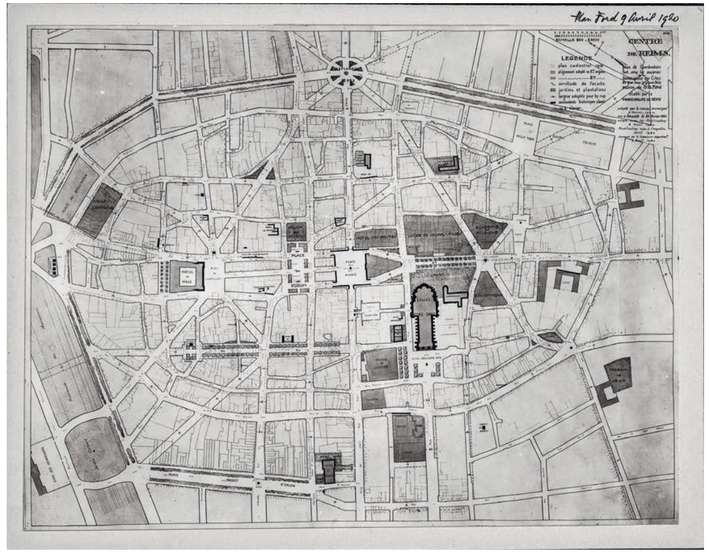

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Le petit carnet noir d'Hugues Krafft

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

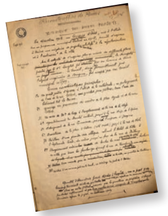

La lecture du plan à grande échelle du nouveau tracé révèle qu'une nouvelle main s'est chargée d'améliorer la clarté générale du dessin. Des avis assurent avoir rencontré à la Société Coopérative un urbaniste supplémentaire M. Charles Abella.

Le nouveau plan de Reims arrive devant la Commission supérieure au ministère de l'Intérieur, le 12 avril. M. Auburtin, architecte, nommé rapporteur, devra déposer son travail dans le délai d'un mois.

Le 29 avril, M. Auburtin convoque messieurs Benoist, président de la Chambre de Commerce, de Mun membre du Syndicat du commerce des vins de champagne, docteur Langlet, ancien maire, Krafft, président de la Société des Amis du Vieux Reims, Kalas, inspecteur du ministère des Beaux-Arts pour les fouilles et recherches archéologiques, Redont, architecte-paysagiste et Ford. C'est la première fois qu'une consultation de ce genre était provoquée malgré les promesses antérieures.

M. Benoist, polytechnicien et chef d'une imposante manufacture de tissage et filature de laines affirma qu'il s'était assuré de l'opinion officieuse de la Compagnie de l'est, absolument contraire à un emplacement de gare au quartier Neufchâtel et qu'elle refuserait à l'exécuter. Elle accepterait de construire une gare à l'extrémité du faubourg Cérès au voisinage de celle qui s'établit pour les Régions Libérées.

Or la position de la gare de marchandises sert de pivot à la systématisation entière de la voirie du plan Ford.

L'auteur estime que le centre de ville est le noyau de distribution de trafic venant de tous les côtés ; sur ce principe étaient établies plusieurs traversées de ville que la Chambre jugeait multipliées sans nécessité absolu et qui deviennent superflues si la gare de marchandises est à l'est.

M. Benoist estime que c'est le boulevard créé en 1850 au périmètre des anciens remparts qui doit être collecteur des grandes circulations. Si l'activité peut

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

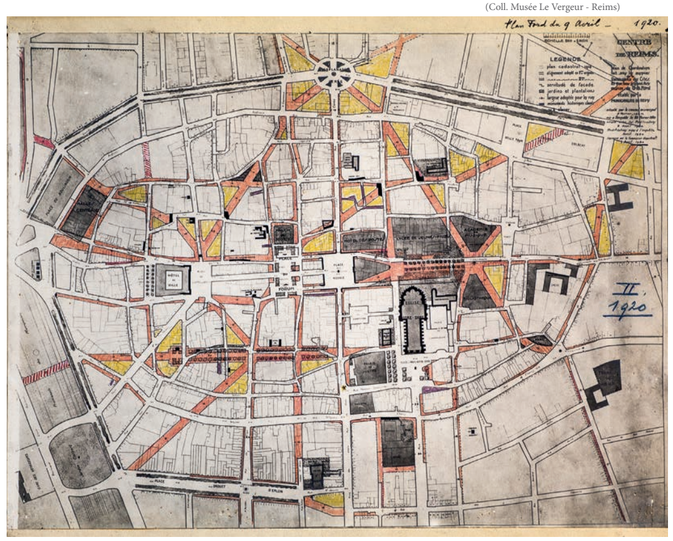

Sur cette version du plan Ford du 9 avril 1920, Hugues KRAFFT met en couleurs l'emprise des voies nouvelles ou élargies

être intense dans les quartiers futurs, le noyau de ville n'a rien à gagner du gros camionnage et des véhicules à grande vitesse. Seule la circulation des tramways constitue une énigme, mais qu'on peut satisfaire en dérivant leurs trajets par des voies latérales à Carnot-Cérès, à Colbert-Université pour laisser entière tranquillité à la place Royale qu'il importe de conserver intacte. Pour le reste il suffirait de relier plus commodément l'Hôtel de Ville à l'esplanade, par les rues Echauderie et Avant-garde élargies ; 2° la place Godinot à la rue du Jard ; 3° le boulevard de la Paix au quartier des Coutures. Autre raccord à améliorer, celui de la rue de Vesle à son faubourg par un énorme pont, solution très contestable et qu'on peut classer en 2° urgence. Monsieur le docteur Langlet, ancien maire, expose qu'aucune nécessité d'hygiène, aucune crainte d'encombrement n'engagent à l'élargissement exagéré des rues d'avant-guerre, encore moins à l'abus de larges transversales rectilignes. La mortalité dans les rues étroites de la vieille ville était un tiers des rues ouvrières sises entre l'extrémité des faubourgs Cérès et Cernay, où le plan Ford ne prévoit création d'aucun espace planté tandis qu'il pourvoit abondamment de parcs tous les autres faubourgs moins surpeuplés et contigus aux pleins-champs. Encore ce point de vue lui paraît fautif d'envisager une grande artère reliant le boulevard Saint-Marceaux au pont de Fléchambault qui détruit en partie les jardins de la maison de retraite. Précieux à conserver sont les jardins de ville qui, constituaient partout des réservoirs bienfaisants et la création de tant de rues nouvelles va morceler et réduire les plantations particulières. Une semblable transformation n'est pas non plus sans troubler excessivement le cadastre, les mitoyennetés, la valeur foncière des propriétés réparables, réparées ou intactes. Nos voies anciennes étaient généralement suffisantes, soigneusement entretenues, leurs parages sont restés en bon état malgré le bombardement.

M. Langlet termine en s'accusant d'avoir signé le projet 1919, plus modeste mais qu'il considérait déjà comme très onéreux et transformateur du centre.

M. Krafft rappelle avoir signalé à la Renaissance des Cités que, malgré les renseignements communiqués au sujet des édifices classés et des maisons intéressantes, bon nombre de ceux-ci sont encore en menace d'abattage au projet définitif, entre autres les maisons gothiques la rue de Tambour et la façade Louis XV du Musée. Il insiste pour que des règlements de voirie déterminent des hauteurs d'immeubles selon la largeur des rues et spécialement dans le voisinage de la cathédrale.

M. Kalas proteste contre l'élargissement de la rue de Tambour à 18 mètres qui ferait tomber les maisons classées, élargissement inutile étant donné la proche parallèle des artères Colbert et Consuls qu'on prolonge pour cette dernière jusqu'à la place du Forum.

Il estime excessif d'avoir imposé largeurs de 18 et 16 m à la rue de Mars et à tant d'autres sous prétexte de passages de tramways. Conformément au sentiment général des notables rémois ici consultés, il apparaît, non par timidité ou par ignorantisme, que la plus simple convenance impose de respecter, au centre d'une cité historique, non seulement des monuments, des vieux morceaux d'architecture, comme un titre de noblesse, mais le précieux tracé de sa topographie, l'échelle des voisinages, le pittoresque des détours et le caractère des plus typiques aspects. L'audace des nouveaux tracés, l'ampleur rationnelle des nouveaux attirails auront libre-cours dans la périphérie.

M. de Mun, ancien parlementaire qui ne s'est pas représenté aux dernières élections, est particulièrement soucieux du problème financier. Les détails critiquables ou non du projet en vedette ne lui paraissent qu'accessoires ; l'ensemble seul est à considérer. Plus exactement, la question d'actualité se résume en ceci : la ville peut-elle payer le projet qu'elle dépose ? sinon, qui paiera ?

Si l'on accepte à leurs justes valeurs les dires précédemment formulés par des concitoyens compétents, de situation indépendante, d'esprit large, dont la plupart habitués au maniement d'affaires considérables, il en résulte de façon certaine que le projet Ford, qui entraîne à une dépense hâtivement évaluée à 300 millions pour expropriations et voiries, se présente hors de proportion avec les ressources réelles de l'état, de la ville et des particuliers. La poursuite en sera donc impossible, d'où nécessité pour la municipalité de faire dans quelque temps machine arrière dans des conditions déplorables et de remettre en branle un programme simplifié.

Reprenant la parole, M. Benoist résume qu'au point de vue financier, si une opération de ce genre continue à être menée avec la hâte qu'on déploie en approbations successives, elle nous conduit aveuglément à une catastrophe. Aucun argument d'éloquence ou de sentiment ne résisterait aux statistiques effrayantes de la situation générale actuelle, dévoilées par le président de la Chambre de Commerce, en toute connaissance des règles et des secrets de l'économie politique. Conclusion mesquine mais rationnelle est de laisser les habitants reconstruire leur ville sur ses alignements formulés avant la guerre. Du moins, échelonnons nos efforts. Pressés de rebâtir sur des ruines cruelles, nous avons toutes raisons d'être modestes et timides en ce moment ; nous serons audacieux en seconde étape. Proclamons donc comme point de départ, le respect du noyau de ville, à rectifier le plus vite et le plus économiquement possible ; nous verrons grand, serons modernistes tant et plus dans la périphérie, si la réimplantation d'industries prospères nous y autorise.

Fin de séance. M. Auburtin demande à chacun de rédiger et lui faire parvenir un résumé de ses suggestions. A ce titre, accepte-t-il de joindre également au dossier l'esquisse de la variante élaborée par la Société des Architectes.

Aujourd'hui en possession de toutes les pièces du procès, la Commission supérieure a-t-elle simple rôle de proclamer correctes les dispositions d'hygiène, d'esthétique et de viabilité d'un projet intangible parce qu'apostillé par la municipalité et la Préfecture ?

Sa mission plus haute est-elle d'arbitrer les questions de savoir si la Ville de Reims doit réaliser soit :

1° Le plan Ford
2° La variante de la Société des architectes pour le centre de la ville
3° Le projet encore plus réduit de s'en tenir au plan d'alignement d'avant-Guerre.

Hugues Krafft

Hugues KRAFFT (3ème en partant de la gauche) sur le chantier de la reconstruction de l'Hôtel Le Vergeur).

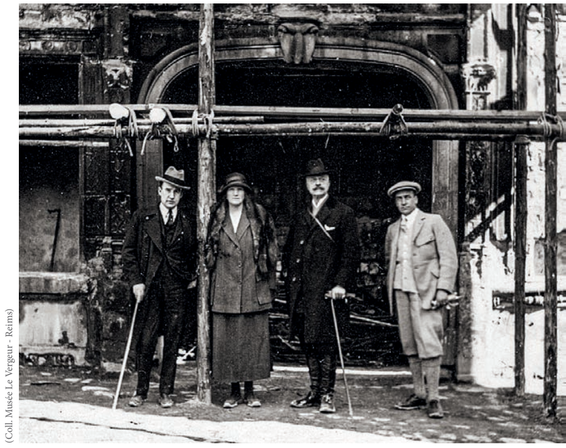

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

un plan vivement contesté dans la presse !

Après que le 23 mai 1920, Ernest KALAS eut publié une interprétation caricaturale et désopilante pour brocarder le plan FORD, le 5 juin 1920, c'est le magazine "L'Illustration" qui publie un article à charge sur le projet de reconstruction tel qu'il est envisagé par "l'américain".
Cet article virulent est signé par André HALLAYS (1859-1930). Cet écrivain et journaliste est alors le chantre du patrimoine français. Il est l'auteur de "En flânant - A travers la France", publication en 10 volumes des chroniques hebdomadaires qu'il publiait dans Le "Journal des débats" (1814-1944).
L'homme fait autorité et son article aura certainement eu un retentissement au niveau national.

Ernest KALAS, inspecteur des fouilles et recherches historiques de Reims, opposant majeur au plan Ford. Gravure de Léon BLOT, 1923.

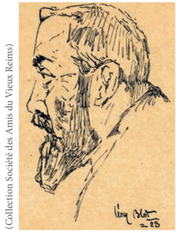

(Collection Société des Amis du Vieux Reims)

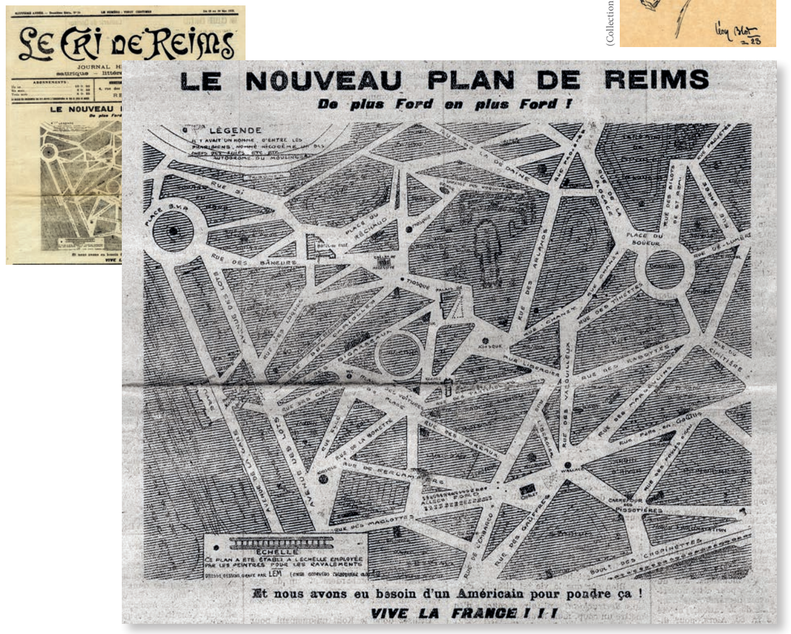

(Reims, BM, FIC, B514546101_PER_CH_FOL_47_19200530_une)

Les villes de France de plus de dix mille habitants sont tenues de dresser des plans dits d'extension et d'amélioration, afin que leur développement puisse désormais s'accomplir selon les règles de la logique, de l'hygiène et de l'esthétique. Pour obéir à la loi, la municipalité de Reims se préoccupa dès 1919 de préparer un projet de reconstruction.
Au premier abord, le problème semblait plus facile à Reims qu'ailleurs. Aux trois quarts détruite, la ville apparaissait comme un champ de ruines et de décombres dominé par la cathédrale meurtrie, chancelante, mais encore debout : le plan (Sainsaulieu) que nous publions à la page suivante montre l'étendue de la dévastation. Il semblait donc que les architectes eussent toute liberté de faire table rase du passé et de créer une ville nouvelle. Cependant, si l'on considère de plus près l'état des ruines, on voit que les bombardements et les incendies ne sont pas venus à bout de la vieille cité ; on ajouterait un nouveau vandalisme à celui des allemands si l'on traitait Reims comme une ville morte. Dix mille maisons sont démolies, mais çà et là surgissent encore des façades comme celles de l'Hôtel de Ville, de la Porte du Chapitre, du Musée, de quelques hôtels particuliers. Au milieu des maisons écroulées, on rencontre encore des vestiges de constructions du moyen âge, de la Renaissance, qui, soigneusement conservés, pourraient attester l'ancienneté et la gloire de Reims. Quant à ceux que ne toucheraient pas le spectacle de ces reliques, ils peuvent constater que la pavage et le sous-sol des rues sont intacts et qu'on gaspillerait des centaines de millions en sacrifiant ces ouvrages au désir de dessiner une ville toute neuve sur des données nouvelles.

Au cours des siècles, Reims s'est développé autour du noyau que formait le vieil oppidum gallo-romain. Le tracé des rues révèle clairement celui des enceintes successives maintenant disparues. Aujourd'hui, les quais du canal et une suite de larges boulevards marquent les limites de ce qu'on peut appeler le "centre historique" de Reims.

Au delà s'étendent les faubourgs industriels et populaires qui se sont formés un peu à l'aventure et qu'il faut assainir et régulariser. C'est dans cette périphérie que les "urbanistes" peuvent déployer leur science et leur ingéniosité, c'est là qu'ils doivent créer une ville moderne avec des avenues, des jardins, des marchés, des hôpitaux, etc.
Quant à la ville intérieure, ses voies suffisent et suffiront à la circulation, quel que soit dans l'avenir le développement des industries rémoises. Si certains élargissements sont indispensables, on fera bien, sans doute, de profiter de l'occasion pour les exécuter ; mais dans leur ensemble, les percées actuelles sont suffisantes ; il y a peu de ville en France qui, à ce point de vue, puissent rivaliser avec Reims.
Telle était donc la solution que conseillaient le bon sens, l'histoire et le souci de l'économie. Cette solution, le ville de Reims ne l'a pas adoptée. Elle a invité de très nombreux architectes à lui soumettre des projets qui embrasseraient toute la ville, puis elle a chargé ses ingénieurs de coordonner les idées apportées dans cette sorte de concours. Le résultat de ces travaux et de ces combinaisons fut un premier plan rectiligne et symétrique qui bouleversait Reims et ne laissait presque rien subsister de sa physionomie ancienne. Inutile d'insister sur ce projet mort-né. Les élections amenèrent à la mairie une municipalité nouvelle. Celle-ci voulait avoir son plan et, pour cela, s'adressa à un architecte américain, M. Ford.
Un étranger chargé de reconstruire Reims ! Un étranger maître de fixer à tout jamais la physionomie de la ville où furent sacrés les rois de France ! Pas un conseiller municipal de Reims n'a paru sentir l'inconvenance d'une pareille pensée. Il a fallu, pour émouvoir les rémois, que les plans de cet américain fussent placés sous leurs yeux.

Naturellement, M. Ford traitait Reims comme une ville du Far-West : il n'avait d'autres soucis que de pratiquer de vastes percées, élargissant ici les rues anciennes, là créant des voies nouvelles, et subordonnant tout au fétichisme de la ligne droite. Il jetait par terre des maisons intactes ou déjà reconstruites, éventrait un des cimetières, traçait une ligne de chemins de fer pour le ravitaillement d'un immense marché élevé au beau milieu de la ville... Ce fut un concert de protestations. Bon gré mal gré, M. Ford dut publier une nouvelle édition revue et corrigée de son plan de reconstruction. C'est celle que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs : elle est un peu mois désastreuse que le projet primitif, mais elle sacrifie toujours aux idées théoriques le caractère et les vestiges de la ville ancienne (nous ne discuterons pas ici les idées de M. Ford sur la création des quartiers neufs de la périphérie. Où convient-il de placer la gare de marchandises ? Dans quelle direction faut-il prévoir le développement de la ville ? Les commerçants et les industriels de Reims sont seuls compétents pour le dire, et la réponse qu'ils feront à ces deux questions déterminera tout le plan d'extension).
Si les retouches du plan ont donné quelques légères satisfactions à la Société des Amis du Vieux Reims et au Service des Monuments Historiques, tout le caractère de la ville n'en est pas moins altéré par ce système de large voies entrecroisées. Et de quelle étrange manière, cet "urbaniste" américain interprète les scrupules historiques des vieux rémois ! Dans la rue de Tambour s'élevait une jolie maison gothique dont la façade a été endommagée, mais non détruite. A côté se trouvait la maison dite des Musiciens ; les belles statues qui la décoraient furent mises à l'abri, la façade a été écrasée par les obus. On a retrouvé dans les ruines les pierres sculptées rien ne serait plus facile que de reconstituer ce charmant édifice.

Et sans doute, pour la partie architecturale, ce ne sera qu'une restauration ; mais en présence d'une pareille catastrophe, l'essentiel n'est-il pas de faire revivre, même au prix d'un artifice, le passé de la cité ? Enfin, ne vaut-il pas mieux exposer ces sculptures à leur place, sur la voie publique, que de les enfouir dans un musée ? On est parvenu à faire entendre raison à M. Ford ; mais comme il a juré d'élargir la rue Tambour, il renverse la façade gothique encore debout, et, respectant la façade reconstituée de la maison des Musiciens , il la laisse à sa place, au milieu de la rue nouvelle, entre deux lignes de tramways !

Les partisans du projet américain voudraient faire croire qu'ils n'ont contre eux que des antiquaires ; mais le plan Ford soulève bien d'autres critiques. Les architectes, qui ont voix au chapitre, puisque, le plan des rues établi, ils seront chargés d'édifier la ville neuve, font remarquer que toutes ces rues tracées en diagonale forment une infinité d'îlots triangulaires et que cette disposition est la moins propice à la construction. Puis tous les rémois soucieux de l'avenir de leur ville sont terrifiés de la dépense qu'entraîneront la création des rues nouvelles et l'élargissement des rues anciennes. Les expropriations sont évaluées à 300 ou 400 millions. Il faut, dit-on, prévoir une somme à peu près égale pour les travaux de voirie que nécessitera ce bouleversement, alors que les pavés, les trottoirs, les égouts, les conduites d'eau sont partout en bon état. Ajoutez à cela que le plus souvent les fondations des maisons démolies n'ont pas souffert et qu'on ne pourra les utiliser si l'on ne rebâtit pas sur les mêmes emplacements.

Où la ville de Reims trouvera-t-elle les fonds indispensables ? L'Etat lui donnera son concours ; rien de plus juste ; mais peut-il encourager ce gaspillage insensé ?
Sans doute le plan ne sera pas exécuté du jour au lendemain ; les travaux seront échelonnés sur un demi-siècle au moins ; mais les propriétaires, placés sous la menace de l'expropriation, se refuseront à bâtir ou bien n'élèveront que des baraques et des hangars. Le premier résultat de ce plan magnifique sera de rendre irréalisable la reconstruction de Reims !
Et pourtant il faut que Reims sorte de ses ruines. Sauver la cathédrale est notre premier devoir, mais nous devons la même sollicitude à la ville détruite. Aucune cité ne fut plus intimement mêlée à l'histoire de la France ; les allemands qui l'ont écrasée et incendiée le savent bien. Dans des pages enflammées et qu'on ne peut lire aujourd'hui sans émotion, Paul Adam avait, avant de mourir, retracé le passé de Reims, célébré la splendeur de la cathédrale, conté son affreux martyre. Qu'ils lisent ce petit livre tous ceux qui, dans le monde, en France et même à Reims, hélas, ne sentent pas quel symbole fut et demeurera pour nous la ville où Jeanne fit sacrer Charles VII ; ils comprendront pourquoi il faut qu'au jour de sa résurrection Reims montre toujours la noble et modeste beauté d'une vieille ville française.

André HALLAYS
journaliste et écrivain français (1859 – 1930)
L'Illustration - 5 juin 1920

p.s. Le projet de M. Ford vient d'être soumis à la Commission supérieure qui, en vertu de la loi, est chargée d'approuver les plans d'extension proposés par les villes. Le 29 mai, cette commission a refusé d'accepter le projet de M. Ford et l'a renvoyé à la municipalité de Reims pour nouvel examen.

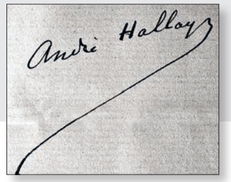

Plan Ford du centre-ville adopté le 13 août 1920

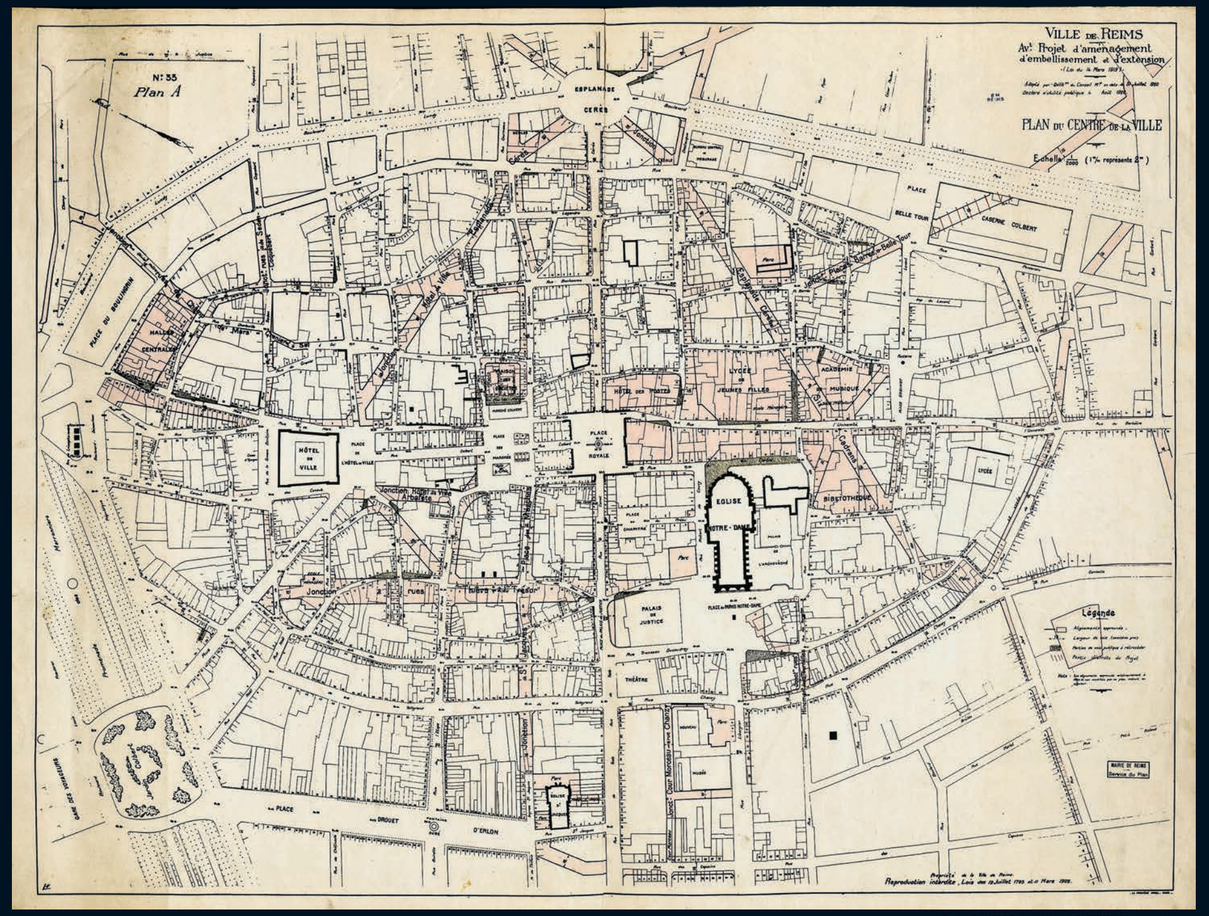

(Reims, BM, FIC,B-514546101_Aff_XXXIII-V-a-1_0_00001_p)

Un plan inachevé...

L'ultime version du plan FORD finalement adopté le 13 août 1920 ne sera donc pas appliqué dans son ensemble. Différentes causes en empêcheront la réalisation, en particulier l'opposition de propriétaires de biens préservés par les bombardements qui refuseront leurs destructions. Seuls quelques grands axes majeurs et structurants seront réalisés, ils auront le mérite d'ouvrir la ville.

- Le cours Anatole France va libérer un espace derrière le chevet de la cathédrale pour la promenade, structurant un axe de passage vers la Place Royale. L'architecte J-M AUBURTIN, également architecte de la cité du Chemin-Vert sera chargé d'établir le règlement architectural de cette nouvelle voie.
- Le cours Langlet (médecin, maire de Reims 1908-1919) réalisé dans un secteur moyenâgeux de rues étroites, rue de la clef et rue des deux-Anges, raccourcit la rue du Cadran saint Pierre, supprime les impasses Saint-Pierre et du Carrouge, et s'implante sur l'emplacement des boucheries de la fin XVIII[ème] siècle pour s'ouvrir sur la rue Thiers, libérant la vision sur la tour nord de la cathédrale de l'autre côté.

Cette large zone de 30 mètres destinée à la promenade s'organise autour d'un terre-plein central agrémenté de bassins et de bancs béton, aujourd'hui disparus, réalisés par l'entreprise ESCOFFIER.

Ces deux grandes voies nouvelles eurent à respecter des choix architecturaux imposés par la Mairie, une volonté de voir la présence de dômes d'angles polygonaux ou circulaires pour le cours Langlet et l'absence de pastiche moyenâgeux pour le cours A.France.

- La rue Voltaire, voie nouvelle créée dans le cadre de la reconstruction présente un échantillon architectural du moment.
- La réalisation des Passages Subé, centre commercial urbain couvert avant l'heure, apporte de son côté une idée nouvelle de déambulation citadine, prolongeant le principe des passages parisiens. Ce sera également l'un des rares cas de remembrement réussi.

Permis de (re)construire

Entre 1920, année d'adoption du plan d'urbanisme et 1929, fin de la reconstruction, près de 6500 permis de construire sont déposés. Pour les trois quarts, ils sont le fait de 325 cabinets d'architectes, environ et de taille très variable, qui travaillent à Reims.
Cet immense chantier va provoquer la venue d'entreprises, d'artisans et d'artistes, bien au-delà des limites du département (avec un hommage particulier aux maçons de la Creuse et aux expatriés) et, pendant une dizaine d'années, va s'édifier un ensemble immobilier d'une remarquable diversité. En effet, sans intervention de fonds publics directs, c'est d'une mise en œuvre individuelle qu'il s'agit, permettant à chaque propriétaire de construire maison ou immeuble selon son goût...
L'urgence aidant, il faut intégrer de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux et, bien sûr, de nouveaux styles.

Babel en Champagne ?

En 1923, on dénombre à Reims environ 20 000 travailleurs étrangers originaires de 48 pays : italiens, espagnols, portugais, polonais, lettons, 2500 natifs d'Afrique du Nord. Pour tenir la population en ordre, 156 policiers étaient sur place.
"The Graphic", 30 août 1924

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Au n° 2 de la rue du Bastion..

(Iconographie dommages de guerre 3 FI 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Chantier de charpente, rue du Temple.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Sur le chantier de reconstruction de la maison de Bertrand de Mun, rue du Temple, un prisonnier allemand travaille sous la conduite d'un chef de chantier qui semble d'origine italienne.

(Archives départementales de la Marne, Reims)

Chantier aux Établissements Mignot, 134 rue de Courcelles.

La Société Générale Coopérative de reconstruction de Reims

** Les comités de quartiers sont élus par leurs adhérents ; chaque comité comporte 4 membres.*

Compte-tenu de la complexité des mécanismes et de la difficulté à constituer soi-même son dossier pour obtention de dommages de guerre, il est fortement recommandé aux particuliers de se regrouper au sein de sociétés coopératives qui permettent une mutualisation des moyens et assurent une force de négociation auprès des entreprises.
La plus importante à Reims est la Société Générale Coopérative de Reconstruction de Reims.

Objet et nature de son intervention :
En première ligne, les réparations d'immeubles, en seconde ligne, les reconstructions, classées suivant un ordre d'urgence étudié par des comités de quartier*.

Constitution des fonds employés :
- Subventions accordées par l'Etat
- Versements faits à titre d'avance par les adhérents
- Libéralités, dons et legs
- Intérêts sur les sommes placées

La Société Générale Coopérative de Reconstruction de Reims se substitue au sociétaire pour obtenir le paiement des avances ou acomptes. Un compte personnel est ouvert à chaque associé.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus ; il règle les contrats passés et choisit, en accord avec les sinistrés, les architectes et entrepreneurs. Ce choix ne peut se porter que sur la liste des agréés. Le C.A. décide l'exécution de tous contrats et marchés. Il ordonne tous paiements et encaissements.

1920
Assemblée Générale du 24 octobre 1920, 09 h 30 dans une salle du musée de Reims sous la présidence de M. OGIER, ministre des régions libérées.
Synthèse des propos de M. Melchior de POLIGNAC, président
Le 31 octobre 1919, la coopérative comptait 30 adhérents.
Le 24 octobre 1920, la coopérative compte 2300 adhérents.
La prévision est d'un millier d'immeubles remis en état d'habitabilité au 31/12/1920 (à noter que les travaux ne s'effectuent pas dans l'ordre chronologique des adhésions)
Il est nécessaire de définir l'ordre dans lequel devront être effectués les travaux.
L'indemnité fixée par la Commission Cantonale pour la reconstitution complète est forfaitaire. De ce fait, l'engagement avec l'entrepreneur est au forfait.
La Coopérative recommande la formation de groupements d'entrepreneurs ainsi que d'une société d'approvisionnement de matériaux.
Il faut une stabilité et une connaissance du montant des crédits alloués pour assurer la continuité des travaux.
En conséquence, l'État doit être le banquier des coopératives.
Le système des avances remboursables (loi du 15/08/1920) devrait permettre d'assurer la continuité des travaux en donnant aux coopératives les facilités de trésorerie nécessaires.

1921
Assemblée Générale du 18 décembre 1921

En introduction, le marquis Melchior de POLIGNAC souligne le difficile problème de l'application du plan d'embellissement auquel est confrontée la municipalité.
Trois faits nouveaux et réconfortants marquent l'année 1921 :
- un ensemble de crédits en ligne avec les prévisions
- garantie de paiements aux entrepreneurs
- collaboration effective des coopératives et des pouvoirs publics

On assiste au début d'une véritable organisation et planification du travail de reconstruction. L'État en consentant un prêt sans intérêt est devenu le banquier des coopératives. Le délai de remboursement après vérifications est passé de 5 mois à 5 semaines. Grâce à la circulaire du 5 septembre 1921, liberté est donnée aux coopératives de fixer, sous leur responsabilité, le montant des avances à attribuer à chacun de leurs adhérents. En 1921, des travaux pour une valeur d'environ 100 millions de francs ont été réalisés ; pour 1922, la prévision est de 200 millions de travaux à effectuer !
Cela crée aux entreprises la nécessité d'embaucher. L'argent est là, les architectes doivent aller vite (travail au forfait) et maîtriser les prévisions de coûts.
Le problème des alignements en voirie n'est pas résolu à fin 1921 alors que la reconstruction des immeubles est subordonnée à la délivrance rapide des alignements et au paiement d'indemnités suffisantes dans le cas d'expropriation.
Au 1er janvier 1922, l'estimation du coût de la reconstruction encore à effectuer à Reims est de 1 milliard de francs (100 millions pour les réparations, 900 millions pour les reconstructions). Au rythme moyen de 200 millions par an, il faudra 5 ans pour achever la reconstruction de la ville, voire 6 ans en tenant compte des aléas.

Analyse de la typologie des biens immobiliers :
- 75 % des immeubles détruits ont une valeur 1914 inférieure à 50 000 francs*
- 25 % des immeubles détruits ont une valeur 1914 supérieure à 50 000 francs*

C'est donc une coopérative de petits et moyens propriétaires.
*(soit l'équivalent de 175 000 € en 2015)

Au 31 décembre 1921, l'ensemble des immeubles réparables confiés à la coopérative seront restaurés. Après avoir fait passer en première urgence les immeubles réparables, la seconde urgence va concerner les immeubles qui présentent des vestiges à conserver. Les immeubles entièrement à reconstruire viendront en troisième phase.
Les effectifs de la coopérative à la fin de l'année 1921 sont de 55 salariés.

1922
Assemblée Générale du 17 décembre 1922

Au bilan de l'année, 600 immeubles ont été reconstruits pour un montant de 170 millions de francs (+ 80% par rapport à 1921). Les ouvertures de chantier se font sur tous les fronts de la ville mais qu'en sera-t-il en 1923 ?
Cette crainte est due à l'absence de paiement de l'Allemagne, aussi, en ce 17 décembre, la coopérative est dans l'ignorance des crédits qui pourront être versés pour 1923. On redoute de voir la dynamique de 1922 se briser et de voir les entreprises obligées de stopper les chantiers et de mettre les ouvriers au chômage.
L'autre problème est qu'aujourd'hui une grande partie de la ressource est consommée par le remboursement de dommages mobiliers au détriment des dommages immobiliers.

1923
Assemblée Générale du 16 décembre 1923

Malgré les inquiétudes de fin 1922, le montant des travaux exécutés a encore progressé pour atteindre 180 millions de francs grâce aux crédits d'emprunts de la ville et de la société de reconstruction.
Fait nouveau, ce sont les entreprises du bâtiment qui imposent aux clients isolés d'entrer dans les coopératives pour être garanti du paiement des travaux.
Dans un autre domaine, l'Allemagne accuse la France de surévaluer la valeur des dommages de guerre ; voilà les sinistrés accusés de s'enrichir, une idée qui malheureusement va faire son chemin.
Au 31 décembre 1923, les 2/3 des dépenses prévues pour la reconstruction auront été engagées, ce qui laisse espérer un achèvement de la reconstruction dans 3 ans. Toutefois des restrictions budgétaires risquent de porter le délai à 4 ans.

1924
Assemblée Générale du 14 décembre 1924

1924 marque la fin de la solidarité nationale, en effet l'opinion publique se détourne désormais de la cause de la reconstruction. Pourtant, les provinces de France, protégées par les 10 départements sinistrés, doivent honorer leur dette.
Conséquence de ce désintérêt, l'appel à emprunt de 3 milliards n'a été couvert qu'à moitié de la valeur attendue. Autre problème, les 3/4 des paiements aux sinistrés l'ont été sous formes d'obligations décennales soit une perte en valeur de 20 %.
Les programmes établis pour 1924 ont été alimentés pour 2/3 en crédits espèces et pour le tiers restant en crédit d'emprunt.

1925
Assemblée Générale du 27 décembre 1925

La situation est devenue dramatique, plus de crédits de l'État, ni en espèces ni en obligations. Les travaux sont partout ralentis. Les travaux en cours d'exécution ne seront pas payés avant 7 ou 8 mois et le décalage risque d'absorber en large partie les crédits attendus pour 1926. Une odieuse campagne, calomnieuse et mensongère a dénoncé l'œuvre de reconstruction comme celle de profiteurs qui ont tiré des milliards des caisses du trésor.
Cette défaillance porte un coup mortel aux coopératives de reconstruction.
S'ajoute à cela une crise économique interne à Reims.
Aujourd'hui, Reims est trop grande pour elle ! Quand les immeubles en cours de travaux seront achevés, Reims pourra abriter 115 000 habitants. Elle en compte à ce jour à peine 80 000. Déjà, un millier d'appartements prêts à recevoir des locataires sont à louer, de magnifiques immeubles entièrement vides sont à vendre à vil prix. les sinistrés ont du compléter sur leurs propres fonds pour achever les travaux en panne de financement.
Il manque à Reims 30 à 40 000 personnes. Alors qu' a été créé l'Office pour la Prospérité de Reims destiné à encourager le retour des entreprises, la société de reconstruction a apporté son appui pour l'édification d'une usine de linoleum* qui emploiera 1500 personnes ce qui représente un accroissement de 5000 habitants. Les versements de l'État sont tombés en 1925 à 200 000 francs contre 50 millions en moyenne au cours de années 20-23. Enfin, on annonce pour 1926 la fin des paiements à découvert, les paiements se faisant dorénavant uniquement après mandatement préalable de l'État.

** devenue Sarlino*

Le plus gros de l'œuvre de reconstruction s'achève au courant de 1926, année pour laquelle les archives font défaut.
Au total, la coopérative aura traité la restauration ou la construction de 4 800 immeuble ou maisons appartenant à 2711 adhérents (60 % restauration / 40 % construction).

D'autres Sociétés moins importantes existèrent comme le Groupement pour la Reconstitution Immobilière de Reims qui regroupait 974 sinistrés (dissoute le 2 juillet 1933), la Société de Reconstruction "la Rémoise" dirigé par l'architecte Louis BESLIER, sans omettre la Coopérative Subé (architectes Pinard et JM GAISLIN) .Au ministère des Régions Libérées, 8 ministres et 5 sous-secrétaires d'Etat se sont succédé jusqu'au 12 août 1926, date à laquelle ce ministère est rattaché au ministère des Travaux Publics.

Un travail, considérable, a été réalisé dans des conditions souvent difficiles, financières et surtout morales, particulièrement quand le reste de la France se désintéressa injustement du sort des sinistrés. Peut-être l'histoire avait-elle duré trop longtemps ?

(Collection particulière)

Le marquis Melchior de POLIGNAC est nommé en 1919 Président de la Société Coopérative de Reconstruction de Reims et se verra élever en 1925 au grade d'Officier de la Légion d'Honneur pour les services rendus à la Ville.

Regards sur le quartier Chanzy-Gambetta…

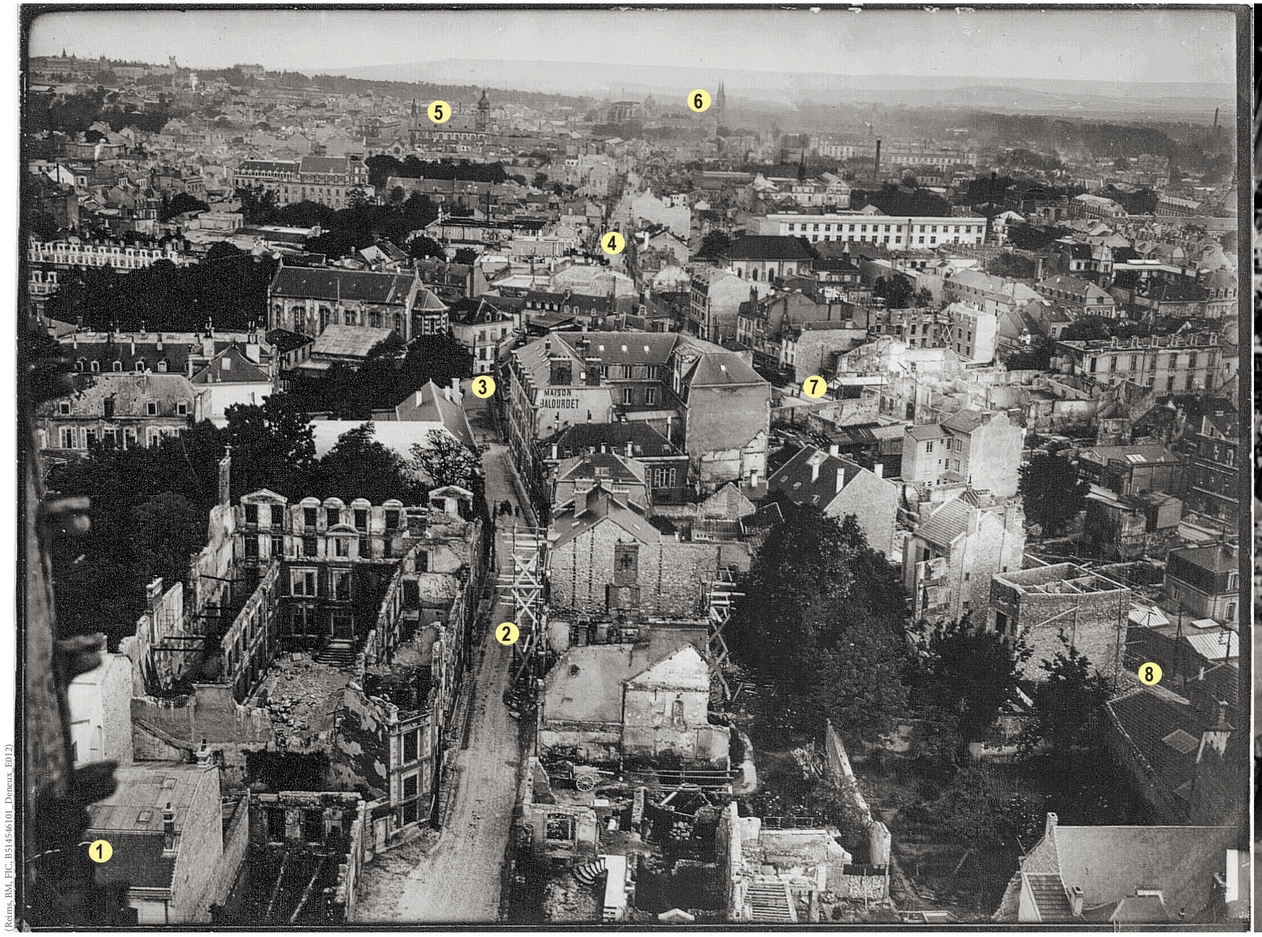

(Reims, BM, FIC_R514546101_Daneux_E012)

1 Archevêché 2 Rue d'Anjou 3 Place des Six-cadrans 4 Rue Gambetta 5 Saint-MAURICE 6 Saint-REMI 7 Rue Chanzy 8 Rue des Fuseliers

… et sur le quartier cathédrale

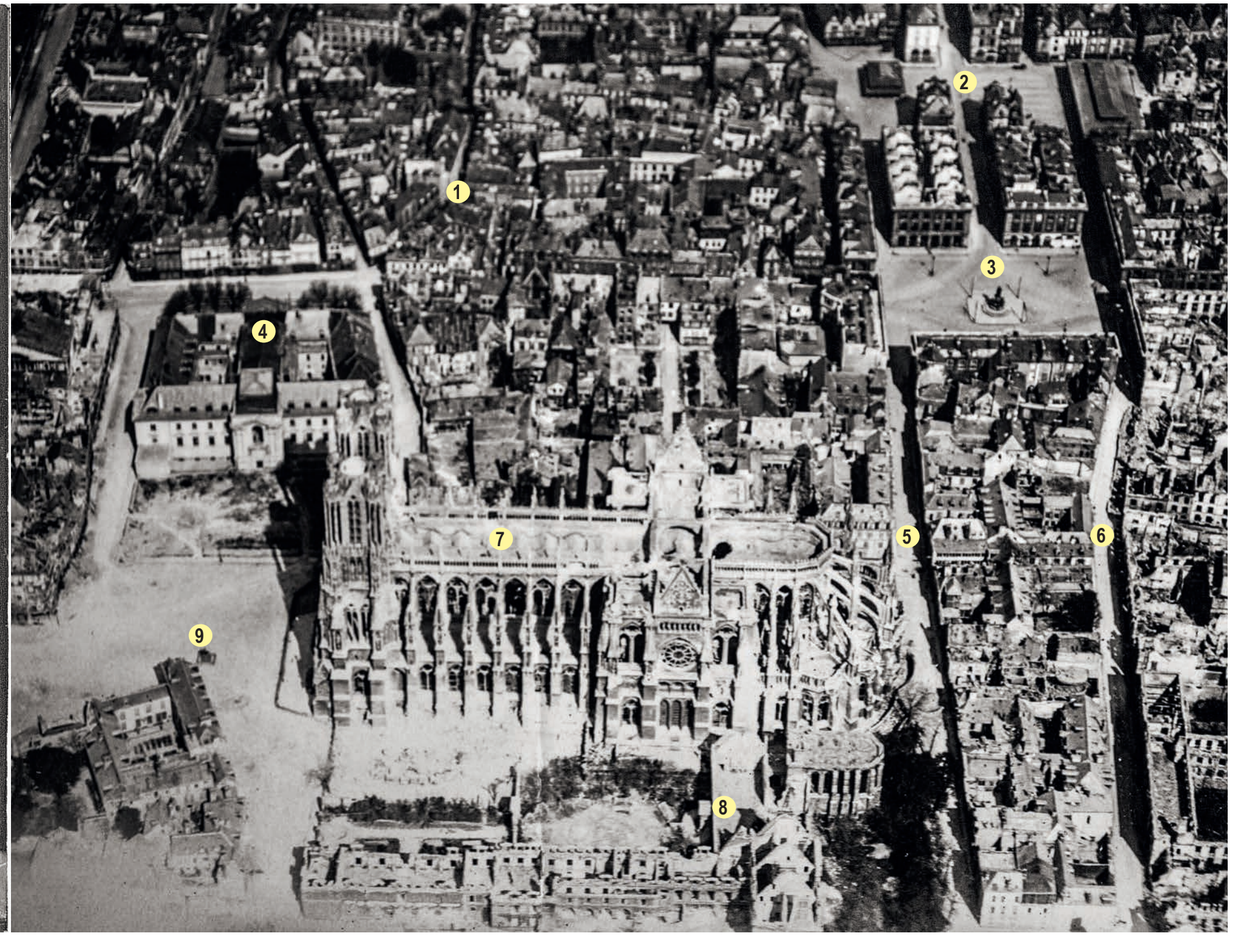

(Collection particulière)

1 Rue des Deux Anges 2 place des Marchés 3 place Royale 4 Palais de Justice 5 Rue du Cloître 6 Rue de l'Université 7 Cathédrale Notre-Dame 8 Palais du Tau 9 parvis de la Cathédrale

L'édification du Cours J. B. LANGLET

- Le cours J.B. Langlet (maire de Reims 1908-1919) semble avoir été proposé par le tandem PORTEVIN - SAINSAULIEU qui avaient, dans leur plan de 1918, imaginé la création d'une vaste artère centrale orientée vers la Cathédrale, en lieu et place du lacis de rues moyenâgeuses que constituaient la succession des pittoresques rues du Krouge (Carrouge), de la Clef et des Deux-Anges.

A l'extrémité nord le Cours Langlet s'installe sur l'emplacement des anciennes boucheries de la fin du XVIII[ème] siècle. C'est l'occasion de créer une belle ouverture sur la rue Thiers, de laquelle s'ouvre dorénavant une large perspective vers la Cathédrale Notre-Dame.

vers 1920 (Reims, BM, FIC,B514546101_Deneux_E011)

vers 1923 (Reims, BM, FIC, B514546101_XLII_Langlet_01_BMR28_008)

D'une largeur de 30 mètres, inusitée pour l'époque, le Cours Langlet, à un moment où l'automobile n'a pas encore tous ses droits, s'organise en un vaste espace de promenade autour d'un large terre-plein central qui sera par la suite aménagé avec des bassins et de bancs en béton, aujourd'hui disparus, réalisés par l'entreprise ESCOFFIER.

en 1925 (Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

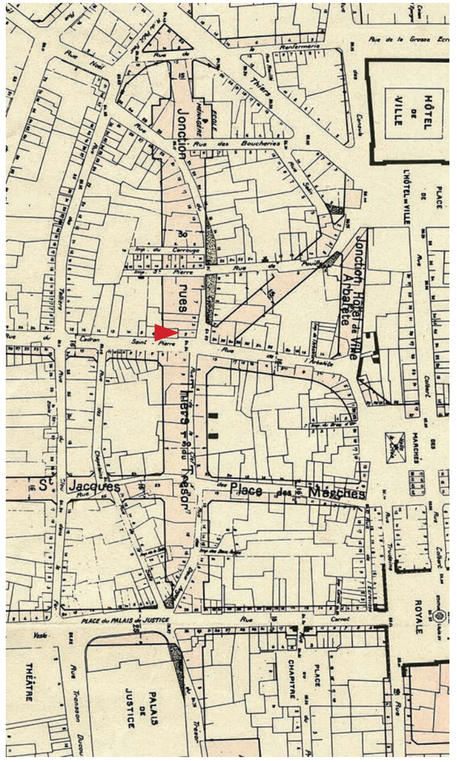

(Reims, BM, FIC,B-514546101_Aff_XXXIII-V-a-1_0_00001_p)

Curiosité insolite à l'examen de ces photos montrant l'évolution du quartier avec l'ouverture du cours J. B. Langlet, vaste percée de 30 mètres de large. On peut constater que jusqu'en 1925, malgré l'avancement conséquent des travaux et l'édification des grands immeubles au long du cours Langlet, il subsiste une petite maison indiquée par une flèche rouge. Elle correspond au numéros 1 de la rue du Carrouge et 2 de la rue du Cadran Saint-Pierre et ne figure pas sur l'inventaire des édifices remarquables. Le mystère est complet sur cette insolite résistance à la destruction …

1919 - 1930
une architecture en pleine mutation

Comme toujours, la sortie d'un conflit accélère les évolutions et mutations techniques, le retour à la paix permettant de tirer profit de développements jusque là réservés à l'usage militaire. L'architecture avait anticipé sur ces bouleversements et, en temps de paix, avait engagé, dès 1910, sa rupture avec l'éclectisme et l'Art Nouveau. L'utilisation naissante du béton et l'apparition du style Beaux-Arts sont propices au développement d'une forme de néo-conservatisme s'accordant à la rigueur des plans et des surfaces.

Cela se traduit par une mise en valeur de la pierre de taille, par la volonté d'ouvrir les espaces et de faire rentrer la lumière, à travers les bow-windows, d'aménager de vastes terrasses en étage. Il faut rappeler que le Salon des Arts Décoratifs et Industriels Modernes qui se tiendra seulement en 1925 fut à l'origine programmé avant-guerre...

Ce chamboulement des idées porte à s'interroger sur le rôle même des architectes. Pêle-mêle, l'époque réclame de l'air et de la lumière, des vastes volumes à la circulation aisée, des équipements de conforts. La profondeur artistique doit-elle se dégager de l'utilité pour l'homme comme le suggèrent les mouvements successifs du WERKBUND puis du BAUHAUS ? Une chose est sûre, l'architecture est dès lors reconnue comme porteuse d'un mode de pensée et non plus simplement comme un simple mode de construction.

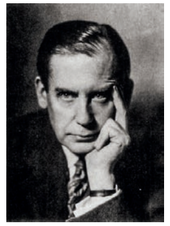

Walter GROPIUS (1883 -1969) fut l'instigateur du mouvement du BAUHAUS.
(Collection particulière)

(Collection particulière)

(Collection particulière)

L'imaginaire de la ville moderne et ouverte, favorisant les échanges dans un cadre lumineux et harmonieux.

(Collection particulière)

(Collection particulière)

Cet espace ouvert à la réflexion se concrétise à REIMS par la juxtaposition de postures "Néo-classique", "Art Déco" et dans une moindre mesure d'"Avant-garde", chaque expression de ces mouvements s'efforçant d'exprimer, parfois de manière caricaturale, la fidélité à une certaine tradition, une volonté d'exprimer la modernité ou bien encore de tendre vers un aboutissement de l'histoire.
Paradoxalement, aucune de ces trois tendances ne répugne à donner dans l'éclectisme, puisant ça et là dans les cultures et arts populaires, des sources lointaines qu'elles soient européennes, africaines ou asiatiques.
Pour exemple, la Rome Antique n'est pas oubliée qui nous lègue une colonne revisitée, utilisée pour sa puissance plastique.

A REIMS, un autre aspect est à considérer ; devant l'ampleur du chantier de reconstruction, on assiste à un clivage entre architectes (issus des Beaux-Arts) et bâtisseurs-constructeurs, souvent des maçons qui se comportent comme des maître-d'œuvres. On observe nombre de constructions signées du seul patronyme de l'entreprise de construction.

A l'évidence, REIMS n'est pas une école de la pensée architecturale mais bien plus un vaste terrain d'expérimentation, propice aux tendances nouvelles, souple et adaptable, dans bien des cas peu soucieux de cohérence...

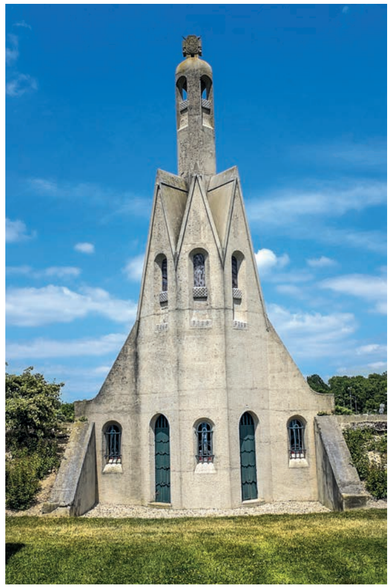

L'U.R.A.D. Union Rémoise des Arts Décoratifs fut créée en 1922 à l'initiative d'Ernest KALAS et deviendra Union Champenoise des Arts Décoratifs en 1927.
Son objet était la promotion de la création et de la production artistique locale.
A son intiative, un collectif d'artistes réuni autour de l'architecte Adolphe PROST réalisera le "Mausolée aux morts des batailles de Champagne privés de sépulture". Cette chapelle fut présentée à l'exposition des Arts décoratifs et industriels modernes à paris en 1925. Elle est depuis 1927 installée au cimetière militaire de Sillery.*

**Réalisation en béton par l'entreprise DEMAY, sculptures d'Édouard SEDIEY, vitrail du maître verrier Jacques SIMON, ferronnerie de Marcel DECRION qui a obtenu une médaille d'or ; le petit jardin qui entourait le mausolée était dû à l'architecte-paysagiste Édouard REDONT*

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

De l'historicisme au Mouvement Moderne, entre conservatisme et rupture…

La reconstruction de REIMS, immense chantier à la diversité architecturale remarquable, permet d'apprécier sur un laps de temps très court, 1919-1930, la grande variété de modes et de styles admis dans une cohabitation parfois tapageuse, représentative des courants et savoir-faire apportés par les architectes et entreprises de construction, provenant de différentes régions de FRANCE.
En matière d'hétérogénéité, REIMS est exemplaire et doit profiter d'une lecture attentive et bienveillante, les façades, autant d'expressions du visage urbain et de son tissu social le disent bien.
Si certaines maladresses ou incertitudes architecturales se manifestent ici ou là, des tendances fortes s'affirment et permettent de procéder à une classification qui facilite la lecture des styles ou tendances.

L'une des confrontations les plus emblématiques de la reconstruction de Reims qui voit la juxtaposition de l'historicisme et de l'esprit "Bauhaus" (arch. M. Margotin 1929).. Labellisée "Patrimoine du XX^ème siècle" en 2014.

les Grands Garages de Champagne, inaugurés le 10 juillet 1926, rue Buirette intègrent de façon démonstrative, et avec une certaine réussite, les symboles de l'Art Déco appliqués à un immeuble commercial..

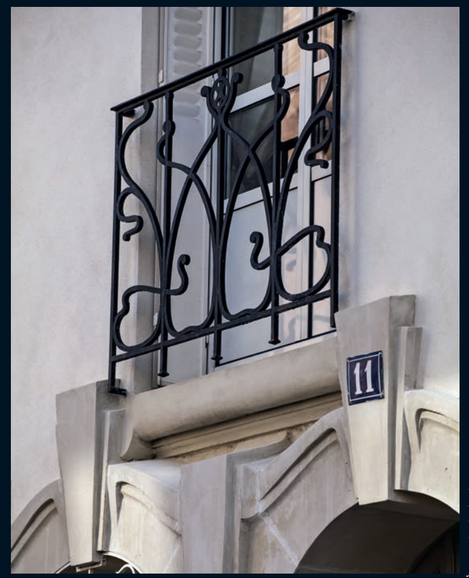

Le coup de fouet de l'Art Nouveau claque encore à quelques reprises à Reims au cours de la reconstruction comme dans cette belle façade de la rue Boulard.

Les derniers feux de l'Art Nouveau

Inspiré par l'orientalisme au détour des années 1860, le style "Art Nouveau" a pour volonté de joindre le beau à l'utile, d'installer une vision harmonieuse dans la vie quotidienne. La nature est omniprésente et devient l'élément d'ornement majeur dans le traitement architectural des façades, usage facilité par l'arrivée de nouveaux matériaux (métal, ciment armé), qui s'affranchissent de la rigidité et de la pesanteur. Souvent victime de ses outrances l'Art Nouveau n'a pas attendu le début de la guerre pour être passé de mode.
Quelques édifices avaient été construits à Reims dans le style Art Nouveau entre 1890 et 1910 dont certains, ayant échappé à la destruction, ont pu être restaurés et préserver ainsi la mémoire de cette époque et de cette manière de bâtir.
Au cours de la reconstruction de Reims, il fait encore de brèves apparitions sous la forme de motifs floraux ou de ferronneries.
Deux constructions sont à répertorier dans de ce style tel l'imposant Comptoir de l'Industrie (aujourd'hui Korian, rue Cérès) et bien sûr le Cinéma Opéra, rue de Thillois pour lequel les architectes Thion et Rousseau se déchaînent littéralement, offrant là une tardive représentation de ce type d'architecture exubérante !

Edifié avant la guerre dans le style Art Nouveau, cet immeuble de la rue E. ZOLA en conservera l'esprit malgré la reconstruction dont il sera l'objet.

L'arc outrepassé reste une référence marquante à l'esprit de l'Art Nouveau comme en témoigne cet immeuble de la place d'Erlon.

La ferronnerie reste un domaine où les réminiscences de l'Art Nouveau font long feu (place d'Erlon / rue de l'Isle).

Dans un registre d'expression évoquant un Art Nouveau à la croisée des chemins, Constant OUVIERE réalise cet originale façade au 86 de la rue des Capucins.

L'éclectisme et l'historicisme

Apparu au XIX[ème] siècle, le style "Historiciste", également nommé "éclectisme", s'attache à conserver et à revitaliser les racines anciennes du style local ou régional. Il recouvre ainsi le néo-gothique tout en s'opposant directement au néo-classique. On emploie improprement, à son propos le terme de "pastiche" qui ne qualifie pas un style mais une manière de faire copie. Comme le souligne J.P. EPRON dans "Comprendre l'éclectisme", la confusion entre "Eclectisme" et "Historicisme" commence lorsque les architectes dits "Gothiques" ou les architectes dits "Classiques" abandonnent l'éclectisme pour glisser, les uns et les autres, à la demande du client, vers le pastiche architectural.

L'éclectisme ou l'art de faire la synthèse entre le "Néo-classicisme", dont il s'éloigne, et "l'expression sociale et attendue" du moment présent, autorise une variété sans limite dans l'interprétation architecturale.

Vaste fourre-tout, l'éclectisme est très majoritairement présent dans la reconstruction de Reims.

C'est un style démonstratif et flatteur qui permet une identification rapide de celui qui en fait usage pour la construction de sa maison, de son immeuble ou de son commerce.

Il faut malgré tout reconnaître quelques qualités à l'éclectisme. En rupture avec l'héritage classique, l'éclectisme va permettre l'éclosion de la modernité par l'emploi de matériaux modernes. Avec cette période coïncide l'apparition de matériaux nouveaux comme les structures métalliques de grande portée, l'usage du béton et du ciment armé.

Leur emploi, débarrassé des contraintes classiques va favoriser l'élargissement des structures, leur élévation et l'optimisation de l'entrée de la lumière.

Bien que l'historicisme eut été officiellement banni pour la recontruction du cours Anatole France, au chevet de la cathédrale, on appréciera l'architecture d'esprit Tudor de cet immeuble.

L'architecture éclectique dans tout ce que son déploiement peut avoir d'extrême voire d'incongru. Nous sommes rue des Capucins devant l'œuvre de l'architecte Auguste Christ (1924).

Historicisme assumé pour cette maison de la rue de Tambour

A Reims, au temps de la reconstruction, tout est permis ou presque comme cette surprenante maison à colonne centrale, place d'Erlon (arch. Bellou, Bellanger & Collet 1924).

Façade tout en moellons pour cette originale construction de la rue de l'Étape

Belle perspective de la rue E. Desteuque vers le chevet de la cathédrale avec cet immeuble de facture néogothique (arch. Herbé & Deffaux 1923).

Quelques beaux immeubles de style "Historiciste" ont trouvé place à REIMS. Sans doute voulut-on saluer et rappeler la mémoire d'un patrimoine moyenâgeux encore présent avant 1914 et irrémédiablement anéanti à la fin du conflit. La rue E. Desteuque est bien représentative à cet égard.

Il faut retenir aussi, l'Hôtel le Vergeur, Place du Forum, la Maison Fossier, rue de l'Arbalète, la Pharmacie Crombé, Place Saint-Thimotée ou encore, à l'entrée de la rue de Tambour, une sobre façade au n° 3.

En remontant les siècles, le gothique TUDOR du XV[ème] siècle s'affiche avec la belle façade au n° 9 du cours A. France. Le style Louis XII est représenté Place Jamot et rue de Talleyrand (immeuble Devred), le style Louis XIII permet pour sa part d'affirmer un beau tempérament nationaliste avec ce que l'on appelle les bâtiments "Bleu-Blanc-Rouge" (ardoise/pierre/brique).

Le style néo-Hausmannien est représenté, en particulier rue Carnot, avec l'immeuble du Crédit Lyonnais et aux angles du Cours Langlet, coiffés de coupoles, comme souhaité par la mairie.

Le grand magasin "Au Petit Paris", à l'angle de la rue Talleyrand et de la rue de l'Etape est ouvert à la clientèle le 26 mars 1923. Sa façade fut primé au concours de l'URAD en 1923 (arch. Herbé & Deffaux).

Remarquable construction exploitant au mieux une parcelle longue et étroite, rue Saint-Pierre les Dames (arch. G. Bisson , 1923).

André Ragot modère ici son goût pour le modernisme en édifiant cet hôtel particulier, place des Martyrs de la Résistance, dans un esprit historiciste assez marqué (1925).

Le Régionalisme

Le “Régionalisme” est bien sûr assimilable à “l’éclectisme” mais il est intéressant de l’en distinguer car il va s’appliquer, à Reims, en dehors de tout canon architectural régional lié à la Champagne. Ainsi les tendances régionalistes visibles et abouties sont-elles importées, apportant une touche d’exotisme inattendu, et se concentrent dans l’architecture des Cités-Jardins : style Franc-Comtois/Alsacien pour la Cité du Chemin Vert, Basco-Landais pour les Cités Maison-Blanche et Mulhouse ou encore Anglo/Normand pour la Cité des Trois Fontaines. Dans cette tendance régionaliste, la reconstruction voit l’éclosion de maisons individuelles de style “balnéaire” au charme pittoresque. Le régionalisme, tel que mis en œuvre à Reims, permet l’expression d’un certain particularisme finalement assez conservateur dans la mesure où il exprime, dans la conscience identitaire du XX^{ème} siècle, une alternative rassurante à l’idéologie dominante de la modernité, comme l’analysent F. LOYER et B. TOULIER.

Plus proche de l’esprit “Arts & Crafts” de Morris & Ruskin, que de l’Art déco cet étonnant immeuble fait la part belle au béton, présent jusqu’en toiture (arch. C. Ouvière).

Bien inscrite dans le tempérament “régionaliste” qui sera l’apanage des cités-jardins à Reims, la cité des Trois-Fontaines opte pour une ambiance “anglo-normande” (arch. J de La Morinerie, 1925).

De facture régionaliste avec son large fronton dans l’esprit flamand, cet hôtel particulier, 3 bd de la Paix fut édifié pour le sénateur Ernest Montfeuillard (arch. J. Rapin 1926).

Médaille d’Argent au Concours de l’U.R.A.D. en 1923, ce bel exemple d’architecture régionaliste, rue Hincmar, mélange les matériaux à plaisir (arch. J de La Morinerie, 1923).

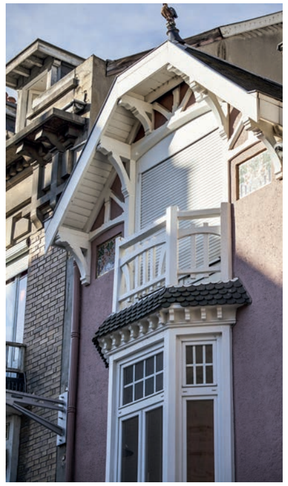

Construite sur une parcelle étroite, cette ravissante maison de ville ne déparerait pas sur un front de mer ; elle apporte une touche de pittoresque à la rue Marx Dormoy.

Le style “Art Déco”

L’un des édifices à Reims (rue des Capucins) qui résume le mieux la complexité du style Art Déco quand il mélange, presque à l’excès, les éléments décoratifs (arch. L. Gloerfelt).

Boulevard Lundy, le style “Art Déco”, avec élégance et sobriété.

Le débat ne sera sans doute jamais clos sur la période dite des “Arts Décoratifs”, style ou mode ? Là encore, nous sommes dans la généreuse et accueillante famille de l’éclectisme, hésitant entre modernisme et anti-modernisme comme le souligne F. AUBRY.
Il s’agirait plutôt, à croiser de nombreux et opposés point de vues, d’un laboratoire éphémère qui va précéder le “Modernisme” sans vraiment l’influencer. Inconsciemment, il prolonge ou termine “l’Art Nouveau” plus qu’il ne le renie. C’est sans doute aussi la première fois qu’un style, si tant est que cela en soi un, englobe sous le même terme, de multiples tendances où se côtoient des sources d’inspiration multiples qui permettent de faire à peu près n’importe quoi sous le vocable “Art Déco”. Amusant enfin de constater que ceux qui ont œuvré à l’épanouissement de cette mode ne savaient pas s’en recommander à l’époque car la terminologie “Art Déco” apparaît seulement vers 1960 !

Tout cela pour relativiser la supposée omniprésence d’un style qui signerait la reconstruction de Reims même si la pureté des lignes, la simplification des formes géométrique, la blancheur des façades se retrouve couramment dans la reconstruction de Reims.
Présent par touches ou éléments dans nombre de façades rémoises, le style “Art Déco” y est plus souvent décoratif que structurel. Quelques immeubles peuvent se recommander de cette tendance.
Deux édifices majeurs peuvent objectivement prétendre représenter ce style : la bibliothèque Carnegie dans son ensemble et le Grand Théâtre pour son traitement intérieur ou l’intervention d’artistes représentatifs.

Le style “Art Déco” se reconnaît plus particulièrement par des ouvertures en hauteur, des combles pentus, des façades avec balcons et bow-windows, le couronnement d’immeubles par des frontons en forme d’arbalètes, de polygone ou arrondis, pouvant prendre appui sur des colonnes.
Le béton armé est majoritairement employé dans la construction de cette période, les façades enduites de ton clair, presque blanc. La brique, également très présente, de teinte jaune ou rouge, est posée en damier, en côtes horizontales ou en déport oblique.
Enfin, les ornements, en particulier les motifs végétaux sont traités en bas reliefs géométriques. Les sculptures sont peu marquées, de faible profondeur afin de ne pas briser la géométrie de la façade.

Recherche aboutie de la lumière pour cet immeuble remarquable à l’angle de la rue de Mars et de la rue du Temple.

Avenue Jean-Jaurès et rue des Capucins, les ouvrants à pans coupés affirment leur appartenance au style “Art Déco”.

Le Mouvement Moderne

Le Mouvement moderne ou encore l'Architecture moderne est un courant de l'architecture apparu dans la première moitié du XX^{ème} siècle, caractérisé par un retour au décor minimal, aux lignes géométriques et fonctionnelles et à l'emploi de techniques nouvelles. Il est illustré notamment par les architectes Auguste PERRET, Robert MALLET-STEVENS, Ludwig Mies van der ROHE, Adolf LOOS, Oscar NIEMEYER et le CORBUSIER. Ce mouvement va influençer durablement la pensée architecturale et marquer l'ensemble du XX^{ème} siècle.

Lignes tendues, grandes ouvertures, sobriété du traitement de façades, l'architecte François Lecœur donne à Reims un Hôtel des Postes qui s'inscrit de plein droit dans le "Mouvement Moderne".

Les Halles du Boulingrin, considérées, à leur ouverture en 1929, comme un des plus beaux édifices de ce type en Europe, représentent la synthèse parfaite d'un bâtiment moderne tirant tous les acquis des nouvelles techniques de construction au profit de la trilogie Forme/Fonction/Structure.

La Poste Principale, due à F. LECŒUR impose avec élégance ses formes rigoureuses entre la Place Royale et le chevet de la Cathédrale Notre-Dame.
Les voûtes de la Gare Centrale de Reims, plus tardives, participent du même esprit.

De nouvelles techniques de construction

Joseph MONIER, inventeur du ciment armé et François HENNEBIQUE, pionnier du béton armé, dés la fin du XIX^{ème} siécle, ont donné leurs lettre de noblesse à ces nouveaux matériaux qui seront employés couramment dans la reconstruction de Reims, en particuier dans l'exécution des structures porteuses, permettant de plus grandes élévations et de larges ouvertures.
Dans le même temps, de nouveaux types d'aciers apparaissent et permettent d'améliorer les techniques de ferraillage et d'imaginer des constructions plus audacieuses. Le verre évolue à son tour et intervient comme matériau de construction quand il est moulé, apportant une lumière bienvenue au cœur de structures autrefois opaques.

C'est ainsi que de nombreux bâtiments vont profiter d'une structure en béton, habillée en maçonnerie, avec emploi de pierre et de briques. Dans certains cas, le béton va se dévoiler comme élément de façade, au niveau d'un linteau ou d'une console.
Cette utilisation jusque là parcimonieuse du béton va connaître un fort accroissement dans le cas de la reconstruction complète d'une ville, nécessitant l'emploi de matériaux économiques, faciles et rapides à mettre en œuvre. L'autre avantage de cette "pierre liquide" est sa malléabilité ; il devient envisageable de concevoir des structures inimaginables jusqu'alors (voûte en voile mince du Boulingrin).

Pour autant, le béton sert aussi les intentions des partisans des formes épurées, ménageant de grandes surfaces vitrées, optimisant l'apport de lumière, souhait majeur de la problématique hygiéniste de la période.

Souvent présenté comme le premier immeuble construit à Reims entièrement en béton armé, cette réalisation de l'architecte Georges É signe l'entrée du tout nouveau cours J.B. Langlet..

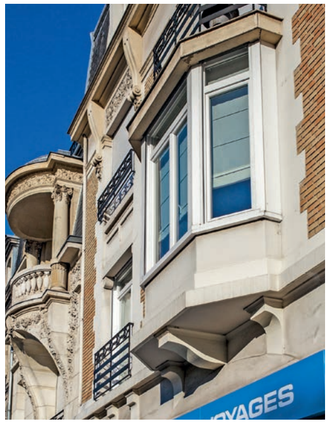

Rue Buirette, une démonstrative travée d'honneur surmontée d'un balcon en encorbellement vient jouxter un sobre bow-window.

Parmi les plus hauts immeubles de la reconstruction, il est aussi le premier à être équipé d'un ascenseur.. C'est un marqueur de la fin de la reconstruction. (constructeur L. GILLET 1930).

De nouvelles techniques de construction

Un immeuble type, témoin du style Art Déco à Reims (arch. C. Ragot 1925).

La pierre de taille reste le matériau noble pour l'apparence et la finition de la façade, même si elle vient habiller une structure en béton ou recouvrir du carreau de craie, matériau fragile mais économique et très abondant dans la reconstruction.

Seuls quelques grands hôtels particuliers ou de luxueux immeubles de rapport pourront faire recours à la pierre massive. Autre matériau de premier plan, la brique, aussi abondante que la main d'œuvre l'était car elle requiert de multiples manipulations. Jaune ou rouge, elle impose ses codes couleurs et vient s'insérer en grands aplats, alternant avec soubassements et appuis de fenêtres en pierre. La brique autorise également la création de formes et de motifs, avec l'incorporation de surfaces vernissées, rompant la monotonie chromatique du support. Aux côtés de la brique de la pierre et du béton, on assiste enfin à l'éclosion du pavé de verre, robuste et résistant qui facilite l'apport de lumière sans affaiblir la structure.

A la fois, agence d'architecte et maison de ville , cette remarquable construction au chevet de la cathédrale renouvelle avec brio le principe de l'encorbellement (arch. MARGOTTIN & ROUBERT, 1924).

Détail de la façade de l'immeuble d'habitation qui abritait l'agence de Max SAINSAULIEU qui permet d'apprécier le contraste entre les matériaux.

Elégante loggia en balcon, rue Gambetta

Serlienne au cœur d'un bel assemblage mêlant briques, béton et moellons, rue Diderot.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Le regard de René DRUART, secrétaire de l'Académie Nationale de Reims

... "Les services de la Ville, de l'État et autres eurent à pourvoir, dans l'ordre d'urgence, à des tâches aussi lourdes que nombreuses ; déblaiement, remise en état des chaussées, canalisations et distribution d'eau, de gaz et d'électricité, égouts, abattoirs, réparation ou reconstruction de bâtiments, notamment les écoles, au nombre d'une cinquantaine, y compris lycées et école de Médecine.

La remise en état des parcs, jardins et promenades, après cinq années d'abandon et de dégradations, et le renouvellement d'une plus ou moins grande partie des plantations constitua une entreprise d'envergure.
Bien que le plan de reconstruction de la Ville n'ait pu être mis à exécution qu'après avoir été reconnu d'utilité publique en août 1920, on ne peut reprocher à la Municipalité de ne pas s'en être inquiété plus tôt. Dès avant l'armistice, certains spécialistes avaient entrepris son étude. Plus tard fut ouvert un concours comprenant dans son jury d'éminents architectes et ce furent les meilleures dispositions des plans qui furent retenues.

Le directeur des travaux municipaux, Marcel FORESTIER, joua dans ce travail un rôle capital. Alors commencèrent des échanges de vues entre la Municipalité et les commissions qui durèrent des mois et qui ne prirent fin que grâce à l'intervention de la Renaissance des Cités et à une révision du plan par l'Américain Géo FORD.
Tout en respectant les aspects de la formation de la ville en anneaux concentriques et sans porter atteinte à aucun monument ou vestige historique subsistant, ce plan se caractérise par le tracé vraiment utile de quelques artères maîtresses, telles que celles reliant la place Aristide Briand d'une part, à l'Hôtel de Ville, et d'autre part aux Loges-Coquault ; et celle encore du cours Langlet qui offre un débouché de la rue Thiers vers la cathédrale. L'élargissement des rues fut, bien entendu, une des mesures principales de ce plan.

Les ruines avaient au moins cet avantage d'en permettre la réalisation immédiate, à quelques immeubles près encore debout, mais frappés d'alignement.
La lenteur de sortie du plan eut surtout pour effet de retarder la reconstruction du centre de la ville, c'est-à-dire la construction privée. Par contre, ce retard n'entrava pas l'initiative des grandes entreprises sises sur les boulevards et les grandes rues plus ou moins excentriques. Aussi ces entreprises furent-elles les premières à alimenter la construction.
Bien souvent ateliers, magasins et celliers ne constituaient plus qu'un amoncellement de briques et un enchevêtrement de ferrailles. La diligence de nos industriels et de nos grands commerçants fut d'autant plus méritoire qu'elle permit à la masse ouvrière de se reconstituer dans les plus rapides délais. La ville put ainsi reprendre aussi vite que possible sa place sur le marché.
En septembre 1920, c'est-à-dire à la sortie du plan, les maisons de Vin de champagne et les sociétés d'alimentation ou bien avaient déjà repris leur activité, ou bien devaient la reprendre dans les six mois suivants. Les industriels avaient tout aussi bien travaillé sur le plan construction, mais il leur restait à renouveler leur outillage, et ce n'est guère que fin 1921 et en 1922 qu'ils furent prêts.
Le changement de physionomie le plus marquant de Reims après la guerre de 1914 est celui de son quartier commerçant qui va de la place d'Erlon et de la rue de Talleyrand jusqu'à la rue de Vesle. Les nouvelles constructions ont communément quatre et cinq étages, le dernier dans les combles ou terrassé. Des rachats de dommages permirent aux commerçants, aux banques, aux sociétés d'assurances de construire d'importants immeubles, couronnés par des frontons, des dômes, et des belvédères. Que les immeubles soient plus ou moins larges, leurs façades témoignent de recherches et, prises isolément captivent l'attention. Les plus classiques se recommandent du style Louis XV. D'autres d'un modern-style assagi avec de savants décrochements. Des bow-windows se poursuivent d'étages en étages. D'autres se réfèrent de styles plus anciens, le Louis XIII, pierre et brique, et ce sont les meilleurs. D'autres encore louvoient entre le gothique et le style chalet : tantôt c'est la réussite, tantôt le désastre.
Le voisinage de ces tentatives crée trop souvent un profond disparat.
Mais l'œil est encore plus choqué par celui de constructions inégales en largeur et en hauteur, notamment sur les places publiques où le regard a plus de champ que dans les rues.
En matière de logements ouvriers, la très efficiente société du Foyer Rémois joua un rôle essentiel. Fondée en 1912 par un noble et éminent Rémois M. Georges CHARBONNEAUX, elle avait déjà mis à la disposition des familles nombreuses une série de logements. Au début de 1921, elle reprenait ses activités, en édifiant boulevard Pommery une véritable petite cité avec maison commune, église, maison de l'enfance, etc. Puis, sous l'impulsion de M. Paul VOISIN, elle commençait à rayonner en plantant son pavillon, sous forme de groupes de logements, à travers les faubourgs. Un de ces groupes, Boulevard Charles-Arnould, rivalisait avec celui du Bd Pommery par son organisation sociale.
La construction était confiée par groupes à des architectes tels que MM. Marcel AUBURTIN, Ch. LETROSNE, Edmond. et Jacques HERBÉ, Jean de la MORINERIE, Louis ROUBERT, Jean-Marc de TASSIGNY, Jean URBAIN, Maurice et Robert CLAUZIER, VUARNET, etc, (quelques immeubles à multi locataires étaient construits en pleine ville, notamment rue Marie-Stuart (de La MORINERIE et Jean FAURE, arch.).

En tête du chapitre du relèvement de Reims concernant les grands édifices, il convient d'inscrire ceux dont la Ville est redevable en tout ou partie à des libéralités: ainsi, de l'American Memorial Hospital (C. BUTTLER, arch. 1925), de la Bibliothèque Carnegie (Max et Louis SAINSAULIEU, arch. 1928)., de l'Hôpital Cognacq-Jay (H. PORTEVIN, arch. 1928). Pour la restauration de la cathédrale, on sait l'importance de la participation Rockefeller.

Le regard de René DRUART, secrétaire de l'Académie Nationale de Reims

Bornons-nous à indiquer les autres constructions dans leur ordre d'achèvement :
1921. - Palais Rémois (cinéma), LORENT-HEILBRONN et LAMBERT, arch. - Magasins Modernes, La MAIZIÈRE, arch. - Hôtel du Lion d'Or.
1922. Galeries Rémoises, La FOURNAISE, constr., puis MARGOTIN et ROUBERT, arch. - Au Petit Paris, E. et J. HERBÉ, arch. - Stand de Tir, THOMMASON, arch. - Conditionnement des laines Municipal, PEROTIN, arch.
1923. Opéra (cinéma), THION et ROUSSEAU, arch.
1924. Eglise Saint-Nicaise, M. AUBURTIN, arch. - Chambre des Notaires, MAILLE, arch. - Peignage des Laines.
1925. Foyer Civil, LETROSNE, arch. - Couvent des Réparatrices, DUFAY, arch.
1926. Temple Protestant, LETROSNE, arch. - Quartier général d'incendie, MAILLE, arch.
1927. Grand Séminaire, DUFAY, arch. - Hôtel de la Mutualité, CUVILLIER et AMANN, arch. - Grand Familistère, GOSSET, arch. - Crédit Lyonnais, NARJOUX, arch. - Comptoir National d'Escompte, LOUVET, arch.
1929. Hôtel des Postes, François LECŒUR, arch. - Halles Centrales, E. MAIGROT, arch. - Collège Moderne et Technique, H. PORTEVIN, arch. - Institution Notre-Dame, R JACTAT,. arch. - Eglise Saint-Louis, F. MOINEAU et A. BLANPAIN, arch.- Stade-Vélodrome, H. ROYER, arch. - Institution Colbert (chapelle), A. RAGOT, arch. - Nouveau Petit Lycée, L. SOLLIER, arch. - Monastère des Clarisses, E. GASTON, arch.
Quelques autres constructions telles que la Banque Chapuis (DUFAY, arch. 1925) et le Savoy Hôtel connurent au bout de quelques années de nouvelles affectations : la première loge depuis 1935 le Conservatoire de Musique, le second le Commissariat Central (aujourd'hui médiathèque). Quelques anciens bâtiments ont également changé de destination: le "Grand Hôtel", construit vers 1883, brûlé en 1911 puis reconstitué et agrandi, abrite maintenant la Recette des Finances. L'hôtel particulier construit en 1911 par DUFAY pour M. Albert FRANÇOIS appartient à la Chambre des Métiers depuis 1938.
Cette énumération d'édifices n'est qu'un des aspects de la reconstruction où dominent de très loin en nombre les immeubles de rapport, les établissements industriels et commerciaux et les maisons particulières. Nous renonçons bien à regret à ne point en entreprendre la liste, où figureraient maints architectes déjà nommés ou dignes de l'être.
La reconstitution des édifices publics auxquels on devait conserver leur ancien aspect donna lieu à des problèmes qui ne se posent pas pour le neuf. On s'explique donc qu'elle ait été plus lente à se mettre en branle puis, une fois entamée, plus laborieuse. Indiquons les principales :
1927-1928. Caisse d'Epargne, Ant. MAILLE, arch. - Hôtel de Ville, P. BOUCHETTE et R. EXPERT, arch. - Palais de Justice, M. FOURNIER, arch.
1929-1934. Eglise Saint-André, M. SANDOZ, arch. - Grand Théâtre, A. MAILLE et L. SOLLIER, arch. - Chambre de Commerce, M. SAINSAULIEU, arch. - Sous-Préfecture, M. SAINSAULIEU, arch. - Cathédrale, H. DENEUX, arch.

Si les dégâts matériels causés par les guerres sont déplorables, notamment quant au patrimoine artistique, ils donnent tout au moins l'occasion de remédier aux insuffisances du passé. Le développement des services, institutions et entreprises de toutes natures exige à un moment donné des remaniements ou des transformations complètes et souvent aussi le transfert en des lieux plus spacieux et plus adéquats.

En temps ordinaire, on recule ou on retarde au maximum de telles opérations. La destruction est la carte forcée. Le champ libre résultant de nos ruines aura permis une réédification aux vues plus larges et plus rationnelles. Considéré sous cet angle, Reims y aura considérablement gagné. La Ville a connu à travers les siècles des bouleversements uniquement néfastes, mais celui de 1914-1918 n'aura pas été vain.

extrait et synthèse de l'intervention de René DRUART, secrétaire général de l'Académie Nationale de Reims, ayant pour thème
"Les transformations de Reims au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle",
à l'occasion du 55ème congrès de l'Association Provinciale des Syndicats d'Architectes
REIMS, juin 1960.

La ville moderne ; les équipements publics et sociaux

Le nouvel et moderne Hôtel des Postes établit sans faillir la transition entre le chevet de la Cathédrale et la place Royale.

Les équipements publics & sociaux

Dans la ville moderne qui se dessine dès la fin du XIX[ème] siècle, la qualité de réalisation des édifices publics est garante de l'attention d'une municipalité à exprimer un message de solidité et de confiance en assurant la qualité d'un service public ouvert et accessible à toute la population. Ce ne sont pas, à priori, les types d'édifice qui prêtent le plus à la fantaisie architecturale...

Cependant, REIMS peut s'enorgueillir de posséder, dans cette catégorie de constructions, quelques édifices remarquables.

La Bibliothèque CARNEGIE en est le plus bel exemple, réalisation magistrale de l'architecte SAINSAULIEU, expression complète et achevée de la période "Art Déco".

Le bâtiment en exèdre rationalisant son utilisation intérieure autour des magasins disposés en éventail en fait un ensemble ayant une organisation d'avant-garde. Max SAINSAULIEU en conçoit la décoration intérieure et extérieure. Une corniche en bas-relief (Edouard SEDIEY) où alternent rameaux, noms de personnalités littéraires et scientifiques locales vient couronner le bâtiment. Les pilastres sont surmontés d'arbustes fleuris gravés en intaille sur le fronton.

Le péristyle d'entrée est orné de mosaïques à décor géométriques, il est encadré par deux vasques de Sévres *(voir développement page 121)*.

Le sculpteur Edouard SEDIEY, très présent à Reims, exécute les frises qui surlignent les corniches de la bibliothèque.

Les ferronneries de la bibliothèque sont réalisées par l'entreprise SCWHARTZ-HAUMONT. Exposées au Salon des Arts Décoratifs de 1925, elles seront primées.

Rare bâtiment d'angle du Cours langlet à ne pas être surmonté d'une coupole, l'hôtel de la Mutualité doit cette particularité à son édification tardive (1927) et à la volonté de l'inscrire dans le style "Art déco", sans grand succès par ailleurs

L'Hôtel de la Mutualité et l'Académie de Musique, sont la réunion de deux structures en une seule pour des raisons d'économie mais aussi historique, à l'angle de la rue Carnot et du Cours Langlet. En juillet 1912, la mairie avait décidé la création d'une École de Musique qui fut installée en 1913 dans l'immeuble de la rue des Élus, donné généreusement à la ville par M. OLRY-ROEDERER, et affecté, en partie, aux services de la Mutualité.

Au long de l'élaboration du plan Ford, l'école de musique figura un certain temps au sein du "Civic center", vaste triangle qui regroupait l'ensemble des structures municipales au chevet de la cathédrale. Finalement reconstruit à son emplacement d'origine, ce nouveau bâtiment à la fois dédié aux activités mutualistes et à l'accueil du conservatoire de musique témoigne d'un goût appuyé pour l'élément décoratif qui tente de compenser une architecture par ailleurs banale.

De grands panneaux historiés présentent les activités industrielles et commerciales sur la rue des Elus, ceux du Cours J.B. Langlet étant dédiés à la musique.

Les équipements publics & sociaux

Le 8 juillet 1920, la Commission administrative des Hospices Civils étudie le projet de construction d'un nouvel hôpital. Le 4 octobre, elle confirme la décision de transférer l'établissement en un endroit spacieux et aéré et choisit le rémois Hippolyte PORTEVIN comme architecte. Les premiers plans sont datés de septembre 1921, le plan masse est déjà proche du plan définitif mais d'un style traditionnel assez proche des établissements de la fin du XIX^{ème} siècle.

- la construction est envisagée sur le secteur "Maison Blanche" où la commission achète en 1923, en plus de 9 hectares déjà acquis en 1921, 37 hectares de terrain mitoyens de l'Hôpital américain alors en chantier.
- le 6 février 1926 la Commission adopte les plans et devis de MM. H et M. PORTEVIN. Il s'agit d'un plan en peigne présentant une série de pavillons parallèles ; le chantier se déroule de 1926 à 1933 faisant intervenir quatre entreprises de gros-œuvre : l'entreprise NILÈS (pavillon de Médecine), l'entreprise LAIDEBEUR (pavillon de Chirurgie), l'entreprise BUFFET (cuisine du personnel et aile Est de l'administration) et l'entreprise HUYGHE pour les trois autres ailes administratives. L'installation se fera le 14 novembre 1933. Comme d'autres constructions de cet architecte, l'édifice est sur trois niveaux et en briques rouges tandis que la grille de la porte principale sur les dessins de l'architecte, a été exécutée par le ferronnier Roze. A proximité est construit par des donateurs américains, l'American Memorial Hospital en hommage aux soldats morts sur le sol de France *(voir développement page 127)*.

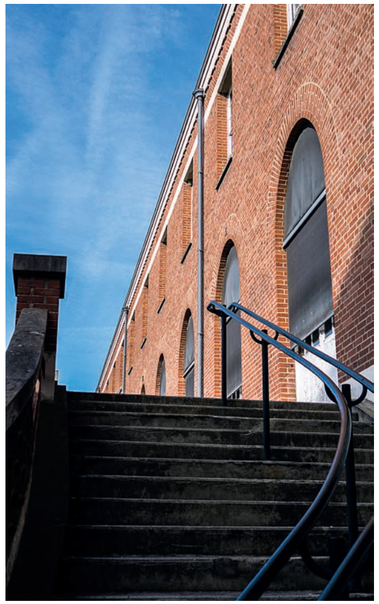

L'Hôtel des Postes, du à F. LE COEUR, est un bâtiment d'une exceptionnelle rigueur et d'une très belle facture d'exécution, magnifiant l'usage du "beau béton", à la charnière de la Place Royale et de la Cathédrale *(voir développement page 117)*.

La ville moderne ; les commerces et le divertissement

Inauguré le 7 novembre 1929, le cinéma "Eden" est la première salle, à Reims, équipée pour le "parlant"(arch. J.M. GAISLIN).

Les commerces et le divertissement

Vastes fenêtres à pans coupés pour laisser entrer la lumière dans ce magasin d'ameublement qui se pare, avec discrétion et élégance de quelques signes distinctifs du style "Art Déco".

L'éclatement des commerces en périphérie des villes tel que nous le connaissons aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier que dans la première moitié du XX[ème] siècle il n'y avait de commerce qu'au centre ville et même, de préférence, à l'hyper centre.
REIMS manifestait alors un beau dynamisme commercial et faisait même figure de ville pionnière puisque les premiers Grands Magasins rémois précédèrent ceux de Paris.
Ainsi trouvait-on à peu de distance, des enseignes réputées de grands magasins, comme les "Galeries Rémoises", "Aux Fabriques Françaises", "Au Petit Paris", A Jeanne d'Arc", tous installés dans des bâtiments à l'architecture riche et démonstrative. Avec les Galeries Rémoises, MARGOTIN et ROUBERT (1922-1924) réalisent un bâtiment dans une belle architecture simplifiée par l'abandon des angles et la mise en valeur des axes de façade par un attique avec un large fronton. La récente rénovation en a conservé les façades de style "Art Déco".

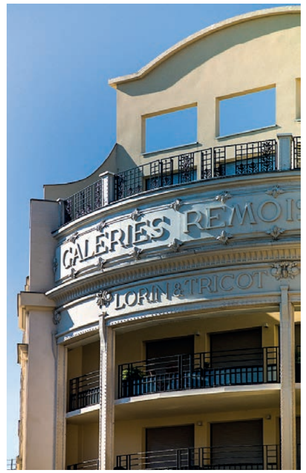

Les "Galeries Rémoises sont inaugurées le 4 octobre 1923 (arch. MARGOTIN & ROUBERT) pour la première partie du bâtiment donnant vers l'Hôtel de Ville. La seconde partie, vers la rue de l'arbalète, plus tardive, se pare d'éléments de style Art Déco.

"Aux fabriques Françaises" faisait face aux "Galeries Rémoises", à l'angle de la rue de l'Arbalète. Il fut inauguré le 15 mars 1926 (Arch. A. GRANET).

Un bel exemple de l'optimisation de la surface. au sol avec cet immeuble composite qui marrie avec une certaine harmonie les codes du classicisme et de l'Art déco en bout de la place d'Erlon (arch. M. CLAUZIER & R. MÉRIAUX 1925).

Le magasin "A Jeanne d'Arc", à l'angle de la rue Talleyrand et de la rue de l'Etape inauguré en 1924 a perdu son clocheton dans la restauration des années 1970 (arch. VIARD & DASTUGUE).

Cette enseigne commerciale, lumineuse à l'origine, vient couronner un bel immeuble de rapport, 21-23 rue de Talleyrand (Arch. J. GAUDET).

Le cinématographe et l'automobile connaissent un fort engouement et nécessitent des constructions ambitieuses, porteuses d'images et de rêves. Le Grand Théâtre dont il ne reste qu'une coque vide va lui aussi connaître une seconde vie avec un nouvel aménagement intérieur qui sublime les valeurs de l'Art Déco (voir développement p. 133).
De manière différente, le cinéma Opéra, à contre-temps de l'évolution des styles se pare d'une façade façon "Art Nouveau", rare témoignage de ce style dans la reconstruction de Reims.
Remplaçant le cinéma Aéro-Palace de 1912, le cinéma Opéra est construit de 1922 -23 par les architectes Émile THION et Marcel ROUSSEAU pour Messieurs JOYEUX et VERBIEST. La façade, réalisée en béton armé, comporte un arc monumental, trois balcons richement ornés et un vaste fronton décoré de sgraffite et sculptures en demi-bosse, mosaïques et vitraux, expression tardive d'un vocabulaire Art Nouveau qui commencerait à lorgner vers l'Art Déco. Les portes d'entrée sont surmontées d'une marquise galbée, de forme organique. La façade, bien qu'inscrite aux "Monuments Historiques" est aujourd'hui dans un état lamentable.

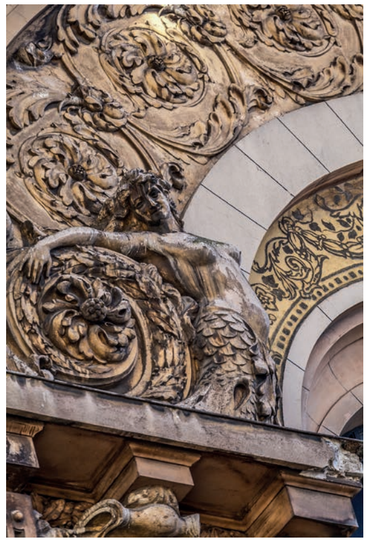

Le cinéma Opéra, deuxième salle de cinéma à rouvrir à Reims, est inauguré le 29 janvier 1923 (arch. THION & ROUSSEAU).

Le cinéma Opéra offre de rares exemples de sgraffite à Reims. Cette technique voit son déclin en même temps que la fin du style "Art Nouveau". Le sgraffite sobtient par grattage de couches superposées de mortier coloré.

Imposte en vitrail de l'ancienne façade du cinéma Opéra.

Les commerces et le divertissement

Ce beau pignon à l'enseigne sculptée vient couronner l'immeuble de rapport édifié en 1925, place du Forum (arch. CUVILLIER & AMANN).

Autre lieu de spectacle, l'actuel Gaumont, place d'Erlon est inauguré le 17 novembre 1921, il s'appelle alors "Le Palais Rémois". Les nouvelles halles centrales de Reims, au Boulingrin, sont elles aussi mais dans un tout autre registre, emblématique de l'audace en reconstruction en faisant le choix d'une architecture rationaliste et économique qui s'inscrit dans le Mouvement Moderne.
Le commerce de détail n'est pas en reste, allant chercher, pour certaines réalisations, du côté du pastiche pour se singulariser et les exemples ne manquent pas :
- Ancienne boulangerie façade avec arc décoré de céramiques d'esprit Art Nouveau au 41 rue du Barbâtre.
- Pharmacie Crombé, place Saint-Thimotée
- Maison Fossier, place du Forum
- Patisserie Waïda, place d'Erlon.

Détails de façade du "Palais Rémois", place D'Erlon (arch. LORANT, HEILBRONN & LAMBERT).

Encore l'esprit Art Nouveau pour les décorations de façade de la librairie Michaud, rue du Cadran Saint-Pierre (arch. ROBERT & SALAIRE)..

Un dernier regard vers l'Art Nouveau pour la petite boulangerie de la rue du Barbâtre. L'Union Rémoise des Arts Décoratifs saura la distinguer en la récompensant par la médaille d'argent du concours de façades en 1923 (arch. CHEVALLIER et LUSSO).

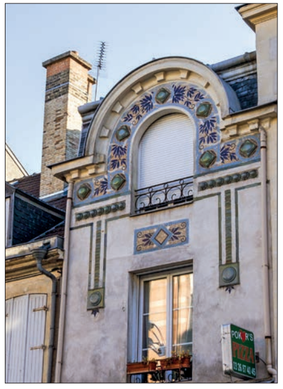

La maison Fossier et la pharmacie Crombée (arch. Adolphe PROST) adoptent résolument le style historiciste.

Contre-point "Art Déco" pour la boulangerie-patisserie Waïda, Place d'Erlon.

La ville moderne ; les activités indutrielles et commerciales

"Mercure", dieu du commerce orne le fronton du siège des "Docks Rémois", rue de Talleyrand.

Les activités industrielles et commerciales

Déjà très affectée en 1914, l'industrie textile a diminué de près de 40 % en volume de production par rapport à son pic d'activité de 1878. A la fin de 1918, la destruction de l'outil de production est à peu près totale.
Les HOLDEN, plus gros producteurs mais de nationalité britannique et ne pouvant avoir droit aux dommages de guerre ne reviennent pas... Un des deux peignages sera remonté par un groupement d'industriels et de négociants rémois. Une vaste usine neuve voit le jour au début de 1923. Une partie seulement de l'outil de production va se relever avec la création d'un centre de conditionnement des laines, boulevard Dauphinot, sorte de plate-forme logistique regroupant les productions.

Avec l'après-guerre va coïncider le déplacement des industries en périphérie de la ville. Jusque là implantées jusqu'au cœur de la cité, elles sont rasées en fin de conflit. La première "zone industrielle" va se constituer vers la rue de la Justice avec raccordement aux voies ferrées.
De même, le fort développement du commerce succursaliste avec ses vastes entrepôts va-t il se faire au large du centre ville d'alors.

Pour autant, le centre ville n'est pas vide de toute activité commerciale ou industrielle. Ainsi les Docks Rémois font-ils réaliser l'impressionnant immeuble qui fait l'angle de la rue de Talleyrand et la rue de Vesle et qui célèbre les valeurs du commerce par une expressive tête de Mercure.

L'usine Sarlino va être édifiée à Reims grâce à l'aide apportée par la Société Générale Coopérative de Reconstruction de Reims, sous l'impulsion de son président Melchior de POLIGNAC, soucieux de créer des emplois à Reims pour revitaliser la ville.

*Le siège social des "Docks Rémois" marque son temps et son territoire par une architecture engagée et rigoureuse, portée par de puissantes colonnes coiffées de motifs végétaux (arch. Pol GOSSET 1927).
Ce même immeuble accueille l'École Supérieure de Commerce au 5ème étage à partir de 1928.*

Dés 1919, la reconstruction des bâtiments des Docks rémois est activement menée pour retrouver le niveau d'activité d'avant-guerre. Ce sera le cas en 1927 avec 869 succursales ouvertes à la clientèle.

Fronton historié sur la façade du siège des "Docks Rémois" vantant les mérites du commerce et de la bonne gestion des stocks.

Ces sculptures ornaient à l'origine le fronton de la Banque CHAPUIS (Comptoir d'Escompte de Reims) rue Carnot, inaugurée en janvier 1925 (arch. DUFAY-LAMY). C'est ce même bâtiment qui accueillera à partir de 1933 le Conservatoire Municipal de Reims.

La banque n'est pas en reste avec le Crédit Lyonnais, à l'angle de la rue Carnot ou encore (aujourd'hui HSBC), Cours LANGLET avec ses titans qui font œuvre de pilastres.
André NARJOUX réalise l'établissement bancaire du Crédit Lyonnais avec une vision de prestige. Deux parties symétriques s'étirent de part et d'autre de la rotonde dans une architecture monumentale (pilastres, colonnes, balcons), le tout couronné d'un dôme.
Le cas de la Caisse d'Epargne (rue de la Grosse Ecritoire) est intéressant. Derrière la façade restaurée, datant de la fin du 19e siècle, fut construit un nouvel édifice avec, notamment, la salle des guichets couverte d'une coupole translucide incrustée de pavés de verre (1923-1927 arch. MAILLE).

Tout le poids d'une banque, cours J. B. Langlet, repose sur les épaules de ces atlantes (arch. L. Louvet1923).

L'établissement bancaire à l'entrée de la rue Carnot est un bel exemple d'architecture de type néo-hausmanien (arch. A. NARJOUX 1924).

Le 7 octobre 1923, inauguration de l'immeuble qui abrite le journal "L'Eclaireur de l'Est" qui deviendra "L'Union" après la seconde guerre mondiale (arch. FANJAT).

Les activités commerciales et industrielles

L'imposant Comptoir de L'Industrie à l'architecture démonstrative, hésitant entre Art Nouveau et Art Déco, impose sa lourde silhouette à quelques pas seulement de la Place ROYALE, alors que les marchands de matériaux s'implantent majoritairement en bordure du canal, aménagé à cet effet.

Le nouveau port, plus au nord fut mis en construction à partir de 1925, dans un moment de doute économique.

Les maisons de champagne, affectées de manière inégale par le conflit reprennent vite leurs activités et se relèvent, pour certaines, de leurs ruines. Cela est particulièrement vrai pour la maison de champagne POMMERY, fort mal placée par rapport à la ligne de front. Pour la reconstruction, on reste fidèle au style "Elizabéthain" qui en avait fait le succès avant-guerre.

A l'opposé, le champagne ROEDERER choisit résolument le style Art Déco pour la réalisation de ses bâtiments, rue de Savoye.

Rue Cérès, l'ensemble est monumental et démonstratif comme aiment à le faire les architectes THION & ROUSSEAU. La façade, récemment restauré, donne à voir de beaux traitements graphiques sur les façades. (1922).

Le style "Elizabéthain" sied bien à l'image du champagne POMMERY

C'est Paul BOUCHETTE, l'architecte le plus sollicité pour la reconstruction de Reims qui signe, dans l'esprit Art Déco, les bâtiments industriels du Champagne ROEDERER, 74-78 rue de Savoye.

Vivre à Reims ; les immeubles de rapport

Véritable tête de proue en entrée de centre-ville, ce remarquable immeuble est l'œuvre des réputés architectes HERBÉ & DEFFAUX (1923).

Les immeubles de rapport

Le cours J. B. Langlet est l'emblème de la reconstruction de Reims et témoigne d'une des plus importantes percées urbanistique réalisée à cette occasion. Le parcourir permet d'apprécier la richesse architectural déployée pour l'édification de nombreux immeubles de rapport.

Enfant chéri des architectes, l'immeuble de logement ou immeuble de rapport est un terrain d'exercice et d'application qui autorise créativité et inventivité. L'apparition des nouvelles techniques de constructions et l'utilisation du béton armé et le nouvel ordonnancement "poutre-poteau" vont permettre la réalisation, grâce aux nouvelles portées, d'immeubles de 5 étages là où la construction traditionnelle n'en autorisait que 4.
C'est aussi dans le vaste courant hygiéniste, la recherche de la lumière avec l'augmentation du nombre et des surfaces de baies et l'utilisation du bow-window.
L'ascenseur permet d'imaginer de construire plus haut, ainsi l'immeuble "Kodak", rue de Vesle, est-il le premier à connaître le luxe d'un tel équipement.
Nous sommes à une époque où l'édification des grands immeubles de logements s'imagine au centre-ville dans un concept finalement assez néo-haussmannien. Nombres d'immeubles, entrepris dans un style des plus classiques, vont s'enticher d'Art Déco en cours d'édification, les stigmates de la nouvelle mode apparaissent vers le second étage, voire plus haut. Ainsi à Reims , la diversité est-elle aussi verticale !
De fait quelques beaux immeubles affichent une réelle cohérence architecturale dans la tendance "Art Déco" ; ils se regroupent autour de la Place d'ERLON et au long et aux environs du Cours LANGLET.

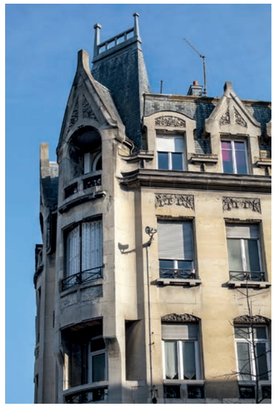

Immeuble d'angle, place d'Erlon, à l'entrée de la rue de l'Etape caractérisé par un pignon surmonté d'une sorte de dôme rectangulaire (arch. R. JACTAT 1922).

Les beaux appartements sont dorénavant en partie haute ; en témoigne ce balcon-loggia d'un immeuble de rapport de la rue Cérès.

A la fois immeuble de rapport et siège d'une agence d'architecture, cet édifice, bd Foch, regorge de motifs et de décors végétaux et animaux (arch.G. BISSON 1924).

L'Immeuble "Art Déco" et plus particulièrement celui du "Mouvement moderne" innovent par une façade rectiligne, des surfaces lisses et nues avec accentuation de la verticalité par les bow-windows. Le comble fait souvent place au toit-terrasse, des nouvelles gammes de couleurs apparaissent (briques, enduits), des frontons et des allèges en bas-reliefs proposent une décoration simplifiée et géométrique.
A propos des dômes et tourelles d'angle, le nouveau règlement de voirie de 1902, modifiant les règles de gabarit, permet la libération des parties hautes et le développement des toitures pittoresques.
Une demande confirmée par la Mairie sur la nouvelle voie créée Cours Langlet en direction de la Cathédrale.
L'immeuble de la fin de la reconstruction, vers 1930 manifeste une tendance cubiste avec des volumes simplifiés constitués de plans parallèles aux décrochements précis, justesse de l'agencement des volumes à la lumière, proposant un ensemble sobre et dépouillé de décoration.

Sobriété, rigueur et efficacité d'une architecture qui met de côté les fioritures pour aller à l'essentiel et s'ouvrir pleinement à la lumière. à noter la belle terrasse-loggia au dernier étage.

A l'angle de la rue Courmeaux et de la rue Legendre, sans doute un des plus beaux immeubles de la reconstruction. Véritable réussite d'équilibre et d'élégance, cet immeuble va, dans les parties hautes chercher son inspiration du coté de la "Sécession" dans le registre de l'école viennoise (arch. J. RAPIN).

Cet ensemble, malheureusement peu visible, mérite mieux. Il fait l'entrée, côté gauche de la rue de l'Ecu. Ses 3 façades sont ornées de travées monumentales à bow-window et surmontées de serliennes (arch.BRUYÈRE & PACE).

Cet immeuble de rapport est édifié à l'emplacement de l'Hôtel du "Long Vestu", maison natale de Colbert, rue Cérès. (arch. M. SAINSAULIEU 1923).

Les immeubles de rapport

Le beau béton, la brique, le ciment armé dont l'usage est croissant dans la construction se prêtent à des décors moulés, ciment non dissimulé, qui parfois, dans son traitement esthétique se pare de succédané imitant la pierre ou d'enduits stuc-peint, stuc-pierre, staff armé, "silexore", "cimentaline". La brique devient élément décoratif à part entière dans son utilisation en artifices d'agencement sur la façade ou en rehaut de fenêtres. Un savoir-faire simple, peu coûteux donnant une modernité en créant des ruptures dans l'aspect monotone du matériau.

Le béton peut également exprimer ses granulats dans un aspect rugueux en opposition totale avec la géométrie des bas-reliefs. L'arrivée (tardive) des ascenseurs dans les immeubles lors de la reconstruction, donne aux derniers étages un nouvel intérêt, éloignés du bruit, plus lumineux, ils s'agrémentent désormais de loggias, balcons semi-couverts ouvrant sur l'extérieur, supportés par des piliers ou colonnes.

La créativité se manifeste également à travers les formes de percements, cintre, cintre surbaissé, pans coupés, octogone, ellipse, fenêtres en saillies (courant hygiéniste).

A Reims enfin, le pignon est roi : toutes les formes sont envisagées, triangulaires, triangulaires à pas de moineau, frontons décorés ou plein cintre élégant sur un pignon dépouillé. Il vient le plus souvent couronner une travée monumentale, également très courante.

Un immeuble des plus intéressants par sa statuaire, rue Voltaire (arch. R. LHOMME 1925).

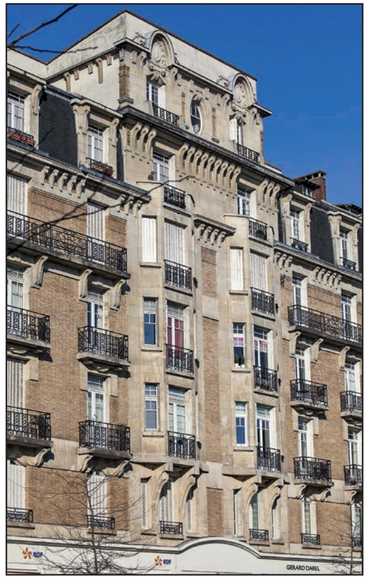

Architecture puissante et démonstrative, cours J. B. Langlet

Détail de l'immeuble à l'angle de la rue Voltaire et de la rue Chanzy.

Détail de l'immeuble de la rue Voltaire (R. LHOMME 1925).

Belle conclusion en partie basse de la rue Buirette avec cette construction élégante qui optimise l'apport de lumière par ses bow-windows.

Peu mis en valeur et pourtant remarquable, l'immeuble de l'angle de la rue de la Madeleine s'est débarrassé des artifices de l'Art Déco pour tendre à une rigueur qui annonce le modernisme.

Vivre à Reims ; les maisons particulières

La belle maison particulière rémoise profite de la reconstruction pour s'offrir un renouveau architectural bienvenu, mêlant avec brio et audace les matériaux les plus caractéristiques de cette période (rue des capucins arch. N. PIERRE 1922).

Les maisons particulières

Plus encore que l'immeuble de logement, la maison particulière est le terrain de la libre expression architecturale. Elle est souvent la propriété d'une clientèle aisée et parfois cultivée, ouverte aux nouvelles tendances et plus naturellement désireuse de se distinguer. Cependant, il s'agit d'un bien immobilier dont la valeur à la revente ne doit pas être menacée par un parti pris stylistique trop marqué. Il s'ensuit que seul un petit nombre de propriétaires franchit le pas en choisissant l'audace ; encore s'agit-il souvent d'architectes ou de personnalités fortunées. L'audace reste finalement une décision et un choix rare en architecture !

Les maisons individuelles s'éloignent quelque peu du centre-ville où elles trouvent mal leur place entre d'imposants immeubles de logements collectifs. Elles se concentrent dans les rues adjacentes et s'alignent avec toutefois le souci de se distinguer avec élégance, en évitant de choquer.
Tout est alors affaire de détail, et foisonnent dès lors que l'œil s'y est habitué, les signes distinctifs qui donnent à chaque maison sa signature et sa personnalité propre.

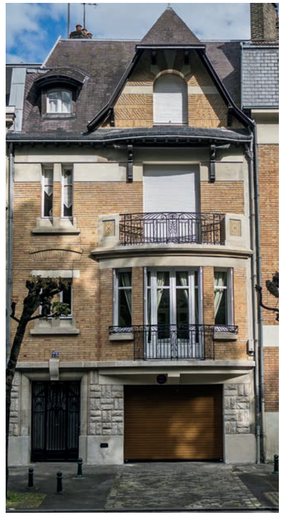

Le développement de l'automobile modifie la structure de façade qui commence à intégrer la porte de garage au détriment de l'ancien charretil ; ici, boulevard du Général Leclerc.

Belle maison avec travée monumentale surmontée d'une serlienne, rue Caqué.

Maison particulière, rue de l'Arquebuse.

Rue César Poulain, maison particulière dont la façade se caractérise par la présence d'un oriel bien marqué.

Parmi les toutes premières maisons reconstruites, cette modeste façade, d'esprit balnéaire, en retrait de la rue Gambetta abritait la demeure d'Ernest KALAS (1919).

Les sculptures en tête des soutiens de la tourelle de cette maison de la rue E. Desteuque vont chercher leur inspiration dans la maison dite des "chats grignants"

"Les Quatre chats grignants" Anciennes sculptures de Reims. Dessin par E. Auger. (Cliché Académie Nationale de Reims).

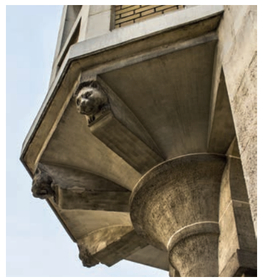

La période des années 1920 consacre l'arrivée de l'automobile dans la rue et la vie quotidienne. Cela bouleverse l'architecture de la maison qui intègre désormais le garage.
Cette nouvelle implantation provoque la nécessité d'intégrer harmonieusement l'ouverture au sein de la façade.
La décoration des façades est facilitée par l'utilisation de motifs en céramiques, fabriquées de manière industrielle puis assemblés de manière individuelle sur chaque façade..
Les façades constituent un espace privilégié et diversifié pour représenter les éléments représentatifs de la mode "Art Déco"., en particulier à partir de 1925.
L'ornementation s'exprime sur des surfaces libres ou entourés de cadres, en liaison avec des moulures ou des corniches et en sous-balcons. Les créations sont variées dans les thèmes utilisés et s'étalent plus ou moins discrètement. Elles utilisent les techniques et moyens artisanaux du moment : sculptures, moulages, ferronneries, céramiques, mosaïques, appareillages de briques et de pierres.

Cette maison de ville, rue Boulard, présente une architecture complexe avec intégration d'un garage (arch. A. RAGOT 1924).

Les similitudes sont parfois troublantes et la ressemblance est frappante entre ces deux belles façades, à gauche rue Boulard et à droite bd Charles Arnould (arch. COSSON 1923).

Dans l'esprit et à la manière de Mallet-Stevens, cette villa postérieure à la reconstruction de Reims, dessinée par J. M. GAISLIN en 1932 marque la transition entre "art Déco" tardif et modernisme.

Hôtel particulier, rue Boulard. De style régionaliste mêlé de références néo gothiques, il représente tout ce que cette période de la reconstruction autorise à Reims. Cette réussite fut consacrée par le prix décerné par l'U.R.A.D. au concours de 1923 (arch. HERBÉ & DEFFAUX 1922). Label "Patrimoine du XX^ème siècle" en 2014.

Les maisons particulières

Remarquable usage composite des différents matériaux de construction pour la façade de cette discrète maison, rue de la Renfermerie.

Certaines façades sont ornées au niveau des couronnements de fenêtres et de portes de motifs variés, en majorité de fleurs parfois dans l'esprit "Art Nouveau" tardif ou "Modern'style" (Anglais) qui a trouvé son inspiration dans la nature ; disposées dans des vasques ou en semis dans des surfaces géométriques, elles deviennent de plus en plus stylisées dans leur expression "Art Déco" sur les allèges et les frontons.
Pilastres modelés ou cannelés, chapiteaux, colonnes viennent compléter ces décors ainsi que des éléments céramiques de parement. Corbeilles de fruits, bouquets de fleurs, guirlandes de feuillages sont les motifs les plus courants même si quelques motifs de tendance éclectique peuvent subsister sur des constructions restaurées car ayant partiellement résisté aux bombardements.

Témoin des influences parfois contradictoires de l'époque, cette façade du plus pur éclectisme mêle références Art Nouveau avec son vaste pignon outrepassé et l'esprit balnéaire avec son pittoresque balcon en bois (arch. P. BOSSARD 1923).

Sobre harmonie de motifs à travers l'emploi de la pierre, du métal et du bois en façade de cette maison de la rue des Poissonniers.

Il ne faut pas hésiter à s'éloigner du centre-ville pour faire de belles découvertes comme cette étonnante maison protéiforme parée de faux sgraffite, 17, rue de Louvois (arch. F. MOINEAU).

153, rue des Capucins, façade composite mêlant la brique, la pierre de parement, le moellon et le bois. Les mosaïques en partie haute sont dans l'esprit de l'atelier Gentil & Bourdet.

A l'angle de la rue des Moissons, la façade de la gentilhommière de style anglo-normand s'orne de mascarons insolites et caractéristiques.

Hôtel particulier construit pour le docteur Fontaine sur le cours J. B. Langlet. D'une facture assez lourde, il hésite entre les différents courants architecturaux de l'époque sans en adopter aucun (arch. C. OUVIÈRE 1923).

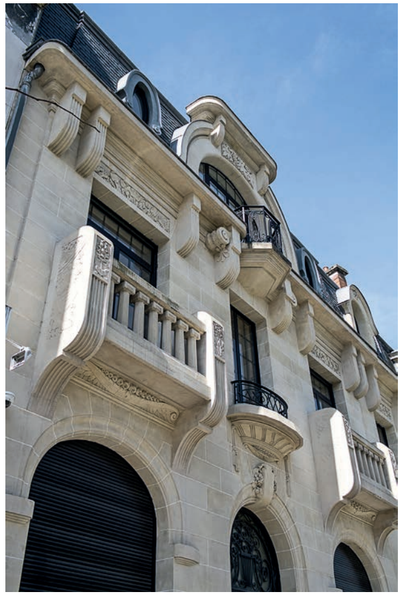

Moellons, briques, pierres de parement, tous les matériaux disponibles trouvent leur place avec élégance dans l'ornementation et la finition des façades de maisons particulières.

Si la façade de l'hôtel particulier est sur la rue des Telliers, , cet original ensemble sur le cours J. B. Langlet est en fait un passage /garage surmonté d'une pergola (arch. M. ROUSSEAU 1926).

Les maisons particulières

Cette maison Art Déco de la rue Linguet se singularise par sa baie vitrée rentrante présentant une inclinaison marquée par rapport à la façade.

Un bel arc outrepassé, rue du Général Sarrail, comme un clin d'œil à l'Art Nouveau.

Édifiée en 1927 par M. SAINSAULIEU, l'atelier du maître-verrier Jacques SIMON est un exemple des plus intéressants d'architecture composite (1927).

Eloignée du centre, cette étonnante maison de ville dans l'esprit pittoresque du style balnéaire a été bâtie en 1922, rue Sainte-Geneviève (arch.HERBÉ).

Travée monumentale, balcon surmonté d'un pignon décoré, une combinaison architecturale omniprésente dans la reconstruction de Reims.

La pierre meulière, assez peu présente dans la reconstruction à Reims est parfaitement utilisée dans cette maison de style balnéaire, boulevard Saint-Marceaux.

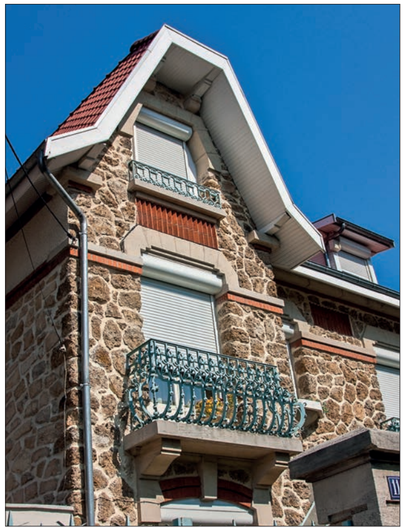

Vivre à Reims ; les cités-jardins

Conformément au plan Ford, la périphérie de la cité va se couvrir de cités-jardins, permettant le développement d'un logement social d'un type nouveau, pratiquement inconnu avant la guerre. Ici, la cité-jardin de la Maison-Blanche, construite par la ville (O.P.H.B.M.) à partir de 1921.

Les cités-jardins

Comme souhaité par Georges CHARBONNEAUX avant le conflit, les ouvriers des manufactures rémoises et les employés aux familles nombreuses vont pouvoir profiter de logements implantés dans les Cités-jardins.
A cet effet, le plan Ford imagine une véritable ceinture verte alternant Parcs et Cités-jardins. Si pour la plupart, les parcs resteront à l'état de projet, ce sont près de 2 000 logements à caractère social qui sont réalisés en 10 ans.

S'inspirant des exemples développés en Angleterre et en Espagne à la fin du XIX^{ème} siècle, la notion de Cité-Jardin, selon le service de l'Inventaire du Patrimoine, désigne un "lotissement concerté où les habitations et la voirie s'intègrent aux espaces verts publics ou privés et destiné à usage social". Les maisons sont souvent jumelles, chaque parcelle bénéficiant d'un vaste jardin-potager et assurer ainsi une forme d'autarcie alimentaire.

Véritable curiosité, des visites étaient organisées pour découvrir la nouvelle Cité-jardin du Chemin-Vert.

L'église Saint-Nicaise au cœur de la cité-Jardin du Chemin-Vert.

A Reims, la Cité-Jardin du Chemin-Vert, la plus importante avec 617 logements, devient un véritable village, organisé autour d'équipements collectifs sanitaires et sociaux, d'une église, d'un théâtre et de commerces.
Les maisons vastes, lumineuses et bien équipées sont édifiées dans un style qui hésite entre le Jura et l'Alsace.
Conçues selon la trilogie hygiéniste "Air, lumière, soleil", eau courante, tout à l'égout, toilettes extérieures, 14 modèles de maisons au toit en croupe à un , deux et même quatre logements s'étirent le long des allées. Individuelle ou en bandes, elles ont toutes un jardin d'environ 300 m² (voir développement page 93).

Pour la Cité Maison-Blanche, avec 324 logements, les architectes HERBE et DEFFAUX vont chercher leur inspiration dans le sud-ouest pour construire des maisons dans le style Basco/landais.
Au total ce sont 12 ensembles Cités-Jardins qui sortent de terre et vont accueillir près de 10 000 habitants.

Jean-Marcel AUBURTIN, co-fondateur de la Société Française d'Urbanisme est le concepteur de la Cité-Jardin du Chemin-Vert, en étroite association avec son créateur, Georges CHARBONNEAUX.

La cité-Jardin de la Maison-Blanche fut édifié par l'Office Public d'Habitations à Bon Marché de la ville de Reims (arch. HERBÉ & DEFFAUX 1921).

Cité-jardin des Trois-Fontaines, boulevard Charles-Arnould,une réalisation du Foyer Rémois.

la Cité-jardin des Trois-Fontaines fut édifiée à partir de 1924 et se composait de 220 logements le plus souvent accolés, de style anglo-normand (arch. J. de la MORINERIE).

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Cité-jardin de Mulhouse, composée de 78 maisons réalisées dans l'esprit basco-landais (arch. E. HERBE & Deffaux 1923).

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

La Cité Charonnière, également connue sous le nom de Saint-Léonard, construite par le Foyer Rémois au sud de la ville, comportait 44 maisons (arch. R. JACTAT).

La Cité-Jardin de l'Atteignant, du Foyer Rémois, proche du faubourg Alsace-Lorraine (arch. M. BRISSART).

L'ornementation *Les sculptures*

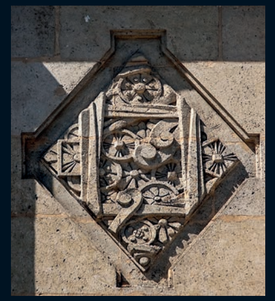

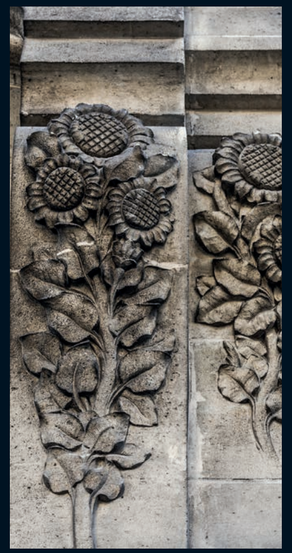

Au sortir d'une guerre aussi terrible que fut celle de 1914-1918, une nouvelle conception de la sculpture prend forme. Alors qu'Adolf Loos, père du VERKBUND et auteur de "Ornement et crime" vilipende les dérives végétales et esthétisantes de l'Art Nouveau, c'est un retour à des formes pures et hiératiques qui s'opère à partir de 1920.
Ainsi, le motif végétal de la corbeille se généralise-t il, adoptant des formes à pans coupés et privilégiant le travail en écrasé, fleurs et fruits se stylisant jusqu'à faire motif.
A REIMS, aux côtés de la corbeille, la rose, est omniprésente, la vigne et le raisin tiennent une place importante. La pomme de pin assez courante également, est symbole de la longévité et de l'immortalité, c'est un signe de puissance vitale et de fécondité.
Pour la mise en forme, tout est affaire de volumes, mêlant pans coupés, à plats, rouleaux ou corbeaux. Les formes, intemporelles, gagnent en simplicité. Le motif géométrique, qui s'effacera après 1930 est bien représenté, en particulier dans les bas-reliefs, avec des creux de faible amplitude pour mieux s'incorporer et ne pas perturber la lecture de la façade.

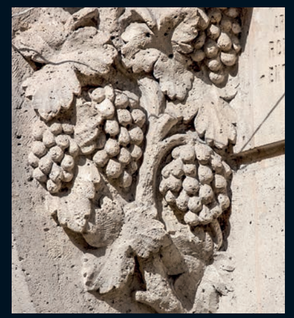

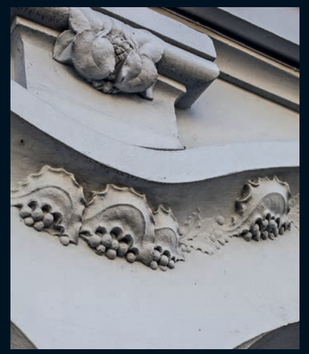

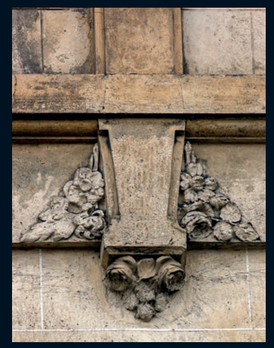

Le sculpteur emprunte le thème de ses créations à la nature et l'interprète en corbeilles, tresses, ou guirlande de fleurs et fruits dans un réalisme de hauts-reliefs aussi bien que dans un écrasé de faible amplitude.
La corbeille de fleurs, surtout la rose, la rose viennoise, la rose d'Iribe* et la corbeille de fruits vont se styliser puis s'écraser en bas-reliefs.
La rose "Iribe", rose stylisée, cubique ou géométrique, est une représentation majeure de la période Art Déco. La rose est symbole de régénération, de renaissance spirituelle, ce qui fait en un motif emblématique pour la reconstruction de Reims.
Au côté du registre floral s'installe une variété de fruits où le raisin occupe une place d'importance, symbole d'abondance et de vitalité, hommage à la richesse de la production régionale.

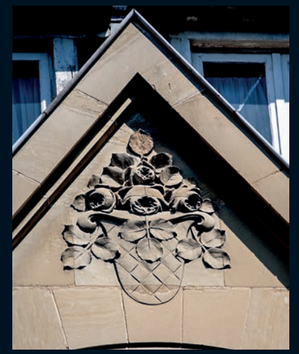

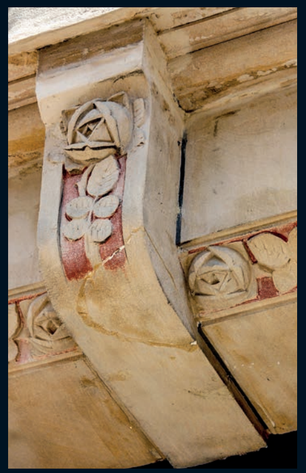

*la rose "Iribe" ou rose d'Iribe fait référence à Paul Iribe (1883-1935), illustrateur et décorateur français, précurseur du style "Art Déco" qui créa un motif de rose stylisée qui fit école.

L'ornementation *Les sculptures*

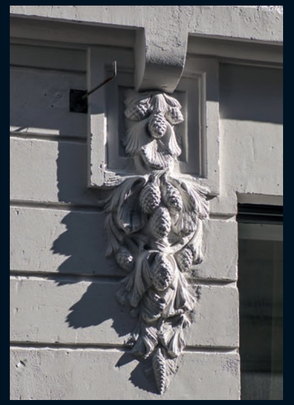

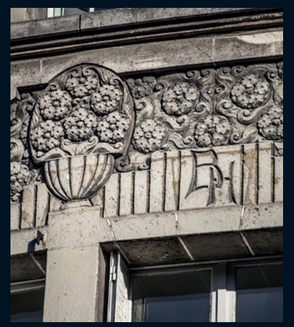

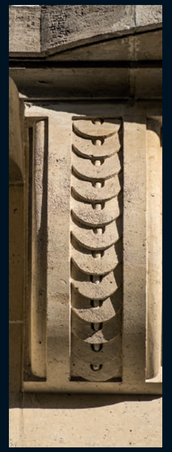

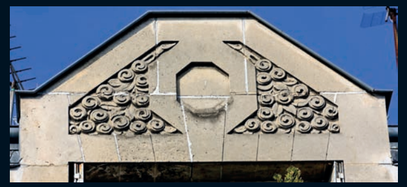

Dans l'esthétique classique, les colonnes et pilastres sont les ornements principaux. Repris dans leurs formes, ils s'aplatissent, se minimalisent, se multiplient traduisant avec pertinence un nouvel ordre esthétique

La fleur naturelle de l'Art nouveau, s'est synthétisée, géométrisée ; les feuilles elles-mêmes, tendent à la forme carrée ; une savante imbrication pour former un ensemble en bas-relief très architecturé.

La sculpture ornementale apparaît sous forme de figures allégoriques ou mythologique, trouvant son origine dans le répertoire classique de la musique (Hôtel de la Mutualité), des arts, des saisons pour les immeubles commerciaux.

Les modillions, éléments sculptés soutenant le corniches, différents des corbeaux non sculptés, se déclinent dans différents thèmes : Atlantes dans des fonctions de soutien, modillions historiés avec une mise en scène de personnages, visages et masques masculins et féminins avec leurs expressions aux mimiques expressives allant jusqu'au bestiaire où le fabuleux côtoie le réel.

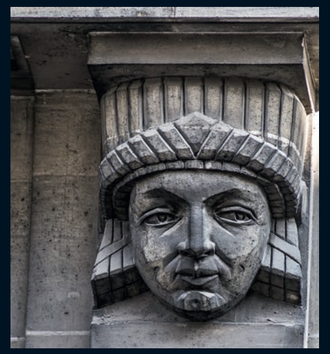

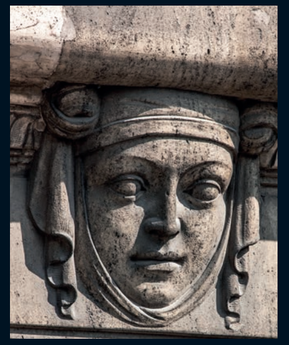

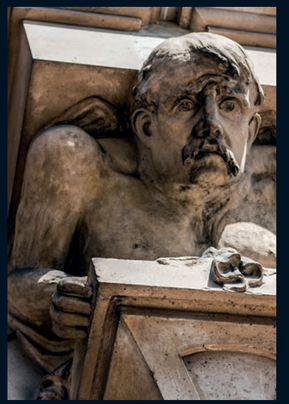

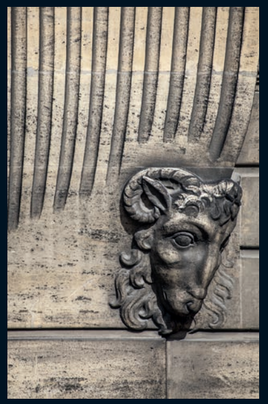

L'ornementation *Les mosaïques et céramiques*

La présence de la mosaïque dans la reconstruction de REIMS reste essentiellement décorative et n'ouvre pas, ici, de nouvelles applications en traitement de façade. Il est encore trop tôt. La mosaïque ou la céramique est alors utilisée en composition d'un motif ornemental qui vient trouver sa place entre pierre de parement et brique.
La céramique est utilisée sous forme de motifs qui interviennent en éléments de composition de façades (briques, balustres, carreaux de revêtement mural, éléments décoratifs moulés).

Des artistes parisiens comme Auguste GUILBERT-MARTIN réalisent des commandes sur des dessins dus à Joseph BLANC et Octave GUILLAUMET.

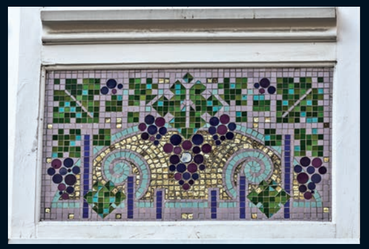

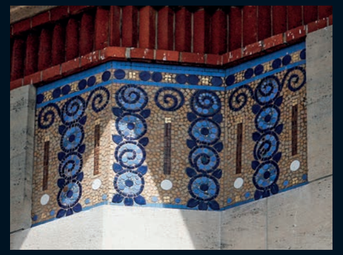

Tellement en vogue au temps de l'Art Nouveau, le sgraffite a du mal à trouver un second souffle après 1920. On observe cependant quelques réalisations intéressantes qui savent évoluer avec le goût de l'époque, affichant rigueur du dessin et sobriété des coloris.
Dans certains cas des frises "industrielles" sont intégrées dans des modénatures pour en souligner l'aspect où rompre une certaine monotonie architecturale.
On observe également une production de modèles et motifs en céramique standardisés, déclinés en différentes tailles et coloris, qui servent à la composition de grands motifs décoratifs personnalisés, complétés par des remplissages en mosaïques

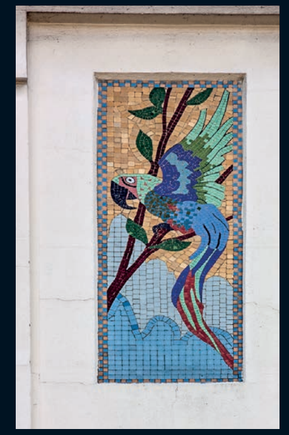

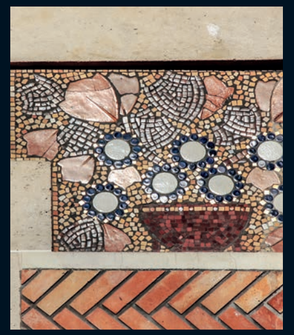

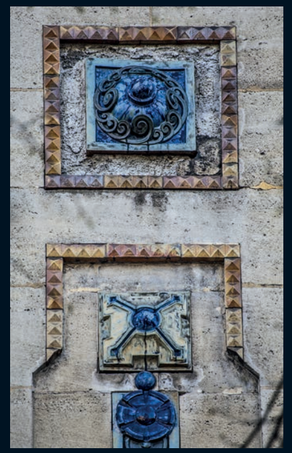

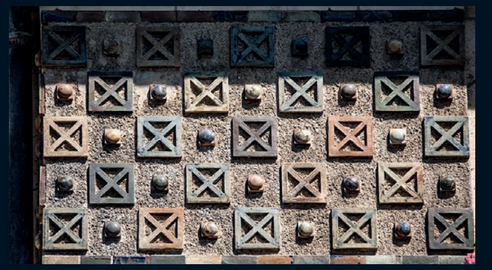

L'ornementation *Les ferronneries*

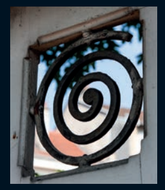

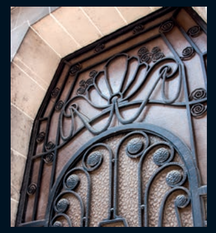

Si la porte d'entrée reste le support principal d'intervention, la ferronnerie trouve également dans la recherche de la légèreté et de la luminosité, une place de plus en plus importante en appui de fenêtres, balcons, grilles ou encore en imposte.
De remarquables ouvrages métalliques, réalisés entre 1920 et 1930 témoignent d'une maîtrise grandissante des ferronniers et d'un savoir-faire dédié aux réalisations les plus recherchées. Le fer est forgé, martelé, ciselé, assemblé au profit des formes créatives de l'époque. Le dessin géométrique, épuré, va dans le sens de la transparence et de la légèreté au bénéfice des surfaces vitrées. L'usage du fer permet également un allégement des balcons où, en alliance avec la pierre, le béton ou la brique, des ensembles décoratifs en métal soudé prennent pour motifs corbeilles et éléments floraux, rythmés par des motifs géométriques rigoureux.

Des garde-corps et appuis de fenêtre, marquises, luminaires ainsi que des accessoires architecturaux apportent une plus value à l'architecture .
L'Art-Déco représente l'âge d'or de la ferronnerie. Les architectes, les décorateurs et les magasins commandent aux ferronniers des portes aux formes stylisées élégantes, des rampes d'escalier (hôtel de Ville).
La technique de la fonte permettant la réplique de garde-corps par moulage déjà en usage avant 1914 continue à être utilisée mais dans des créations beaucoup plus qualitatives et avec de nouvelles inspirations. L' assemblage des grilles par vissage et taraudage commence à disparaître, la soudure apparaît vers la fin des années 20. Elle renouvelle la technique du fer forgé en permettant le montage en atelier des motifs décoratifs plus épurés ; utilisation de motifs inscrits dans des carrés, carrés à pans coupés, octogones, motifs animaliers, motifs de vases stylisés motifs floraux martelés.

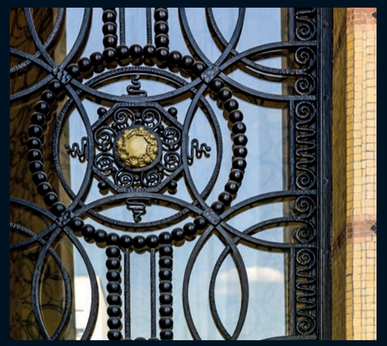

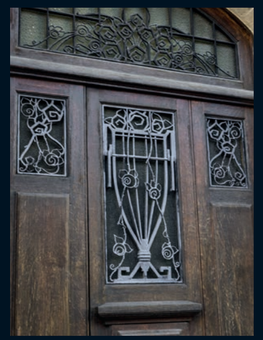

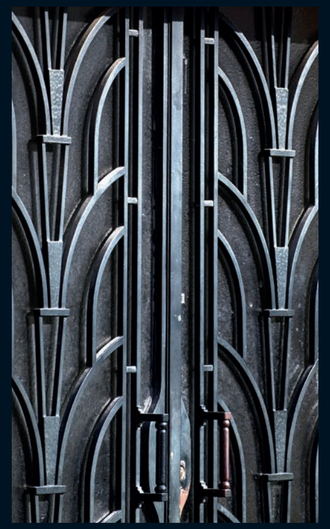

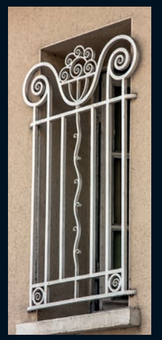

Quelques ensembles et édifices remarquables de la reconstruction de REIMS

La Cité-Jardin du Chemin-Vert

L'église Saint-Nicaise

Les Halles du Boulingrin

L'Hôtel des Postes

La Bibliothèque CARNEGIE

L'American Memorial Hospital

L'Opéra de Reims

Les équipements sportifs

Le 9 octobre 1924, les Magasins Modernes ouvrent leurs portes à la clientèle. (arch. L.&M. LAMAIZIÈRE).

Reims, BM, FIC, B514546101_LXIII_Ac_13

La Cité-Jardin du Chemin-Vert

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

1912 création du Foyer Rémois

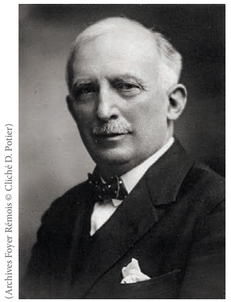

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Georges CHARBONNEAUX (1865 - 1933)

En 1912, grâce aux lois récentes, l'industriel Georges CHARBONNEAUX juge les conditions favorables pour réunir autour de lui patrons, industriels et financiers et créer, avec l'appui conséquent de la Caisse d'Epargne, la première Société d'HBM à Reims avec pour objectif d'accueillir en particulier les familles nombreuses (1000 familles de 4 enfants et plus vivent misérablement dans une ou deux pièces). Dans sa forme, la création du "Foyer Rémois" tend à se distinguer des autres organismes de logements sociaux, pour la plupart créés par les industriels eux-mêmes pour y loger leurs propres ouvriers. L'objectif du Foyer Rémois est de procurer un habitat décent aux familles nombreuses avec de bonnes conditions d'hygiène et préservant l'intimité entre parents et enfants.

Georges CHARBONNEAUX y voit là le moyen de favoriser la famille nombreuse, solution pour remédier au déclin de la France qui connaît une forte chute de natalité par rapport à la moyenne européenne. ..."tout d'abord, il est urgent que la Société construise, dans divers quartiers de Reims, des maisons salubres divisées en logements assez vastes pour attirer les familles nombreuses"... tel était le premier postulat sinon le plus urgent que se donnait le futur Foyer Rémois dans la notice pour sa constitution du 29 décembre 1911.

Premiers engagements

Le Foyer Rémois, constitué le 15 juin 1912, engage très rapidement l'action par l'acquisition de terrains pour l'édification des premières constructions. Lors de la première Assemblée Générale, le 11 mars 1914* après à peine plus de 20 mois écoulés, le bilan est élogieux. Le premier groupe de 20 maisons à bon marché est sorti de terre dans le quartier Cérès, à l'angle de la rue de Thionville et de la rue Boucher de Perthes (Archi. M. DUFAY). Il s'agit de constructions en bande regroupant 5 logements. Chaque logement comprend 4 pièces, deux au rez-de-chaussée (cuisine/salle à manger et chambre parents) et deux à l'étage (une pour les garçons, une pour les filles) ; en complément, des water-closet avec tout-à-l'égout et un petit jardin. Ces habitations sont réservées à des familles ayant au moins 4 enfants de moins de 16 ans.

Foyer Rémois et Abri Rémois

A Reims, le patronat de l'industrie textile et du champagne se répartit entre catholiques et protestants. Les deux confessions se retrouvent au sein du Foyer rémois avec une présidence catholique en la personne de Georges CHARBONNEAUX. Dans le même temps et pour aider les familles nombreuses à payer le loyer d'une H.B.M. forcément plus élevé que le prix payé pour un taudis, une société philanthropique, "L'Abri Rémois", voit le jour et se donne pour but d'apporter un complément de revenus à ces familles.
A titre d'exemple, les loyers prévus pour ces premiers logements H.B.M. sont de : 273 Francs annuel pour une famille de 5 enfants, 260 Francs pour 6 enfants, 247 Francs pour 7 enfants, etc. *En 1914, l'ouvrier rémois gagne en moyenne 1250F/an ; la dépense moyenne pour un logement décent est estimée à 400F à laquelle s'ajoute 125F pour le chauffage et l'électricité, soit 40% du revenu disponible...* L'Abri Rémois qui semble être une initiative de la communauté protestante accorde des subventions pour ... "procurer des logements aussi salubres et spacieux que possible aux familles nombreuses de nationalité française, habitant Reims" ... Dans le rapport de l'assemblée générale du 11 mars 1914 du Foyer Rémois, il est noté que ..."grâce à la fondation récente de la société de bienfaisance "L'Abri Rémois" qui a pour but d'améliorer le logement des familles nombreuses en leur payant l'augmentation de loyer nécessitée par le choix d'un logement plus salubre, celles-ci sont assurées dans l'avenir de continuer à bénéficier de la réduction de loyer"... On le voit, l'interconnexion entre les deux structures était grande, la complémentarité parfaitement établie. Dés 1913, ce sont 15 nouveaux logements qui sont lancés en fabrication béton, boulevard Dauphinot.

Vers la Cité-Jardin...

Même si l'enthousiasme des bâtisseurs est bien là, le Foyer Rémois et son président ont conscience qu'il faut faire évoluer la conception architecturale et urbanistique de l'habitat social. Urbanisme ?... le mot est tout neuf !
La S.F.U. (Société Française d'Urbanisme est née au sein du Musée Social en 1911, à l'initiative de 9 fondateurs dont 7 architectes. Parmi eux, Jean-Marcel AUBURTIN que l'on retrouvera bientôt ainsi que le paysagiste rémois Édouard REDONT, créateur du parc Pommery. Avec D. AGACHE, ils sont les auteurs de "Comment reconstruire nos cités détruites, notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages", (préface de Georges RISLER. Paris A. Colin, 1915.)
La pensée urbanistique du moment se raisonne comme une science, un art voire une philosophie sociale ; elle tend en particulier à développer le concept hygiéniste reposant sur la trilogie air, lumière, soleil.

Regards vers l'Angleterre

Au mois de septembre 1912, la Société Française d'Habitations à Bon Marché organise avec le "National Housing and Town Planning Council" une visite des différentes expériences anglaises en matière de cité-jardin. La découverte de sites comme Letchworth ou Port Sunlight va compter dans la stratégie du Foyer rémois pour les projets à venir. Courant 1913, la décision est prise d'édifier des cités-jardins sur près de 10 hectares à proximité du boulevard Pommery, du boulevard Charles Arnould et de le rue de Brimontel. On s'éloigne dès lors des premières constructions finalement assez conventionnelles dans leur bâti en bande, propre aux cités ouvrières. Seules une quarantaine de maisons auront le temps de sortir de terre avant le début de la guerre en août 1914.
Il en restera peu de choses à la fin du conflit...

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

C'est rue de Thionville et rue Boucher-de-Perthes que sont construits, au cours de l'année 1912, les premiers immeubles sociaux du Foyer Rémois. Malgré la guerre et le temps passé, ces premiers immeubles sont encore habités, au prix de quelques modifications et aménagements.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

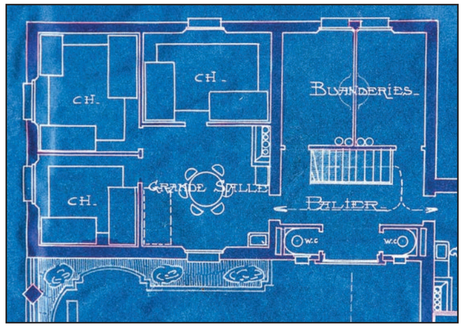

Plan d'un appartement type qui présente la particularité de chambres séparées pour les parents et les enfants, réparties autour de la salle commune arch. DUFAY-LAMY)

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

*Construction en cours des immeubles du bd Dauphinot.
La structure des bâtiments, plus ouverte, marque déjà une évolution par rapport aux premières constructions.*

Une guerre qui change tout !

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

La destruction partielle de Reims va bouleverser la donne en matière de construction de logements sociaux.

Georges CHARBONNEAUX va en effet pouvoir donner une toute autre dimension à l'œuvre de construction du Foyer Rémois. Pour ce faire, il va racheter massivement les dommages de guerre à des propriétaires qui ont quitté la ville ou qui ne souhaitent pas reconstruire. La législation relative aux loyers impose de maintenir ceux-ci à un niveau proche de celui de l'avant-guerre alors que l'inflation est de plus de 350 % entre 1914 et 1920.

Cela amènera de nombreux propriétaires sinistrés à céder leurs droits à l'indemnité. Le rachat par le Foyer Rémois des dommages de guerre, profitable aux deux parties, et contribuera à la dynamique de reconstruction. Sur l'insistance de G. CHARBONNEAUX est votée une loi, le 29 octobre 1919 qui autorise les sociétés d'H.B.M. à racheter des dommages de guerre.

Alors, le Foyer Rémois peut s'engager dans un projet beaucoup plus ambitieux. Il s'agit de bâtir une vaste cité-jardin, la première à Reims, véritable village de plus de 600 maisons* avec services et commerces, pouvant accueillir à terme près de 4000 habitants, en bordure de ville, le long du boulevard Pommery. En février 1920, la Caisse des Dépôts et Consignations attribue enfin un contrat de prêt de 5 000 000 de francs auxquels s'ajoute en octobre une avance de 3 700 000 francs sur les dommages de guerre par le Ministère des Régions Libérées (accordée en contrepartie de l'engagement de la société à réserver les deux tiers de ses logements à des familles nombreuses). Selon G. RISLER, G. CHARBONNEAUX aurait apporté un demi-million or en garantie des sommes qui lui étaient avancées...

Le projet peut démarrer

C'est un modèle d'urbanisme dont la conception est en adéquation avec les principes énoncés par Ebenezer HOWARD et Raymond UNWIN et particulièrement mis en application pour la cité de Letchworth. La fin 1919 voit le démarrage d'un chantier de grande ampleur. L'architecte Jean-Marcel AUBURTIN a dessiné un projet d'urbanisation qui prévoit la réalisation d'environ 600 logements complétés d'équipements sociaux, culturels et économiques sur un peu plus de 30 hectares.

C'est sur la recommandation de G. RiISLER, ancien industriel alsacien et président du "Musée Social" que G. CHARBONNEAUX fait appel à AUBURTIN (1872-1926) qui demandera à Émile DUFAY-LAMY d'être l'architecte de l'opération. Le dossier du Chemin-Vert fait l'objet d'un dépôt le 26 février 1921 ; 4 semaines suffiront pour l'obtention du permis, le 23 mars 1921. Cela illustre bien la situation d'urgence dans laquelle était la ville pour sa reconstruction !

En fait, le démarrage du chantier avait été anticipé dès la fin 1920 en lançant les travaux d'infrastructure pour permettre une réalisation rapide du chantier. La ville de Reims est en plein effort de reconstruction, les accès encombrés et difficiles, la gare saturée...

Pour contourner ces contraintes le Foyer Rémois engage la construction d'une voie ferrée de type Decauville sur 16 Km, depuis la gare de Bazancourt et qui se raccorde à une voie intérieure à la cité-jardin, longue de 7 Km pour l'approvisionnement au plus près des constructions.

C'est au début de 1921 que peut vraiment démarrer le chantier. Au programme, 617 logements*, la Maison de l'Enfance et la Maison Commune.

L'église Saint-Nicaise, financée en grande partie par des dons privés et par G. CHARBONNEAUX viendra parachever le programme. C'est finalement à l'entreprise générale Léon GROSSE qu'est confiée la réalisation de l'ensemble des constructions. Implantée sur une friche au milieu de terres de 30 hectares en légère déclivité, en bordure du boulevard Pommery, la grande majorité des logements est composée de 4 pièces de 3,50 m x 4 m (salle commune/chambre parents/chambre filles/chambre garçons), d'une buanderie, d'un wc, d'un grenier, d'une cave, d'un jardin individuel d'environ 300 m² avec petit hangar, poulailler et clapier. C'est la maison type de la famille avec 4 enfants soit les 2/3 ; un tiers des logements comporte une pièce de plus ou de moins. Environ 50 habitations sont équipées en boutique ou en atelier, bénéficiant dans ce cas de la force-motrice. Les logements sont assemblés selon 14 modèles différents, dans une architecture de terroir inspirée de la région Alsace-Lorraine, en hommage, peut-être à ces territoires récemment libérés.

On trouve aussi bien des îlots de 6 à 10 logements que des ensembles comprenant 2 ou 4 logements, aux assemblages variés et préservant l'intimité de chacun. Ainsi pas de vis-à-vis à moins de 25 mètres. Les maisons sont élevées en parpaings sur dalle béton, le cloisonnement intérieur faisant appel au carreau de plâtre. Toutes ces constructions s'égaient au long de rues et allées serpentant sur le plan masse imaginé par J.M AUBURTIN. Dans l'esprit des réalisations anglaises de référence, on retrouve bien là, l'esprit "village" souhaité par G. CHARBONNEAUX. Au centre, une vaste esplanade sert à la fois de lieu de convergence et de terrain pour la pratique d'activités sportives ou ludiques. Autour de la place rayonnent les bâtiments de la Maison Commune et de la Maison de l'Enfance. Pour permettre le ravitaillement des 3600 habitants de ce nouveau village, douze magasins sont prévus pour assurer les services de boulangerie, épicerie, poissonnerie, fruiterie, mais aussi quincaillerie, mercerie et confection. La circulation automobile sur le site est réglementé au profit du déplacement piéton. Les enfant peuvent jouer et courir dans les rues et allées en toute sécurité.

En 1923, la cité-jardin, complètement achevée accueille 3613 habitants. Cette population connaîtra une croissance régulière jusqu'à la seconde guerre (environ 3800 habitants) ce qui fait une moyenne de 4 enfants par famille, conformément au souhait de G. CHARBONNEAUX. Pour qu'y règne l'ordre et la sérénité, la cité-jardin est placée sous l'autorité bienveillante de Mr le Colonel Strauss.

** (Précisément : 594 logements ordinaires + 13 habitations avec magasin+10 particuliers en HBM améliorées)*

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

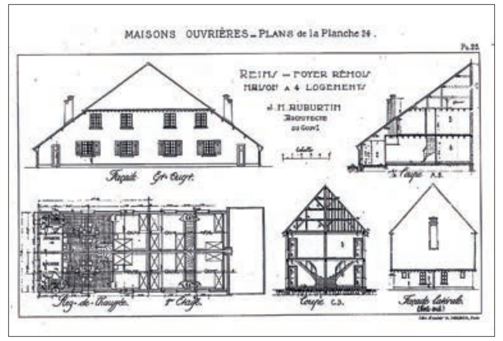

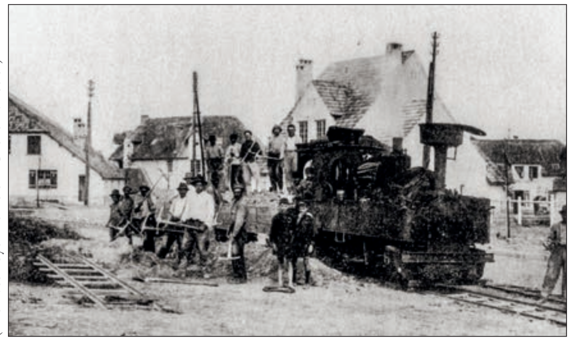

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

La Cité-Jardin en cours d'édification. L'approvisionnement du chantier est assuré par un chemin de fer installé pour la circonstance.

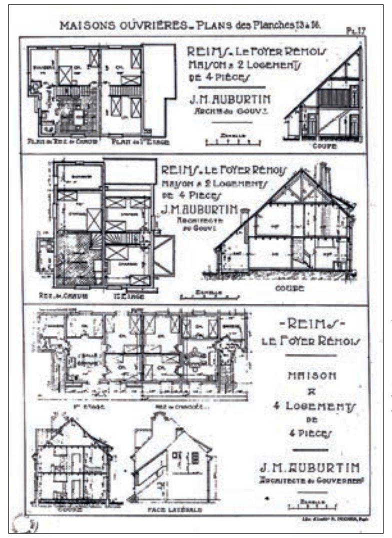

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

La Cité-jardin, dans les premières années était interdite à la circulation automobile pour la plus grande joie des enfants et la sécurité des parents.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Cinquante maisons étaient équipées de force motrice qui permettait d'y exercer une activité professionnelle.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Dédiée à la famille, la Cité-jardin du Chemin-Vert va connaître un succès considérable et provoquer un attachement durable de ses habitants à ce "village" si particulier.

L'épanouissement de la Cité-Jardin

Les services publics

La Cité-Jardin offre un niveau exceptionnel d'équipements collectifs dédiés au bien-être, à la santé et à l'éducation de ses habitants.

La Maison Commune

Parfois considérée comme "l'Hôtel de Ville" du Chemin Vert, la Maison Commune, maison de la culture et centre social avant l'heure, regroupe nombre de services d'intérêt général, consacrés à la culture, à l'éducation et à la formation. Élément structurant du projet d'ensemble, au même titre que la Maison de l'Enfance, la Maison Commune propose de nombreux centres d'activité à la population : bibliothèque, cercle de réunion, salle des fêtes avec scène, salle de réunions, établissement de bains-douches (55 cabines). Bénéficiant d'un statut autonome propre, la Maison Commune est régie en association indépendante avec pour objectif de mener "œuvre d'action populaire par l'éducation morale, intellectuelle et physique de la jeunesse des deux sexes". La salle des fêtes, vaste espace élégamment décoré par les soins de l'artiste Adrien KARBOWSKY (Villa Kérylos), la salle des fêtes pouvait accueillir 550 spectateurs pour des séances de cinéma, des représentations théâtrales ou des auditions de concerts.

Le "Cercle" était, pour sa part, réservé à la rencontre entre résidents du Chemin Vert et l'on pouvait s'y retrouver chaque soir et le dimanche après-midi. Une cotisation modique donnait à accès à des jeux, journées et revues. Cet espace de rencontre avait pour ambition de contrecarrer l'attirance pour le cabaret dont il se dit par ailleurs qu'une fois la cité-jardin achevée, il s'en trouvait plus d'une dizaine à la lisière du Chemin-Vert là où, avant, il n'y avait rien...

La bibliothèque, riche de près de 5000 ouvrages permettait la consultation sur place, en salle de lecture ou l'emprunt à domicile. L'offre était particulièrement abondante en littérature enfantine pour développer le goût de la culture et de la connaissance.

L'école ménagère a pour objectif de ..."permettre à la mère de famille d'être en capacité de gérer son foyer, d'être responsable de son budget, d'entretenir de bonnes relations de voisinage et d'avoir le goût d'un logement bien tenu"...

Après des débuts laborieux, des cours en "horaires aménagés" permettaient d'y pratiquer la cuisine, le repassage, la couture, la broderie et de recevoir un enseignement d'éducation familiale et de gestion domestique. L'école ménagère était considérée comme un des services majeurs à apporter à la population du Chemin Vert et le Foyer Rémois en tirait la plus grande fierté même si c'était sans doute l'une des structures éducatives les plus coûteuses.

Un gymnase fut ajouté en 1939 aux locaux alors qu'en 1931, à l'extrémité est de la cité, un terrain de jeux avait été mis la disposition du club sportif du Foyer Rémois..

La Maison de l'Enfance

Achevée en 1923, la Maison de l'Enfance, tout comme la Maison Commune, était constituée en association indépendante. Elle s'inscrivait dans la tradition de "La Goutte de lait" et d'autres œuvres dédiées à la petite enfance.

Là encore, transparaît la préoccupation de G. CHARBONNEAUX vis à vis de la mortalité infantile et de la dénatalité en France et la Maison de l'Enfance est emblématique de la tâche à mener pour encourager les naissances et devenir ..."un véritable laboratoire de puériculture auquel va toute la prédilection des dirigeants du Foyer" (Maurice HOLLANDE, 1933).

De multiples services sont assurés : consultations prénatales, consultations de nourrissons, consultations du second âge, crèche ouverte de 06h15 à 19h00, garderie d'enfants et dortoir jusqu'à 3 ans (+ hospitalisation des enfants jusqu'à 10 ans), jardin d'enfants (3 à 6 ans), soins au malades, goutte de lait, ...

On le voit, la mission est immense et l'engagement du Foyer Rémois est intense. Ainsi, rapidement, la Cité-Jardin peut-elle en 1932, afficher un pourcentage de décès de 11 % quand il est de 16 % pour l'ensemble de la ville de Reims.

L'école

Située de l'autre côté du boulevard Pommery, l'école ne fut pas oubliée. Construite par l'architecte rémois Max SAINSAULIEU, elle fut mise en activité en octobre 1924, après avoir occupé provisoirement les locaux de la maison commune durant l'année 23-24.

Un groupe scolaire (pour 650 enfants) comprenant 5 classes pour l'éducation des garçons, 5 classes pour l'éducation des filles et 3 classes maternelles fut édifié, en convention avec la ville de Reims.

Cette école fut l'objet d'une vive discorde avec la ville dans le cadre de sa rétrocession. C'est en effet le Foyer Rémois qui avait financé l'édification de groupe scolaire qui devait ensuite revenir à la ville par le biais d'un remboursement sur 30 ans. Avant que l'affaire ne parvienne à résolution de nombreux désaccords apparurent et la situation prit un ton polémique entre G. CHARBONNEAUX et le maire d'alors de tendance radicale-socialiste. Las, G. CHARBONNEAUX choisit de rendre l'école à la mairie plus rapidement que prévu.

Les commerces

Le quartier de la Cité-jardin du Chemin-Vert n'est et ne sera pas raccordé au tramway ce qui le met dans un relatif isolement par rapport au centre-ville. Aussi, pour permettre aux habitants de ce quasi village de vivre commodément, deux "centres commerciaux" sont implantés pour permettre un accès aisé à distance raisonnable.

On retrouve là les grandes enseignes du succursalisme rémois qui assurent l'approvisionnement en produits frais, épicerie, liquide. Y sont représentés les établissements Goulet-Turpin, Comptoirs Français, Economiques et Familistère.

La boulangerie et la boucherie resteront indépendantes et seront financées par le Foyer Rémois afin de faire diminuer le prix des produits.

La cité -jardin du Chemin-Vert fut à son époque maintes fois citée en exemple et visitée par d'importantes personnalités. Georges CHARBONNEAUX présentera la cité-jardin dans de nombreux congrès.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

La Maison Commune et la grande esplanade.

La bibliothèque de la Maison Commune

La salle de billard décorée par l'artiste Adrien Karbowsky.

La Maison de l'Enfance, côté jardin.

Un des deux centres commerciaux

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

La goutte de lait.

Le solarium de la Maison de l'Enfance.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Le groupe scolaire de la Cité-Jardin du Chemin-Vert.

L'église Saint-Nicaise du Chemin-Vert

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Parachèvement de la Cité-Jardin

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Saint Nicaise, gravure d'Adrien SENECHAL (1932).

L'église fut bâtie de février 1923 à juin 1924 grâce à la générosité de 250 donateurs ayant répondu à une souscription ouverte auprès des notables de Reims, du soutien financier des artistes à l'œuvre philanthropique mais surtout grâce à l'apport financier de Georges CHARBONNEAUX.

Située dans l'axe d'entrée de la cité-jardin, l'église semble reliée spirituellement à la cathédrale Notre-Dame que l'on découvre dans le prolongement de cet axe, elle incarne les valeurs du catholicisme social de son fondateur.

Georges CHARBONNEAUX va s'appuyer sur la séparation de l'église et de l'état qui, depuis 1905 dynamise la construction d'églises ; cela lui donnera ainsi toute liberté pour une architecture et une décoration en accord avec son projet.

Manifestant un goût particulier pour les arts, profondément impliqué dans la vie culturelle rémoise, cultivant ses amitiés locales avec Paul JAMOT mai aussi parisiennes à travers une communauté fondée en 1909 par Paul REGNAULT réunissant autour d'un lien catholique d'anciens élèves des Beaux- Arts, tout cela va permettre à G. CHARBONNEAUX d'exprimer sa volonté créatrice à un moment ou jaillissent les idées nouvelles.

L'église voulue par son créateur présente une architecture extérieure simple, édifice de béton armé recouvert d'un enduit de ciment, en forme de croix grecque lui procurant un aspect compact et solide évoquant les plans de construction des églises romano-byzantine et dont l'inspiration peut être retrouvée à l'église d'Ottmarsheim en Alsace. Une croisée de transept couronnée par une tour-lanterne octogonale et un campanile surmonté d'un coq girouette, un intérieur constitué de deux chapelles latérales avec une abside centrale, un baptistère, un intérieur entièrement décoré, enrichie par le style symboliste et art décoratif, qui fait de l'ensemble une entité, une création unique marquant l'histoire religieuse du XX^{ème}.

La pose de la première pierre eut lieu le 7 février 1923, l'inauguration le 8 juin 1924 par Monseigneur LUÇON.

Le portail

Le porche de l'église ouvre celle-ci de manière monumentale. Un parement de briques de part et d'autre d'une solide porte de chêne ferrée supporte le tympan décoré par un stuc d'Emma THIOLLIER (1875-1973) à la manière d'un sgraffite.

Le Christ est représenté en Gloire entouré d'enfants surmonté de la mention en latin en forts caractères: "venite adoremus" manière de dire que l'église est ouverte à tous.

Bien centrée sur la partie haute du porche la croix est présente , une croix aux extrémités pattées.

Cette croix est accompagné de chaque coté du portail d'entrée de deux petites croix grecques.

L'église répète sur ses parements extérieurs de nombreuses petites croix en ceinture, motif multiplié que l'on retrouvera dans le décor intérieur, participant à l'unicité du lieu. Le choix de la croix grecque semble ne pas avoir été fortuit sachant que, si Saint Nicaise est le Saint patron de la ville de Reims, son nom, Nicasius en latin est un dérivé du grec Niké nom de la déesse personnifiant la victoire.

La décoration intérieure

La décoration intérieure de l'église, par sa cohérence et son unité, est un ensemble d'art sacré exceptionnel, représentatif de l'esprit qui anime cette période riche d'influences traditionnelles en concordance avec l'esprit moderniste de l'époque.

Elevé au dessus d'un sol uniforme de granito, l'espace intérieur se pare d'une décoration dans le goût byzantin, d'une richesse que ne laisse pas deviner la sobre architecture extérieure.

Le thème général s'articule autour du rayonnement de l'Esprit Rédempteur et du Baptême.

L'architecte J. M. AUBURTIN, second Prix de Rome, confie l'ornementation à son ami Gustave JAULMES (1873-1959), fils de pasteur, architecte de formation ; en 1902, avec Adrien KARBOWSKY, il a peint les fresques de la villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer) dans le style Grec antique.

Il vient de terminer le nouveau Temple à Reims lorsque G. CHARBONNEAUX lui confie la décoration de son bureau-bibliothèque en 1921 et la décoration générale de Saint Nicaise en 1924.

Pour la réalisation de cette commande, il sera assisté d'Henri MENU.

G. L. JAULMES exécute au dessus du maître-autel, dans l'abside centrale, une importante représentation d'un Christ façon Pantocrator, avec barbe et cheveux longs, selon les canons de l'art byzantin. Il est surmonté de la colombe.

Dans l'abside en "cul de four" la peinture du Christ s'inscrit dans un rayonnement doré sur fond bleu éclatant, constellé d'étoiles, image de la toute puissance divine.

Cette décoration abondante, dorée, colorée et raffinée utilise des couleurs chaudes, jaune, beige, brun et or et un ton bleu vif pour les poutres et le plafond. Ce décor vient appuyer les grandes lignes architecturales du bâtiment ; pour ce faire les quatre arcs de la tour lanterne se parent d'anges dorés, très longilignes, sur des nuages étoilés, donnant toute sa force au décor.

Les motifs peints représentant les quatre é vangélistes, Matthieu, Marc, Luc et Jean font partie intégrante de l'architecture, soulignant ainsi les trompes de la coupole.

D'importantes croix pattées ornent chacune des parois de la nef. Les plafonds sont accentués par des poutres peintes de bleu vif rehaussant la monochromie de l'ensemble. L'alliance du bleu et de l'ocre, les différents motifs, l'omniprésence de croix grecques et de cieux étoilés, le soleil, l'attitude hiératique des anges, les damiers brun, les chapelles, tout est là pour faire référence aux églises byzantines.

Accrochée à droite du maitre-autel, une toile de Maurice DENIS représente "la guérison de l'aveugle de Ploumanach". Cette peinture appartenait à monsieur Phillipe CHATELIN, gendre de G. CHARBONNEAUX ; il en fit don à sa mort.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Le chantier de l'église, en cours d'achèvement. Les travaux de décoration et d'équipements intérieurs s'échelonneront sur plus de 2 années après l'inauguration de l'édifice.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Pendant la durée du chantier et jusqu'à l'ouverture de Saint-Nicaise, le 8 juin 1924, le culte était assuré, tant pour les ouvriers qui travaillaient sur le chantier que pour les premiers habitants, dans une chapelle en bois édifiée à proximité.

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Chapelle latérale gauche, L'annonciation (M. DENIS 1926).

(Archives Foyer Rémois © Cliché D. Potier)

Chapelle latérale droite, La sainte Famille (M. DENIS 1926).

Les artistes parmi les plus réputés de l'époque

Le Maitre-Autel

Bien que de création récente, l'église Saint Nicaise magnifie le "symbolisme dans l'Église" tant dans l'édification du plan du bâtiment que dans sa riche ornementation intérieure ; son orientation générale respecte la tradition avec le placement de l'autel dans l'abside orientale. Saint Nicaise présente également trois absides, l'église suggère la Trinité par la présence de trois portes. La nef, surmontée d'une coupole, représente la nouvelle création: l'univers réunit à son créateur en Christ. L'union de la coupole et du carré, reprend l'idée de la descente du ciel sur la terre.

C'est là que Roger de VILLIERS (1887-1958), maître de l'atelier de sculpture des ateliers d'Art Sacré exécute sur le Maître-autel un bas-relief en hommage à Saint Nicaise. Il représente celui-ci portant sa tête en mémoire de l'épisode de sa décapitation. Celui-ci ne voulant pas abandonner les vieillards et ceux qui ne pouvaient se sauver de la cité devant les envahisseurs, il fut massacré par les vandales.

Il fait partie des saints dits céphalophores *"une fois que les barbares lui eurent coupé la tête, il se saisit de celle-ci et la porta jusqu'au lieu de son tombeau"*. Sa mort est datée de 407 ou de 450 selon des opinions divergentes.

Le maître-autel se détache devant un drapé au décor brun surmonté du Christ Pantocrator, source du ciel de gloire étoilé qui descend dans un rayonnement doré sur un fond bleu, pour tout envelopper, tout bénir et transfigurer.

L'autel, simple dalle de pierre blanche élevée au dessus de quatre piliers massifs noirs, constitue avec les différents éléments décoratifs géométriques et l'intégration de chandeliers de fers forgés noirs un ensemble architectural très représentatif du style Art Déco.

Les chapelles

Georges CHARBONNEAUX, est convaincu de l'importance de l'église dans la cité, miroir universel du monde ou l'image joue un rôle essentiel. En ce début du XX^{ème} siècle l'art véhiculant des idées renaît avec un retour aux sources religieuses.

L'art "sulpicien" de nos églises a fini par tomber en désuétude face à un goût qui évolue dans une société ouverte aux nouvelles connaissances.

C'est donc à un artiste reconnu en France et à l'étranger que G. CHARBONNEAUX va s'adresser en 1924 pour décorer les absides du transept, peintre dont il a déjà acquis en 1921 deux œuvres : la naissance d'Eve et la Visitation.

En juillet 1925 Maurice DENIS (1870-1943) propose la réalisation de différents tableaux : l'Annonciation et la Résurrection ou la Nativité et la Crucifixion. Finalement le choix sera : l'Annonciation et la Sainte Famille.

Les toiles seront terminées et marouflées en juillet 1926.

Dans la chapelle latérale gauche nord, il représente l'Annonciation. Une peinture de la Vierge dans un paysage Italien, sur un fond de maillage bleu et or en harmonie avec le ciel de gloire réalisé par JAULMES.

Dans la chapelle latérale droite sud, dédiée à Saint Joseph : La Sainte Famille est représentée sur un fond méditerranéen avec l'utilisation du même procédé de maillage bleu et or que dans l'autre chapelle ; Maurice DENIS inclut dans la toile Jeanne CHATELIN et ses quatre enfants, Christine, François, Yves et Noël en tenue contemporaine pour honorer les petits enfants de la famille CHARBONNEAUX.

Le Baptistère

En 1933, quelques semaines après le décès de G. CHARBONNEAUX, Marguerite, son épouse, conseillée par son gendre Philippe CHATELIN, commande la décoration du Baptistère à Maurice DENIS.

L'architecture du baptistère permet à l'artiste de concevoir l'histoire de l'eau du Baptême dans la Bible, selon six tableaux :

. sur le mur de gauche, l'Eden ou le Paradis: la Genèse avec Adam et Eve, la Tentation, les quatre fleuves entourant le baptême du Christ et les saintes femmes dans une niche semi-circulaire.

. sur le mur du fond, l'Arche de Noé et les eaux du déluge.

. sur le mur de droite le Christ qui prêche au lac de Tibériade, Moïse qui fait jaillir l'eau du Jourdain du rocher et le baptême de l'eunuque par l'apôtre Philippe.

La peinture a été vraisemblablement réalisée au stick B, peinture à la colle, technique utilisée à cette époque.

Ce procédé proviendrait des mêmes méthodes utilisées pour les peintures égyptiennes antiques. Il permet de d'obtenir des peintures murales mates, extrêmement vives et résistantes.

La fresque est signée en bas à droite : Maurice DENIS nov. 1934.

Les fonts baptismaux

Ils occupent le centre du baptistère ; les sculptures de SEDIEY sur chaque face représentent un visage d'enfant orné de deux petites ailes. Les fonts sont recouverts par un important couvercle de métal martelé provenant des ateliers BERGER-BOGARD.

Le baptistère est clos par une ferronnerie s'appuyant sur deux colonnes de briques entrelacées d'or. Deux battants surmontés de la croix, très art déco, noir et or, rehaussés de grappes de raisins et de petites étoiles dorés , agissent en filigrane symbolisant le passage et l'accueil de l'enfant à l'Eglise.

Le tympan du Baptistère

G. CHARBONNEAUX ayant apprécié la facture de ses réalisations souhaita qu'Ernest LAURENT (1858-1929) décore le tympan de l'entrée du baptistère. Il peint le "Baptême du Christ" dans une exécution très symboliste.

Le maître-Autel

Tympan du Baptistère, le Baptême du Christ (E. Laurent 1934)

Baptistère, la Genèse (M. Denis 1934

Chapelle latérale gauche, l'annonciation, détails (M. Denis 1926)

Chapelle latérale droite, La sainte Famille, (M. Denis 1926)

Fonts baptismaux (sculpteur E. Sediey)

Un ensemble d'une rare homogénéité

Le tondo installé au dessus de l'entrée, à l'intérieur de l'église avait été réalisé par Jean BERQUE (1896-1954)pour décorer l'église provisoire en bois, le temps du chantier

Le Chemin de Croix

En 1923 Georges CHARBONNEAUX demande à Jean BERQUE (1896-1954) de réaliser le Chemin de Croix pour Saint Nicaise.

Dans un premier temps, ses projets seront contestés par l'architecte AUBURTIN qui souhaitait imposer ses propres conceptions. Jean Berque sera finalement soutenu par G. CHARBONNEAUX et exécutera, à l'huile, sur plaques de fibrociment les 14 stations de la Passion. Il s'agit d'une œuvre de jeunesse de l'artiste, alors âgé de 27 ans et élève des Nabis.

Sa peinture s'inspire de ses maîtres (Maurice DENIS théoricien profondément croyant, Paul SERRUSIER et Félix VALLOTON) dans un registre très personnel.

Un Chemin de Croix très épuré dans un camaïeu de bleus et ocres ; une manière volontairement simplifiée, décorative, symboliste, presque archaïsante où les formes sont dépourvues de modelé.

Une peinture d'une sensibilité très nouvelle, dans son graphisme d'inspiration religieuse, pour la mise en valeur de personnages avec un cadrage serré exerçant une grande puissance émotionnelle, sans aucune connotation de lieux ou d'époque.

Un christ atypique, jeune, imberbe aux cheveux longs, représenté dans une absence totale de violence, dont l'absence de couronne d'épine entraînera une polémique avec le curé, obligeant Jean Berque à consulter la nonciature.

Avec l'accord de Georges CHARBONNEAUX il terminera son œuvre fin 1924.

Très remarqué ce Chemin de Croix fera l'objet de nombreux articles dans la presse internationale.

Jean BERQUE exécute également dans un tondo au dessus de la porte principale, une Vierge à l'Enfant qui dans un premier temps orna la chapelle provisoire édifiée pendant la durée du chantier de la Cité-Jardin.

La vierge à l'enfant est entourée de l'évocation de la ville de Nazareth, de la fuite en Egypte, la nativité, Jésus prêchant au mont des oliviers et Jérusalem.

Les verrières

René-Jules LALIQUE (1860-1945) réalise la vitrerie principale de l'église.

Né à Aÿ-Champagne, ce bijoutier talentueux et maître-verrier qui excelle en architecture, en peinture et en sculpture est un nostalgique de la Grèce antique où il puise ses modèles et références.

G. CHARBONNEAUX entretenait une relation amicale avec René Lalique dont il était grand amateur des œuvres ; en cette période de renouveau de l'art sacré c'est donc tout naturellement vers lui qu'il s'adressa pour imaginer les verrières de cette église. Ses innovations techniques lui permettaient d'être le premier à mouler le verre dans de grandes dimensions, sa nouvelle usine de Wingen-sur-Moder en Alsace étant adaptée à ce type de réalisations.

Maître en techniques verrières, Lalique sait également créer des effets esthétiques, le fameux "satiné Lalique" et les verres opalescents. Il démontre l'intérêt architectural et artistique d'une technique industrielle modernisée du verre moulé-pressé..

Au sommet de son art, renommé par l'excellence de ses créations bijoutières et le goût qu'il met dans œuvres, Lalique va réaliser en 1926 le décor des baies de la nef et du transept de l'église sainte Nicaise ; une coulée en 3 ou 4 éléments de verres moulés-pressés des éléments décoratifs.

Lalique représente en motif unique des anges selon quatre dispositions, à genou à droite et à gauche, de face à genou et debout, bras en croix ou mains jointes.

Ce travail particulier du verre dans une chaude tonalité de jaune, rend subtile et profonde la sculpture des anges dont la coiffure souligne encore son goût pour l'art nouveau alors que l'aspect longiligne et hiératique de ceux-ci tend vers la sensibilité alors en vogue du style art déco.

Le principe de répétition lié à la technique et le parti monochrome d'un matériau donnent au dessin figuratif un graphisme étonnement moderne.

R.J LALIQUE va également créer la lampe du Saint Sacrement en verre moulé monochrome translucide, sous la forme de la colombe du Saint Esprit placée au dessus du Maître Autel. Cette forme inusitée nécessita un accord des autorités ecclésiastiques. Sa mise en place n'intervint qu'après la mort de G. CHARBONNEAUX qui ne l'a donc pas vue de son vivant. Lalique réalise également les petites lampes liturgiques en verre opalescent, au culot orné d'une croix, qui diffusent une lumière d'appoint diaphane, contribuant à créer un sentiment d'unité dans l'éclairage de l'église .

Les vitraux de la tour lanterne à la croisée du transept sont de Jacques SIMON et représentent un ornement floral de palmettes symbolisant les palmes du Martyre.

La statuaire

Roger de VILLIERS (1887-1958) sculpte une nativité empreinte de tendresse. Composée à l'origine de la Vierge et de l'Enfant, c'est sur la demande de G. CHARBONNEAUX que l'artiste sculpta Joseph. L'enfant Jésus porte ses mains de chaque côté du visage, attitude rarement exprimée dans une crèche.

Roger de VILLIERS exécute également la statue de Jeanne d'Arc (canonisée en 1920), à droite dans le chœur. Emma THIOLLIER sculpte Sainte Thérèse de Lisieux, (canonisée en 1925) tenant son chapelet de roses, installée à gauche dans le chœur.

Les Ferronneries

J. M. AUBURTIN, est le créateur et le maître d'œuvre de l'ensemble des éléments qui vont composer le mobilier liturgique. Il concilie les impératifs techniques avec les exigences de G. CHARBONNEAUX et de l'Abbé CROUTELLE, ce qui permettra la réalisation, grâce à l'entreprise BERGER-BOGARD, de la porte du tabernacle, du couvercle du baptistère, des ferronneries afférentes à l'autel et surtout des grilles de fermeture des chapelles, particulièrement remarquables par l'association du fer forgé noir rehaussé du laiton doré.

Le chemin de croix réalisé par l'artiste rémois Jean BERQUE fut très remarqué et commenté lors de son installation.

Les verrières de R. J. LALIQUE furent installées entre juin et octobre 1926.

L'orgue a été conçu et réalisé par le facteur d'orgue strasbourgeois Rickenbach en 1927-29.

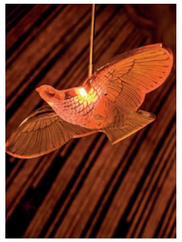

La colombe qui porte la lampe du Saint Sacrement est également l'œuvre de R. J. Lalique.

Détail de ferronnerie de la grille d'entrée au baptistère, une réalisation des ateliers BERGER-BOGARD.

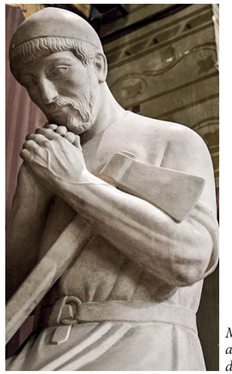

Marie et Joseph, admirables sculptures de Roger de Villiers.

Les halles du Boulingrin

(Fonds Maigrot CNAM /DAF / Cité de l'architecture et du patrimoine / archives / cliché D. Poitier)

De nouvelles halles pour Reims

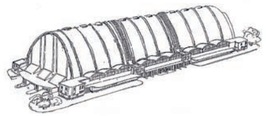

(Emile Maigrot *
Archives municipales de Reims / Georges de Bourges)

Parmi les grands projets de la reconstruction de la ville figurait bien sûr celui des halles centrales.
Si au fil des siècles, les marchés, depuis l'époque gallo-romaine; se sont déroulés sur la place des Marchés (dite du Forum), le Plan Ford imagine de déplacer les futures halles hors du centre-ville, près de la Porte Mars, en entrée de ville, proche de la Gare centrale.
Comme toujours, les techniques évoluant à l'issue des conflits, les problèmes posés par la reconstruction de nouvelles halles sont très différents en 1920 de la vision que l'on pouvait en avoir avant-guerre.
Ainsi l'apparition et le développement des techniques de réfrigérations*, permettent d'espérer une meilleure conservation des aliments et, partant, une hygiène alimentaire améliorée, garante de bonne santé pour les consommateurs.
L'emplacement de ces nouvelles halles requiert une bonne desserte logistique (chemin de fer, tramway) pour faciliter tant l'acheminement des marchandises que des acheteurs.

En 1922, la nécessité de la construction d'un nouveau marché dans l'esprit de l'époque, favorisant l'accessibilité et l'hygiénisme, ayant été approuvée par la Commission de Reconstruction, le conseil municipal adopte à l'unanimité moins une voix, le programme du concours d'avant-projet de la construction des Halles Centrales.

Un concours, 34 candidats
La réalisation des nouvelles Halles Centrales de Reims à l'emplacement prévu sur le plan d'aménagement, approuvé en novembre 1922, constitue le programme de ce concours.
L'espace du futur projet est délimité par les rues de Mars, Andrieux, Olivier Métra et enfin, la rue du Temple. La construction pourra librement user de maçonnerie, d'acier ou de béton armé avec toutefois la contrainte de rester dans une enveloppe économique contenue.

Les concepteurs auront le souci d'imaginer un bâtiment facile d'entretien et assurant les meilleures conditions d'hygiène.
Trois exigences viennent renforcer ces demandes :
- le raccordement des nouvelles halles à la voie ferrée prévue rue de Mars
- la séparation des espaces entre vente en gros, au détail et à la criée, boucherie et poissonnerie devant bénéficier de zones spécifiques. Une attention particulière est portée à la ventilation et à l'accès à l'eau et à son évacuation pour un nettoyage aisé des sols
- La mise en place d'appareillage frigorifique garantissant la conservation des denrées fragiles (œufs, laits, fruits, légumes, poissons, viandes) et à l'usage plus particulier des marchands de gros.

La date des remises de projet est fixée au 10 avril 1923, 34 candidats vont concourir (concours ouvert aux architectes français qualifiés ou spécialisés pouvant se prévaloir de références). Après une première sélection, les 11 meilleurs projets sont retenus. Ils font l'objet d'une exposition publique au musée des Beaux-Arts de Reims, du 26 avril au 3 mai 1923.

Le lauréat est rémois !
Au delà de la bonne conformité du projet d'Emile MAIGROT (1880-1961), c'est l'architecte rémois, doté de solides références, qui est distingué par ce choix.
Tout projet, même de qualité, demande adaptation et concertation et c'est seulement le 10 mai 1926 que le projet du lauréat, dans sa version définitive, est présenté en conseil municipal.
Incontestablement, E. MAIGROT a apporté la juste réponse aux desiderata du jury ; utilisant le béton armé au profit d'une structure ample et aérienne, il insuffle à travers son projet le modernisme souhaité ; Reims aura une halle à la hauteur de son ambition !
Cette belle réalisation a un coût, estimé à 5 775 000 francs composé de 5 309 461,35 francs de dépenses de chantier et 465 538,65 francs pour les honoraires et imprévus...

Contraintes budgétaires
Hélas cela dépasse quelque peu les possibilités budgétaires de la ville qui aimerait s'en tenir à un total n'excédant pas 5 000 000 de francs. En effet, la reconstruction des Halles de Reims ne bénéficie pas des crédits à la reconstruction au titre des "dommages de guerre", les bâtiments et la halle métallique de 1845 ayant résisté aux bombardements.

Pour faire plus économique, il est envisagé de réduire la hauteur de la voûte (20 m) jugée excessive autant que dispendieuse...

Vers le projet final
Les 3 années qui vont s'écouler avant le démarrage du chantier sont riches en événement. Passé l'enthousiasme du concours, on assiste, dès 1924, à un retournement de situation. L'argent se fait rare et tous les budgets sont orientés à la baisse ; l'activité se ralentit. Le réservé Paul MARCHANDEAU ayant succédé à l'enthousiaste Charles ROCHE, Emile MAIGROT doit inlassablement retravailler son projet. Sa rencontre avec l'entreprise Limousin et la possibilité de réaliser la Halle selon le procédé FREYSSINET permettent de dénouer l'impasse budgétaire.

Fin 1926, alors que le chantier va démarrer, le bâtiment ne ressemble plus guère au projet initial mais son évolution et des plus intéressantes et l'inscrit dans l'évolution architecturale du moment.

(Coll. Musée Le Vergeur - Reims)

Dans l'attente de l'édification de nouvelles halles les rémois vont continuer pendant près de 10 années à fréquenter l'ancienne place du Marché

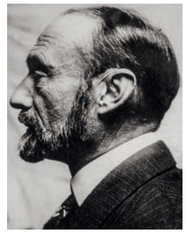

Emile Maigrot (1880-1961) Né à Reims, l'architecte des halles du Boulingrin, fut un professionnel de grande renommée. Très actif sur les chantiers de la reconstruction, il va mener la réalisation de nombreux projets d'édifices publics en France et à l'étranger. Il singularisera sa carrière par sa capacité à toujours tirer le meilleur parti des nouvelles solutions techniques.

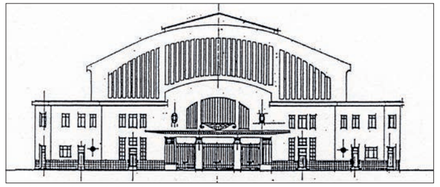

(* Archives municipales de Reims)

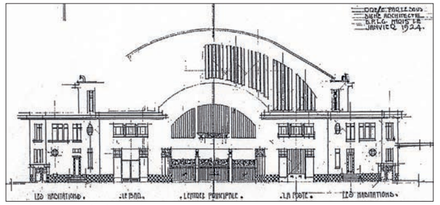

(* Archives municipales de Reims)

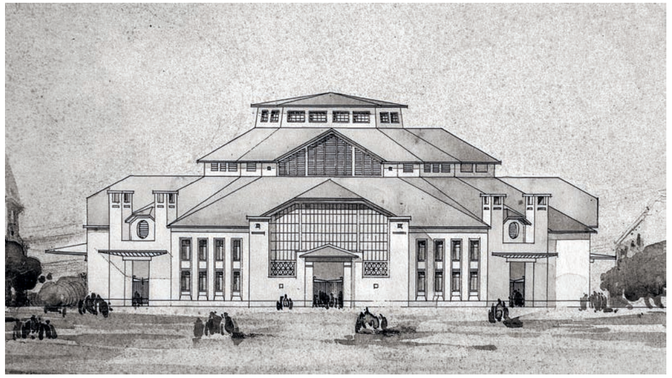

(* Archives municipales de Reims)

(H. Deneux * Région Champagne-Ardenne, cliché J. Philippot)

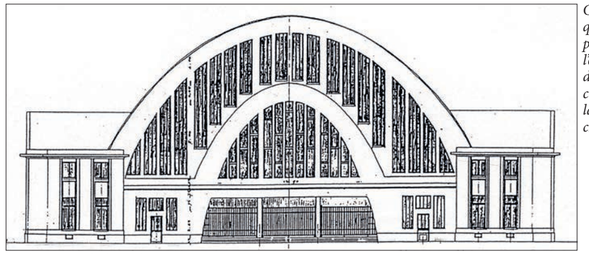

(* Archives municipales de Reims)

Cette succession de quatre illustrations permet d'apprécier l'évolution radicale du projet , entre le concours de 1923 et la mise en route du chantier en 1927.

Démarrage des travaux en février 1927.

Un exploit technique remarqué

(Emile Maigrot *
Archives municipales de Reims / Georges de Bourges)

Edifié sur un sous-sol technique qui accueille les stations frigorifiques et les cases de la criée, le projet présente un plan du rez de chaussée fractionné en 3 espaces distincts.

- le premier, (détail) donnant sur la rue de Mars, dédié à la vente au détail et composé de 80 cases
- le second, (carreau*) destiné à la vente (produits maraîchers), accessible aux véhicules
- le troisième, (gros) plus spécifique aux grossistes, ouvert sur la rue O. Métra, sert au déchargement des véhicules et au raccordement chemin de fer. Il est suivi par les criées avec gradins, balcons et tables de vente.

Sur la rue du Temple, un espace commercial sur voie publique permet l'installation de 12 boutiques de réassortiment, d'autres services étant proposés, comme par exemple, un bureau de poste. A mi-hauteur de la halle court une galerie large de 7 mètres environ et raccordée au rdc par un escalier monumental à double volée.

Ce projet s'inscrit dans une période cruciale pour Eugène FREYSSINET.
Déjà tourné vers la technique du précontraint à laquelle ne croit guère M. LIMOUSIN, 1928 voit la séparation des 2 associés. FREYSSINET fonde alors sa société.
La technique de la voûte à voile mince est parfaitement maîtrisée et la conduite des travaux du Boulingrin se déroula sous la conduite de Mr Le MAREC, ingénieur chez Limousin.
Le courant architectural qui deviendra "Mouvement Moderne" est initié en France dès la fin du 19ème siècle par François HENNEBIQUE puis au 20ème siècle par les frères PERRET et Tony GARNIER. Ils ouvrent de nouvelles voies esthétiques caractérisées par des lignes épurées et fonctionnelles, profitant des dernières avancées des techniques de construction.

**Au Moyen Age, le "carreau" servait à désigner un marché où les commerçants proposaient leurs marchandises en plein air.*

MAIGROT, LIMOUSIN, FREYSSINET, 3 savoir-faire indissociables

La réalisation des Halles de Reims procède de la rencontre de deux esprits brillants. Ainsi MAIGROT va't il savoir donner forme au principe novateur de FREYSSINET de n'utiliser que l'exacte quantité de matière nécessaire à la bonne tenue du bâtiment, géométrie, physique et architecture ne faisant qu'un.

Précédés de réalisations flatteuses, comme les hangars pour dirigeables construits à Orly en 1922, c'est tout naturellement que lors de l'appel d'offres de 1926, l'entreprise LIMOUSIN, moins-disante, obtient le marché pour un montant de 2 865 290 francs (le plus-disant des 6 entrepreneurs étant PAUCHOT à 4 730 000 francs).

1927, le chantier démarre

En février 1927, le chantier peut commencer. Les travaux de terrassement, complexes, vont provoquer un certain retard dans l'avancement du chantier. Celui-ci sera vite compensé par l'efficacité de l'entreprise Limousin et par l'excellence technique des concepts développés par l'ingénieur Eugène FREYSSINET.
L'architecte Henri DENEUX, en charge de la reconstruction des édifices de Reims, portera un regard attentif et bienveillant sur cette nouvelle cathédrale du XXème siècle que représente, d'une certaine manière, l'édification des Halles du Boulingrin. Observateur du mode de construction de ce moderne édifice, Henri DENEUX relate : "*... l'exécution de ce chantier a été réalisée en deux phases bien distinctes (...) avec mise en œuvre des ouvrages de contrebutements, c'est-à-dire les voûtains transversaux, avant la construction de la grande voûte proprement dite*".

Il retrouve là l'ordonnancement logique d'un chantier gothique, bas-côtés et arcs-boutants précédant l'édification de la voûte.

Le projet se singularise par cette extraordinaire voûte parabolique, sans nervure en sous-face, épaisse de 7cm seulement (5cm de béton armé vibré par marteaux pneumatiques plus 2cm de chape), d'une portée de plus de 30m avec une flèche de 18m. L'ensemble repose sur des articulations situées au niveau du premier étage, assurant la cohésion de l'ensemble. Tout cela répond au souhait d'un chantier modèle, d'une exécution rapide par l'emploi de coffrages spécifiques permettant des phases répétitives.

Ce mode d'exécution, par coffrage en cintre léger, en bois cloué, réutilisable, véritable prouesse technique pour l'époque, marque le plus les esprits. En effet, la grande voûte fut coulée en 6 tronçons, au rythme d'environ un par semaine...
Le bâtiment s'inscrit dans un rectangle de 109 m de longueur pour 48,80 m de largeur, édifié sur un espace total de près d'environ 10 000 m². En périphérie du bâtiment courent de petites voûtes extérieures assurant le lien entre l'intérieur et l'extérieur en prenant appui sur le plancher de la galerie.

Profitant d'un espace sans entrave, la grande Halle du Boulingrin, dont la voûte à la surface lisse est badigeonnée à la chaux blanche, est inondée de la lumière diffusée par les vitreries jaunes* des deux immenses verrières en pignon en contraste avec les grandes baies inscrites dans la voûte et les pavés de verre translucide des lanterneaux.
C'est donc bien un édifice moderne dont il s'agit, parfaitement inscrit dans son époque et tirant tous les acquis des nouvelles techniques de construction, en particulier de l'utilisation du béton armé vibré, au profit de la trilogie Forme/Fonction/Structure.

**Cette couleur jaune avait été utilisée pour les entrepôts d'Orly afin de protéger de la lumière la toile des dirigeables*

(H. Deneux * Région Champagne-Ardenne, cliché J. Philippot)

(Fonds Maigrot CNAM /DAF /Cité de l'architecture et du patrimoine / archives *cliché D. Potier)

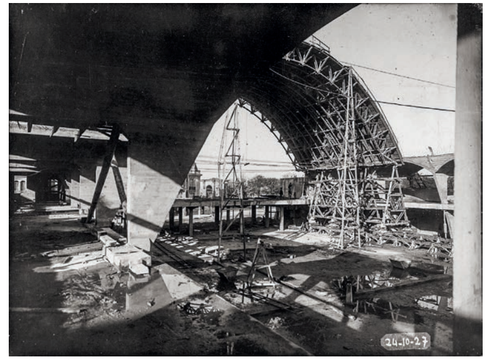

(H. Deneux * Région Champagne-Ardenne, cliché J. Philippot)

(Fonds Maigrot CNAM /DAF /Cité de l'architecture et du patrimoine / archives *cliché D. Potier)

(ci-dessus) Cette photo panoramique du chantier (15 octobre 1927) permet d'apprécier l'ampleur des travaux. les travées latérales sont en cours de réalisation alors que le coffrage glissant de la voûte est en cours de mise en place.

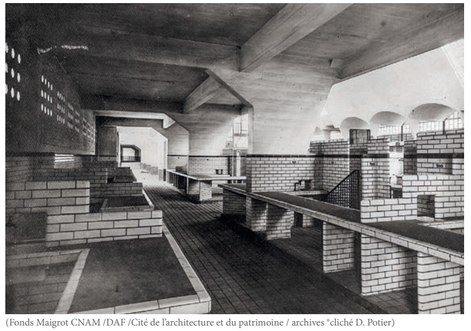

(Fonds Maigrot CNAM /DAF /Cité de l'architecture et du patrimoine / archives *cliché D. Potier)

(Fonds Maigrot CNAM /DAF /Cité de l'architecture et du patrimoine / archives *cliché D. Potier)

A leur achèvement, les halles du Boulingrin vont constituer une référence architecturale en Europe

Une reconnaissance internationale

(Fonds Maigrot CNAM /DAF /Cité de l'architecture et du patrimoine / archives "cliché D. Potier)

A son inauguration, le 26 octobre 1929 et malgré de nombreuses modifications par rapport au projet original, le bâtiment fait l'unanimité ; il est alors considéré comme l'une des plus belles halles de France. Le bâtiment accueillera des présentations pour l'exposition des "meilleures marques" en 1929, destinée à relancer l'économie rémoise.

Contraintes de la modernité...

Si Reims n'eut pas à subir de trop importants dégâts lors des bombardements de 1940, les halles y perdirent cependant leurs vitreries. Celles-ci furent remplacées par du verre de triple épaisseur Saint Gobain. Cela modifia-t-il l'équilibre hygrométrique de l'édifice ? C'est pourtant dès 1942 qu'apparaissent les premières traces de détériorations dues à un phénomène de carbonatation au sein de la voûte. A partir de là, la dégradation sera permanente, les municipalités se succédant ne portant qu'un intérêt des plus limité à la préservation de l'ouvrage.

Après avoir fermé ses portes en 1988, le bâtiment va échapper de peu à la destruction.

Grâce à la détermination de la DRAC, d'architectes renommés et de rémois engagés pour la sauvegarde des halles, la vaste nef élancée va être sauvée par son inscription aux Monuments Historiques. Il se passera encore de nombreuses années avant de voir s'engager le chantier de la restauration. Les halles du Boulingrin, enfin restaurées sont à nouveau ouvertes au public depuis septembre 2012

(Collection particulière)

Avant son ouverture au grand public, le nouveau bâtiment va accueillir plusieurs manifestations, comme le salon des Meilleures marques, destiné à relancer le développement économique de Reims.

A propos du Mouvement Moderne

Le Mouvement moderne est un courant architectural apparu dans la première moitié du XX[ème] siècle. Il se caractérise par un retour au décor minimal, aux lignes dépouillés et fonctionnelles. Il résulte de l'invention et du développement de nouvelles techniques de construction grâce aux possibilités des nouveaux matériaux comme le fer, l'acier et le béton contribuant ainsi à la révolution industrielle.

Cette architecture évolue dans une recherche esthétique, en réaction à l'éclectisme et à ses succédanés ornementalistes de l'Art nouveau. On s'oriente dès lors vers des lignes simples, des formes droites, inspirées par la peinture cubiste et l'architecture aux structures orthogonales de béton armé. Auguste PERRET, avec l'église du Raincy, en 1922, est le premier architecte à mettre en application l'intérêt de la construction en béton en initiant le retour à la simplicité, la géométrie, la cohérence structurelle d'un ensemble sans ornement superflu. La forme doit exprimer la fonction.

L'Artchitecture du XX[ème] siècle devient alors un art d'expérimentation à travers des mouvements et des écoles :

- 1919 Weimar-Allemagne, Bauhaus
- 1920 Moscou-Vkhutemas, école de design
- 1920 Paris premier numéro de la revue L'Esprit Nouveau (définition du purisme)
- 1925 pavilllon de l'Esprit Nouveau à l'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels modernes à Paris, et l'apparition d'Architectes théoriciens comme LE CORBUSIER, W. GROPIUS, A. LOOS, L. MIES VAN DEN ROHE, FRANK LLOYD WRIGHT, O. NIEMEYER.

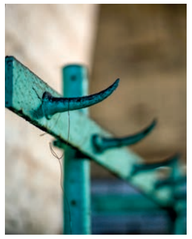

Ces clichés témoignent de la dégradation des halles et de la vétusté du bâtiment avant le démarrage des travaux de restauration.

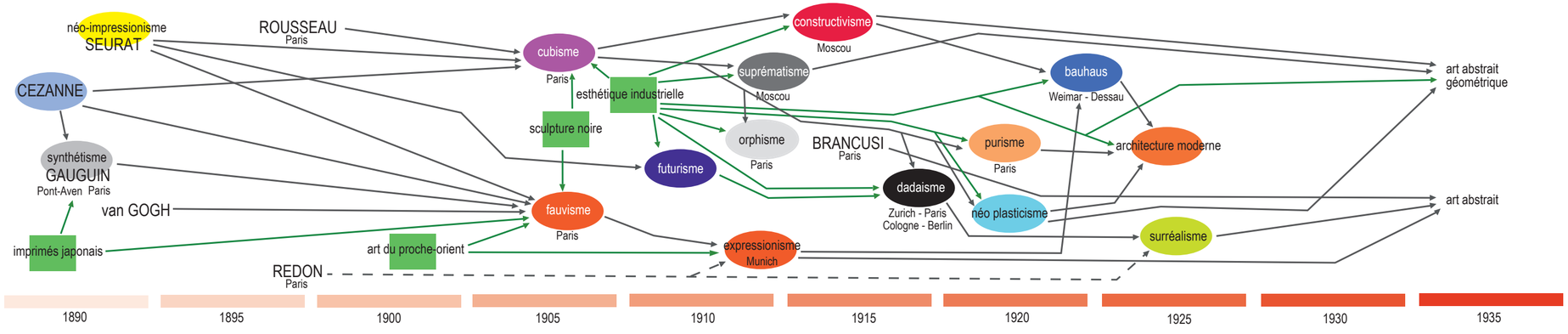

D'après Alfred BARR (1902-1981), premier directeur du Museum of Modern Art, New York "Cubism and Abstract Art exhibition" 1936.

L'Hôtel des Postes

(Reims, BM, PIC, R514546101_XXXVII_c_06_BMR24_342)

Un brillant exercice d'intégration

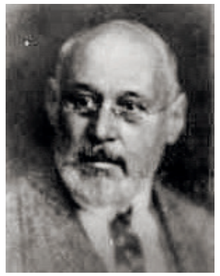

L'architecte François LE CŒUR (1872-1934).

François LE CŒUR (1872-1934) architecte de l'Hôtel des Postes de Reims est considéré comme l'un des pionniers, en France du "Mouvement Moderne".
Farouche partisan du ciment et du béton armé, François LE CŒUR démontrera tout au long de sa carrière de grandes qualités de constructeur et de "technicien consommé" dans l'usage du béton comme le soulignait PERRET.
L'architecte LE CŒUR, homme discret, fut un contributeur essentiel au développement et à l'épanouissement de l'architecture du XX^{ème} siècle. Trop souvent ignoré des rémois, la ville de Reims a le privilège de posséder un édifice majeur réalisé par ce grand architecte.
Cette réalisation est une œuvre de maturité dans la carrière de François LE CŒUR, alors âgé de 51 ans. Le projet est ambitieux : un édifice postal pour une ville importante, en pleine reconstruction, sur un vaste terrain. L'emplacement n'est pas neutre car il fait office d'articulation entre le chevet de la Cathédrale Notre-Dame de Reims (XIII^{ème}) et la Place Royale (XVIII^{ème}). Ces proximités prestigieuses et contraignantes vont stimuler l'architecte.

Le chantier commence au début de 1927, l'essentiel du gros-œuvre étant achevé à la fin de l'année 1928. Bâtiment complexe car il regroupe alors les services postaux, téléphoniques et télégraphiques, les équipements et aménagements techniques intérieurs nécessitent 18 mois d'interventions. L'Hôtel des Postes ouvre au public en avril 1930.
Il s'agit d'un bâtiment à coque en béton armé avec, par place, présence de moellons et de briques. Le béton est travaillé brut de décoffrage ; François LE CŒUR utilise pour la première fois, en façade, la technique de roches colorées : granit fonçé pour les soubassements, cailloux roses de Moselle pour les zones de remplissage. Le caractère remarquable de l'édifice tient à la force des larges travées cintrées et au rythme des colonnes engagées qui animent le bâtiment. L'architecte applique dans cette réalisation un vocabulaire épuré à travers une structure monolithique de béton armé permettant d'optimiser la fonctionnalité des locaux et de réaliser des économies de matériaux pour les fondations. Le dessin prend également en compte l'évolution des techniques avec la création d'allèges hautes permettant l'encastrement des câbles dans les dalles doublant les planchers, le tout favorisant l'utilisation des surfaces, et l'apport d'air et de lumière.

Certains observateurs firent observer que le plan de l'édifice, conformément aux préconisations développées antérieurement par Anatole de BAUDOT architecte et théoricien (1834-1915) repose sur un plan pseudo-gothique : la salle circulaire ouverte au public faisant office de chœur, la grande travée s'assimilant à un semi-transept cependant que le vaisseau principal évoque la nef d'une cathédrale.

Ce bâtiment remarquable fit longuement écho dans la presse spécialisée en architecture en France et à l'étranger et contribua au renom de François LE CŒUR.
L'Hôtel des Postes de Reims est considéré comme une œuvre maîtresse de ce grand architecte.

(Reims, BM, FIC, B514546101_XXXVII_c_10_BMR24_346

(Reims, BM, FIC, B514546101_XXXVII_c_04_BMR24_340

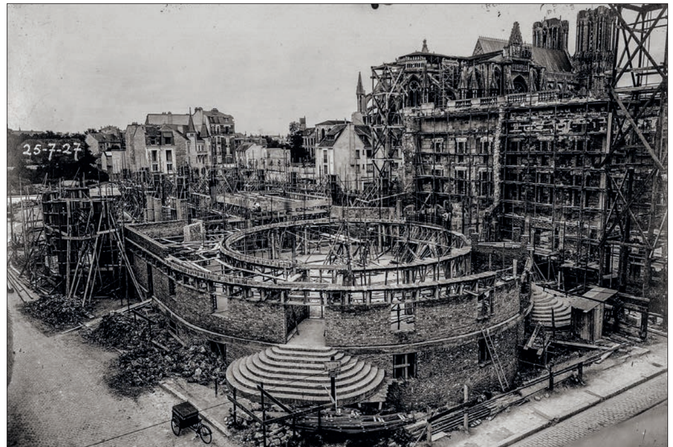

La nouvelle structure de l'Hôtel des Postes vient s'agréger aux ruines des façades de la place Royale.

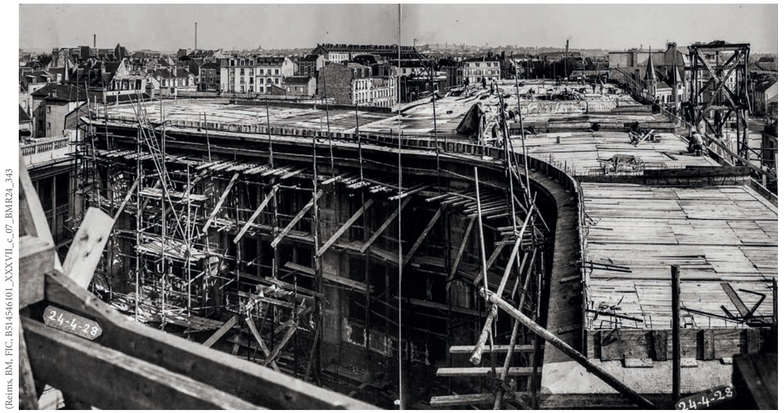

(Reims, BM, FIC, B514546101_XXXVII_c_07_BMR24_343

Mise en place des coffrages de la dalle-terrasse

(Reims, BM, FIC, B514546101_XXXVII_c_11_BMR24_347

La très impressionnante coupole lumineuse, réalisée en pavé de verre et béton, vue de l'extérieur et de l'intérieur.

Construit, en béton armé matériau nouveau mis en valeur dans cette construction, le plan de masse n'est pas sans rappeler celui de la cathédrale voisine, le disque de la salle du public doublé de l'anneau des guichets (aujourd'hui disparu) fait écho au chœur et au déambulatoire de la cathédrale ; la travée perpendiculaire cite le transept et la partie longitudinale, la nef rythmée à l'extérieur par des colonnes engagées, douze redents en arc de cercle en analogie aux piliers de l'édifice gothique. Le traitement plastique de son revêtement extérieur met en évidence un béton teinté par la nature des graviers qui le constituent. La structure est très rationaliste mais puise les éléments de son architectonique dans la tradition classique (corniche, bandeau, soubassement) donnant à cette architecture exceptionnelle une vision de l'évolution qui sera celle d'Auguste PERRET vers un Néo-classicisme moderne. Façades et toitures : classement 1953)

(Reims, BM, FIC, B514546101_XXXVII_c_13_BMR24_349

La Bibliothèque CARNEGIE

(Reims, BM, FIC, R514546101_Demaison_Histoire_XVII_5bis_BMR_40_376)

Une bibliothèque de conception inédite

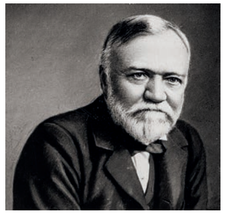

Andrew CARNEGIE (1835-1919)

A propos d'Andrew CARNEGIE

Andrew CARNEGIE (1835-1919) ne fut pas un homme banal ou ordinaire...

Ecossais de naissance puis naturalisé américain, il dut sa réussite au formidable essor des chemins de fers américains pour lesquels ses aciéries (CARNEGIE STEEL) produisirent les indispensables rails.

Il s'occupa également de matériel ferroviaire. Fortune faite, il se souviendra que, jeune émigré travaillant dans le textile, c'est dans la lecture qu'il avait trouvé le chemin de l'éducation, prélude à sa réussite. Surnommé "l'homme le plus riche du monde", il va s'employer à créer environ 2500 bibliothèques publiques et gratuites mais également des institutions culturelles, des lieux de culte et des parcs.

Ayant créé dès 1910 la Fondation CARNEGIE pour la paix internationale, il choisit à la fin de la Première Guerre Mondiale de faire édifier des bibliothèques dans les régions les plus sinistrées d'Europe.

Ainsi furent retenues les villes de Louvain (Belgique), Belgrade (Serbie) et Reims, symbole en France d'une ville martyre soumise par sa proximité de la ligne de front à d'incessants bombardement de 1914 à 1918.

Cette nouvelle bibliothèque va remplacer la précédente, installée au début du XIX^{ème} siècle au premier étage de la Mairie et détruite par un obus incendiaire le 3 mai 1917.

Les œuvres et collections rares avaient été déplacées et protégées.

L' édifice offert à la ville de Reims sera édifié sur un terrain acquis par ses soins, la mairie ayant à en assurer les frais de fonctionnement. C'est sur une parcelle triangulaire révélée par le nouveau plan de la ville que Max SAINSAULIEU, architecte choisi par ses pairs en 1920, édifia la Bibliothèque Carnegie.

Ce choix fut justifié par les efforts menés par l'architecte pour la sauvegarde de la Cathédrale.

Le programme proposé à l'architecte était le suivant : Construire une bibliothèque publique pouvant contenir 350 000 volumes et les archives de la Ville de Reims afin de ne pas encombrer les Archives Départementales de la Marne.

Ce nouveau bâtiment se devait d'être remarquable, aussi sa conception fut-elle précédée d'études préalables au travers de voyages organisés en Europe pour intégrer les techniques les plus modernes utilisées pour la réalisation de ce type d'établissement encore novateur pour l'époque. Max SAINSAULIEU enrichit ses connaissances de documentation et de renseignements techniques provenant de bibliothèques américaines et anglaises.

La disposition générale du bâtiment, particulièrement novatrice pour l'époque, s'appuie sur un plan original avec un vaste hall ouvrant sur une salle de lecture latérale et un magasin de livres de forme semi-circulaire proposant un stockage rayonnant sur 5 niveaux. Cette architecture favorise des attitudes nouvelles comme la fonctionnalité et l'accessibilité tout en préservant l'espace de lecture des pollutions sonores ou visuelles.Bien accepté par la municipalité, la pose de la première pierre a lieu le 19 juillet 1921 en présence de Myron T. HERRICK, ambassadeur des Etats-Unis et de Nicolas M. BUTTLER qui préside la Dotation Carnegie pour la paix internationale.

Malgré cela, le Conseil Général des Bâtiments Civils rejette le projet en l'état et réclame des aménagements : réduction du vestibule, optimisation des ouvertures sur l'extérieur, refus du magasin en hémicycle...

Max SAINSAULIEU retouche son projet à la marge sans remettre en cause les principales orientations. La nouvelle version est définitivement acceptée en avril 1923 et le chantier peut enfin démarrer au cours du dernier trimestre pour s'achever au premier semestre 1928.

La bibliothèque CARNEGIE en cours d'édification. On observera la présence d'une grue au second plan.

(Reims, BM, FIC, B514546101_XLVI_Bb_24_BMR31_262)

(Reims, BM, FIC, B514546101_XLVI_Bb_71_BMR31_307)

C'est l'ambassadeur Myron T. HERRiCK qui procède à la pose de la première pierre le 19 juillet 1921.

(Reims, BM, FIC, B514546101_XLVI_Bb_23_BMR31_261)

(Reims, BM, FIC, B514546101_XLVI_Bb_26_BMR31_264)

Le hall d'entrée habillé d'onyx, orné d'une pièce d'eau qui symbolise la fontaine du savoir.

Un résultat à la hauteur des moyens engagés

Le style de l'édifice s'inscrit de plein droit dans la tendance du mouvement des "Arts Décoratifs" en plein épanouissement depuis l'exposition de 1925. Le style, parfaitement maîtrisé se signale par une façade sobre pouvant évoquer un portique de temple égyptien.
Plus que l'élégante sobriété de la façade, c'est la richesse et l'originalité du traitement et de la décoration intérieure qui retiennent l'attention et provoquent l'admiration. Franchissant un beau péristyle en mosaïque (A. BINET) et une monumentale porte en fer forgé (SCHWARTZ-HAUMONT), ensemble présente et primé en 1925 au Salon des Arts Décoratifs, on pénètre dans un vaste hall d'entrée habillé d'onyx de mosaïques (Henri SAUVAGE) éclairé par un lustre de Jacques SIMON, le grand maître verrier rémois.
La salle de lecture, éclairée par une verrière de GRUBER, également auteur des trois grandes baies en verre clair, est habillée de rayonnages muraux qui lui confèrent une ambiance sereine, propice à la lecture et à l'étude.

Les frises ornementales sont l'œuvre du sculpteur SEDIEY.

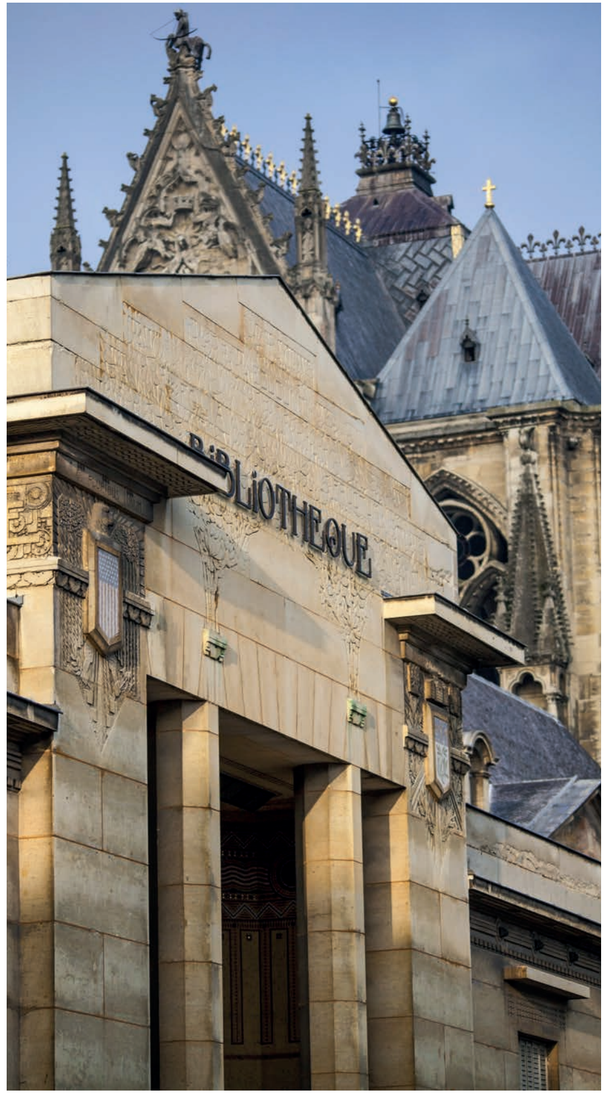

Le péristyle fut primé au Salon des Arts Décoratifs et Industriels de 1925, à Paris.

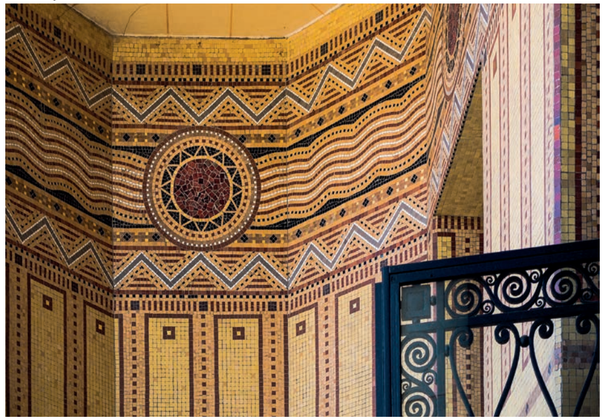

Le lustre monumental du maître-verrier rémois Jacques SIMON éclaire le vaste hall d'accueil.

La salle de lecture est éclairée par 3 grandes baies réalisées par le maître-verrier nancéien GRUBER.

American Memorial Hospital

(Cliché American Memorial Hospital, inc. D.R.)

Un hôpital commémoratif

(Reims, BM, FIC, 851454601_Demaison_Histoire_XVI_23_BMR_40_236

Miss Edith BANGS et le docteur Marie-Louise LEFORT.

Grâce à son organisation puissante et structurée, l'AFFW (American Found of French Wounded) poursuit, après l'armistice, son action de philanthropie auprès des réfugiés et des enfants en installant de nombreux dispensaires dans lesquels les femmes médecins et infirmières libérées de leurs obligations auprès des hôpitaux militaires vont assurer leur fonctionnement. En janvier 1919, Le Docteur Marie-Louise LEFORT par ordre du Ministère de la Guerre, pour ses compétences, fut dirigée sur Nancy pour y créer dans une institution de jeunes filles, l'Hôpital Jeanne d'Arc , refuge pour les femmes et enfants de Lorraine, ainsi que des prisonniers de guerre revenant d'Allemagne.
Celui-ci devint le centre d'un groupe de dispensaires établi dans la région.

Création de l'Hôpital Commémoratif "American Memorial Hospital".

Le 15 janvier 1919, Le Comité National de L'AFFW, "Comité Américain pour les blessés Français", propose de faire un don final au peuple français. Des fonds sont collectés, Miss Edith BANGS devient la Présidente du Comité de l'Hôpital Commémoratif. Reims fut choisi pour avoir subi les plus grandes épreuves de la Guerre.
Le Docteur Marie-Louise LEFORT et ses "Women's Overseas Hospitals" quitte Nancy en avril 1919 pour diriger à Reims un hôpital provisoire avec le Docteur A.M. FLOOD, médecin traitant et dans lequel le Docteur Ethyl GRANT, dentiste, ouvrira une clinique dentaire. Cet Hôpital Provisoire s'ouvre, en attendant la construction de l'Hôpital Commémoratif, dans les ruines d'un asile de vieillard et d'infirmes.
L'Hôpital Saint Marcoul construit au XVI[ème] siècle, appelé Hospice Noël Caqué depuis la laïcisation des hôpitaux en 1902 et situé à l'emplacement actuel de la Maîtrise de la Cathédrale, rue Brûlée.

L'hôpital provisoire sera opérationnel dès le 1er juin 1919 : "*une maternité, une pouponnière, deux grandes salles d'enfants chétifs, une salle d'adultes affectée surtout aux réfugiés, un cabinet dentaire, un vestiaire, un cabinet de consultations, une pharmacie, des ambulances automobiles pour le transport des malades ou des blessés, des camions qui contribuèrent au retour de mobiliers, des voiturettes utilisées bien souvent pour le transport des vieillards et des enfants rentrant aux Hospices, enfin toute une organisation d'infirmières-visiteuses, allant à domicile pour soigner, aider, donner, en un mot pour réconforter*".

Le 8 juillet 1919 le Comité de "l'American Memorial Hospital inc" se constitue en société sous la législation de l'Etat de New-York avec pour but la création d'un hôpital sous l'égide du Comité Américain pour les Blessés Français à la mémoire des soldats Américains morts pour leur pays et qui reposent en France, en témoignage de l'amitié qui unit la France et les Etats-Unis. Pour la réalisation de ce projet, il est fait à la ville de Reims l'obligation de fournir un terrain, le don américain ne prévoyant pas l'achat du terrain.
Le 27 août 1919, le Dr LANGLET, maire de Reims, ouvre la séance du conseil et fait part de la proposition de Miss Edith BANGS, présidente du Comité, datée du 11 août :
"*...Notre Comité vient de réaliser son projet de donner un monument à la France en souvenir des soldats américains tombés sur la terre française...L'architecte à New-York en a fait le plan, et en ce moment, un architecte français (PELLECHET sans doute) est en train d'examiner les différents terrains qui nous ont été offerts si généreusement par votre Ville. La somme de 200 000 dollars pour la construction, en plus de 6 000 dollars par lit (l'hôpital sera de cent lits, pour les enfants de votre ville et de ses environs), a été donnée un peu partout en Amérique. Mrs LATHROK, présidente du Comité américain pour les Blessés français, est venue en Amérique au mois d'avril et, avec l'aide du Comité en Amérique, a mené ce projet à bonne fin...*"
Dans ce même courrier, Miss BANGS évoque les deux terrains envisagés alors pour la réalisation du futur hôpital : soit faubourg Cérès, à proximité de la Maison de Convalescence, soit à Maison Blanche.
L'ancien Hôpital Provisoire central ne pouvait être réutilisé dans le cadre de la reconstruction d'une ville plus moderne, plus hygiénique. Le site à l'est fut également réfuté pour des impératifs d'expropriation. Alors on essaya de convaincre de choisir le lieu dit "Maison Blanche" pour l'édification de l'hôpital, discussion qui durèrent près de 3 années ce qui eut pour conséquence d'agacer quelque peu Miss BANGS : "*...Sans une acceptation définitive de ce qui a été conclu, je risque fort de vous annoncer, sous peu, le retrait du don fait en faveur de votre Ville*".
Des personnalités rémoises s'impliquèrent fortement pour permettre la réalisation de cet hôpital. Madame KRUG (une des premières femmes à intégrer un conseil municipal), épouse du propriétaire du Champagne KRUG, très présente aux côtés du Docteur LEFORT, dévouée aux oeuvres sociales, fut d'une grande influence dans le choix de l'implantation de l'hôpital pour enfants.
En 1921, l'Hôpital provisoire (2641 consultants en 2 ans, 470 naissances) ne garde plus que la maternité et le service de pédiatrie, les autres services ayant rejoint l'Hôpital Civil.

Le Comité Fondateur Américain de L'AFFW, "Comité Américain pour les blessés Français" est constitué autour de Mis Edith BANGS Présidente, Charles M. CHAPELIN et Miss A. Murray VAIL trésoriers, Mrs Charles BUTLER architecte qui a terminé sa formation aux Beaux-Arts de Paris et de quelques autres personnalités. Un premier fond de 400.000 $ fut rapidement constitué grâce à l'idée de lits commémoratifs à 6.000 $.

(Cliché American Memorial Hospital, inc D.R.)

L'ancien et vétuste Hospice de Saint-Marcoul ferme définitivement ses portes au cours de l'hiver 1924.

(Cliché American Memorial Hospital, inc D.R.)

Pose de la première pierre le 21 mai 1922 en présence de Myron T. HERRICK, ambassadeur des Etats-Unis en France.

(Cliché American Memorial Hospital, inc D.R.)

Les équipements les plus modernes sont choisis pour l'équipement de l'American Memorial Hospital.

(Cliché American Memorial Hospital, inc D.R.)

L'American Memorial Hospital côté jardin ; la grille en ferronnerie donnait accès à la roseraie.

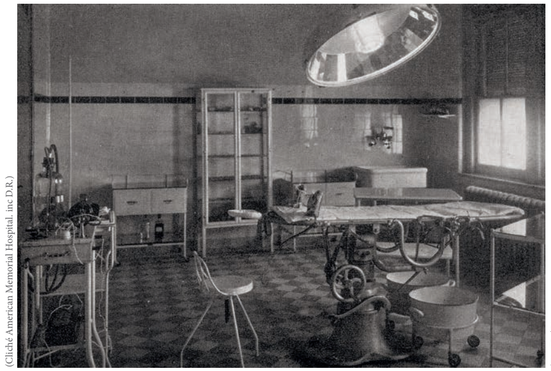

(Cliché American Memorial Hospital, inc D.R.)

La salle d'opérations de l'American Memorial Hospital.

Le 8 mai 1922, Charles ROCHE, Maire de Reims lança l'invitation pour la pose de la Première Pierre stipulant le don de 300.000 $ pour la construction d'un hôpital pour enfants et une rente perpétuelle de 600.000 $ pour l'entretien de cet établissement hospitalier.

Pose de la Première Pierre

Le 21 mai 1922, la première pierre de l'American Memorial Hospital fut posée sur le terrain choisi à Maison-Blanche entouré de banderoles tricolores et de l'étendard américain en présence de Mr Charles ROCHE , Maire de Reims , de Mr l'Ambassadeur des Etats-Unis en France Mrs Myron T. HERRICK, de Mr GUERLET représentant le Président de la République Raymond POINCARÉ, du Préfet et de l'ancien Maire le Docteur LANGLET ; les représentants de l'association américaine autour de Miss BANGS. Les documents commémoratifs furent déposés dans un coffret scellé dans la pierre angulaire de l'hôpital.

Construction de l'édifice

En collaboration avec le Docteur LEFORT désireuse de la modernité technique la plus avant-gardiste, Charles BUTLER architecte américain s'adjoint les services de l'architecte français Auguste PELLECHET pour assurer cette construction, en rectangle ouvert pour la captation de l'air et de la lumière, modèle accompli d'organisation pour un établissement médical. Etalée sur trois ans cette réalisation de 112 lits sera offerte par des particuliers, groupements où associations américaines. De grandes firmes offriront le meilleur de la technique. Philanthrope, C. Butler pour sa part, abandonnera ses honoraires.

Le permis de construire du 14 juin 1922 prévoyait un pavillon d'observation dit des entrants pour une mise à l'écart des enfants contagieux, un bâtiment principal avec ses ailes de médecine générale et de services chirurgicaux communicant avec l'Hôpital Général ; les bâtiments seront construits selon les dernières données de l'hygiène médicale et comprendront toutes les installations modernes nécessaires (sols en linoléum et carrelages, plafonds suspendus formant vide d'air pour l'isolation, monte-malades électriques, chauffage à vapeur basse pression, eau chaude eau froide, téléphone intérieur, mobilier adapté aux enfants, etc.).

Au cours de l'hiver 1924-1925 l'Hôpital provisoire Noël-Caqué fut définitivement fermé et les enfants transférés à l'Hôpital Civil jusqu'au printemps.

30 avril 1925 , l'inauguration

L'American Mémorial Hospital réalisé est un hôpital moderne, fonctionnel, hygiénique, doté du meilleur de la technique. Il fut remis à la Municipalité de Reims en présence de Miss BANG et de l'Ambassadeur des Etats-Unis Myron T.HERRICK, du Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris, du Secrétaire-Adjoint des Etats-Unis, du Préfet LANGERON, du Maire Charles ROCHE, de l'Aumônier de l'American Légion et des membres du Comité Américain pour les blessés Français. Un lâcher de colombes par les enfants des écoles clôt la cérémonie.

Monsieur Robert La MONTAGNE SAINT-HUBERT, peintre franco-américain de qualité, psychologue, tira de son expérience de guerre l'idée de couvrir les murs de fresques, l'art constituant un moyen d'améliorer l'environnement des hospitalisés ; il renouvellera son art en 1930 à la Fondation Des Etats-Unis à la Cité Internationale de Paris (le grand salon du pavillon a été inscrit aux Monuments Historiques en 2009).

Madame le Docteur LEFORT restant sous les ordres de l'organisation américaine fut nommée directrice de l'Hôpital ; les médecins français affectés aux différents services étant placés sous l'administration effective des Hôpitaux de Reims.

Plus connu sous le nom d'Hôpital Américain de Reims il est destiné exclusivement, selon ses fondateurs, aux enfants de Reims et de sa région.

"*Y seront accueillis tous les enfants*" allant de 0 à 15 ans, sans distinction de race. L'Hôpital dans sa première destination était prévu pour 100 lits d'enfants, chacun parrainé par la famille d'un soldat disparu plus douze lits supplémentaires d'observation séparés du reste des services pour ne pas transmettre d'éventuelles épidémies. Au départ, il ne put fonctionner à sa pleine capacité, seul 62 lits étant opérationnels. Il était géré par le Comité Américain et les Hospices de Reims avec la collaboration du Docteur Marie-Louise LEFORT et des médecins et chirurgiens français. L'hôpital accueillit en 1925, 188 petits malades puis 640 en 1926 puis 740 en 1927.

Une Ecole d'infirmières

Dès avril 1928 les premiers cours de puériculture furent donnés, concrétisés par un "Diplôme de Puériculture" pour les élèves auxiliaires-puéricultrices, toutes de blancs vêtues et portant chapeau blanc, (donné par l'Administration des Hôpitaux Civils de Reims). La petite école d'infirmière connaissant un vif succès se développa rapidement au point d'accueillir en 1934, 128 élèves destinés aux hôpitaux, aux médecins et aux familles.

La réputation grandissant il fallut songer à agrandir l'hôpital (1935-36), 8357 malades ayant été accueillis en 10 ans. Le choix de la surélévation d'un étage, porta l'hôpital à 112 lits, en supprimant le solarium des enfants trop exposé aux vents, en revanche ils pouvaient profiter des jardins nouvellement aménagés.

Le 16 octobre 1936, lors d'une cérémonie en présence de Paul MARCHANDEAU, une plaque fut apposée rappelant le dévouement et les années de service du Docteur LEFORT. Rappelée aux Etats-Unis par son ambassade devant la menace de guerre, à son départ il fut constitué un livre d'Or de 5000 signatures de témoignages et d'affection à son égard.

Charles BUTTLER et Auguste PELLECHET sont les architectes de l'American Memorial Hospital, inauguré le 30 avril 1925.

Détail des peintures murales réalisées par Robert La MONTAGNE SAINT-HUBERT

Le Grand Théâtre de REIMS

(Reims, BM, FIC, R5145464101_LVILG_20_BMR35_123

Une reconstruction retardée

Le nouveau théâtre

C'est en 1866 que la Ville de Reims lance un concours pour l'édification du nouveau théâtre de la ville, en remplacement du vétuste et mal pratique édifice de la rue Talleyrand. C'est Alphonse GOSSET qui remporte le premier prix et va ainsi diriger ce vaste chantier qui s'achèvera sur son inauguration, le 3 mai 1873, la construction du grand théâtre ayant eu à subir une interruption due au conflit de 1870 et à l'occupation de Reims.

Le Grand Théâtre de cette époque s'inspire librement mais fortement de l'Opéra de Paris, réalisé par Charles GARNIER. Ainsi, l'ordonnancement des toitures, (foyer, salle, scène) et l'organisation du décor de la façade confirment cette filiation. Il s'agit en tout cas d'une salle de grande dimension pour une ville de province, un théâtre à l'italienne avec une capacité d'accueil de plus de 1200 spectateurs et pouvant permettre le jeu d'un orchestre de 50 musiciens.

Construction, destruction et reconstruction

De la première construction du Grand théâtre de Reims par Alphonse GOSSET, achevée le 3 mai 1873, il reste aujourd'hui l'ensemble des superstructures ainsi que la façade, parvenue jusqu'à nous, quasiment telle que les rémois pouvaient l'admirer à la fin du XIX^{ème} siècle. Pourtant, cinquante ans se sont écoulés lorsqu'il s'agit, en 1927, de reconstruire ce bel édifice, ravagé par cinq années de bombardements.

Une coque vide...

Lorsque s'achève la guerre, le 11 novembre 1918, il ne subsiste du Grand Théâtre que les façades, très ruinées et quelques murs de refends. Ces ruines vont rester en l'état pendant près de neuf ans avant que ne s'anime le chantier du renouveau. Pendant ce temps, la ville a pratiquement achevé sa reconstruction et la population, massivement revenue, aspirait légitimement à retrouver ce lieu tant apprécié de la vie rémoise.

S'il fut considéré comme l'un des plus jolis théâtres de France, à son achèvement, le style et la décoration de la salle et du foyer, bien dans le goût de l'époque, n'étaient plus à la mode à l'aube des années 1930.

Le chantier de reconstruction est confié aux architectes François MAILLE et Louis SOLLIER, auteurs d'une première proposition dés 1922. Retravaillé, ce nouveau projet améliore la visibilité pour le plus grand nombre de places grâce à l'emploi du béton armé qui permet, à l'aide du report des appuis, de proposer des balcons suspendus et libres de toute entrave visuelle. Cette nouvelle proposition acceptée, les travaux peuvent démarrer en octobre 1927. A nouvelle époque, nouveau style ; c'est l'Art Déco, déjà sur son déclin, qui occupe encore le devant de la scène. De nombreuses similitudes vont ainsi apparaître avec le Théâtre des Champs-Elysées qu'Auguste PERRET a achevé à paris en 1913, hymne à la construction en béton et au style Art Déco.

La façade

Largement ouvertes sur le centre urbain, les façades du Grand Théâtre se développent sur la Place Myron-Herrick, la rue Chanzy et la rue Tronçon-Ducoudray. Elles ont globalement gardé l'aspect de la construction d'origine, les architectes de la reconstruction ayant raisonnablement allégé l'ornementation sculptée (décor des encadrements de fenêtres, suppression des opercules,...).

La façade principale et ses retours est garnie d'un balcon en fer forgé au niveau du foyer au premier étage. Joliment rythmée par de larges ouvertures sur les 2 niveaux, la façade principale est ornée de beaux bustes inclus dans des médaillons et représentant la tragédie, la comédie, la musique et la danse, sur 4 faces. Une frise court au dessus des fenêtres du foyer, évoquant le nom de grands compositeurs et écrivains (Mozart, Auber, Corneille, Molière,...). AUBER qui figure en si brillante compagnie fut un compositeur prolixe et l'une des gloires de l'opéra au XIX^{ème} siècle. Son plus grand succès fut "La muette de Portici" créé en 1828 à l'Opéra de Paris.

L'architrave, surmontée aux extrémités par des couronnements d'angle semi-circulaires, repose sur cinq arcs autrefois percés d'oculus. Des sculptures représentant des masques du théâtre ancien ornent les têtes des pilastres.

On pénètre dans l'Opéra par une sorte de péristyle, espace vaste et lumineux qui permettait au public de se diriger vers les deux bureaux de billets en saillie et de patienter dans des conditions confortables. L'ensemble des structures est traité en menuiserie métallique (réalisation Edgar BRANDT) reposant sur une allège de pierre.

Le vestibule

Depuis le péristyle, une courte volée de trois marches, entre les bureaux de billets, permet l'accès au vestibule.

Le vestibule ouvre sur les escaliers latéraux et les escaliers d'honneur, réminiscence d'une époque où les circulations étaient conçues pour éviter tout mélange de classe. Les escaliers latéraux donnent accès au parterre et à l'orchestre tandis que les escaliers d'honneur permettent de rejoindre le palier, vaste dégagement qui précède le foyer. En gravissant ces escaliers latéraux, on peut apprécier les superbes vases monumentaux réalisés en fer forgé par Edgar BRANDT. En empruntant maintenant l'un ou l'autre des escaliers d'honneur qui mènent au premier étage, on évolue dans une architecture dépouillée, traitée en blanc et rehaussée d'ornements en stuc veiné Sienne. A partir du palier intermédiaire, on découvre de part et d'autre une série de panneaux sculptés par Marcelle SOLLIER.

Escalier de droite (sud) 3 panneaux traitent de la danse, 2 panneaux évoquent le chant, 3 panneaux sont consacré à la musique

Escalier de gauche (nord) 3 panneaux représentent la comédie, 2 le chant, 3 illustrent la tragédie. Ces sculptures, d'une facture inégale semblent trouver leur inspiration dans le travail réalisé par A. BOURDELLE au Théâtre des Champs-Elysées. On rejoint le plateau ouvert qui opère la jonction entre la salle et le grand foyer.

Le Grand Théâtre avant-guerre et , à droite. en cours de reconstruction, le 23 avril 1930

(Reims, BM, BS14546101_LVIII_A_35_BMR35_035)

(Reims, BM, FIC, BS14546101_LVIII_A_34) _BMR35_034)

(Reims, BM, FIC, BS14546101_LVIII_A_33_BMR35_033)

(Reims, BM, FIC, BS14546101_LVIII_G_18_BMR35_121)

(ci-dessus) la scène et la fosse d'orchestre au terme des travaux de restauration.
(ci-contre) Dans la grande et robuste carcasse vide, la nouvelle salle prend forme (arch. Maille & Sollier 1927)

Un écrin pour l'Art déco

Le grand foyer
C'est une salle monumentale qui a conservé les volumes de l'origine mais a largement évolué lors de sa reconstruction. Abandonnant les voûtes en berceaux et les arcs doubleaux d'une autre époque, MAILLE et SOLLIER, les architectes, réalisent là une œuvre moderne, inscrite dans le mouvement Art Déco. Il faut en particulier apprécier le spectaculaire plafond à caissons, reposant sur des piliers monumentaux dans l'esprit égyptien. La décoration des surfaces, tout en stuc veiné affleurant est surlignée par une frise et des motifs sculptés en faible relief qui évoquent, de manière symbolique, les attributs du Théâtre ou de façon plus narrative, les arts de la Musique.
A noter de beaux éléments de quincaillerie sur les menuiseries métalliques.

La salle
Si aujourd'hui, la salle de l'Opéra permet l'accueil d'environ 800 spectateurs, il est intéressant de savoir qu'elle fut conçue par A. GOSSET pour en accueillir 1200 en 1873 ! Lors de la reconstruction en 1927, la jauge de la salle était même de 1300 places !
Les temps ont changé de même que la nature de l'offre culturelle et surtout la manière de fréquenter les lieux. A cette époque, le Grand Théâtre tenait à lui seul le rôle des 3 structures culturelles telles que nous les connaissons maintenant. Ainsi on y présentait, pêle-mêle, concerts, opéras, opérettes, pièces de théâtre, concours, vaudevilles, drames, tours de chants, ballets et, le plus souvent en extrait, comme nous le révèlent d'anciens programmes.
En conformité avec sa mission, l'Opéra est, à ce jour, une scène entièrement dédiée au lyrique. Ainsi peut-on apprécier après la dernière campagne de grands travaux menés entre 1997 et 2000, une salle magnifiquement restaurée, à l'acoustique améliorée et procurant un bon niveau de confort acoustique.

La salle, baignée dans les tons rouges et ocres doit à sa forme parfaitement circulaire de produire une atmosphère chaleureuse et intime, tout à la fois. On remarque quelques éléments de sculpture dans la salle ; au dessus de la scène, c'est Pégase, cheval ailé, fils de Poséidon et de la gorgone Méduse qui porte un homme pour l'élever dans le monde des Arts Lyriques. En retour, en partie haute de l'avant-scène, figure de chaque côté un panneau sculpté évoquant, à gauche la musique, à droite la poésie. Ces trois œuvres sont dues au talent de Marcelle SOLLIER.

Le plafond lumineux et la fresque
Joyau de cette très belle salle, le plafond est composé d'une sorte de bouclier lumineux suspendu et entouré d'une large fresque circulaire illustrant "Les Arts du Théâtre naissant des Fêtes de Bacchus".

Le bouclier lumineux
Omniprésent, et c'est un bonheur, dans la réalisation des éléments décoratifs du Théâtre, c'est à nouveau à Edgar BRANDT que l'on doit la réalisation du somptueux luminaire de 7,50 mètres de diamètre, imaginé par les architectes. Sa forme, légèrement bombée et son décrochement du plafond l'assimilent à une sorte de bouclier. Réalisée en fer forgé, sa structure rayonnante très "Art Déco", conjugue lignes tendues et alternances de motifs ronds, en écailles, le centre étant composé de lentilles rondes encerclant une forme ronde étoilée. L'ensemble diffuse une lumière plutôt froide mais sans dureté.

La Fresque
Il en va tout autrement de l'étonnante fresque réalisée par René-Achille ROUSSEAU DECELLE (1881-1964) et qui court tout autour de cet œil lumineux. Exécutée en 1931, cette œuvre, particulièrement dense et riche, tant en couleurs qu'en thèmes se raconte en 4 séquences :
- Bacchus et son cortège
- Les dionysiaques de printemps
- Les dionysiaques d'automne
- Devant le Temple de Bacchus

L'Opéra de Reims est un haut lieu d'expression de l'art de la ferronnerie tel qu'il se développera sous l'influence des Arts Décoratifs.

Outre le balcon en fonte moulée précédemment évoqué, de nombreuses réalisations de ferronneries viennent décorer et souligner avec élégance les circulations. En empruntant la volée des escaliers latéraux, on ne peut manquer d'être admiratif devant les imposantes vasques lumineuses. Constituées d'un réseau serré de métal soudé, les formes en chevrons entremêlés sont symptomatiques de la ligne claire, acérée et dépouillée de l'Art Déco .

Le même esprit est retenu dans le traitement des garde-corps des escaliers qui mènent aux étages supérieurs ; réalisés en fer forgé, ils sont exécutés avec brio, jouant de lignes tendues en combinaisons avec des obliques, fines et vives, tout en légèreté. Viennent s'insérer dans ce réseau graphique d'étonnants masques de théâtre traités à la manière antique et exécutés par embossage dans ce qui semble être une sorte de maillechort, alliage de cuivre, zinc et nickel, souple à travailler et robuste. Ces visages très expressifs, interpellent tout au long de la montée, du rez de chaussée au second balcon.

Chaque pièce est unique mais toutes ont en commun un élément de vigne, grappe ou feuille.

Le bouclier lumineux réalisé par Edgar BRANDT

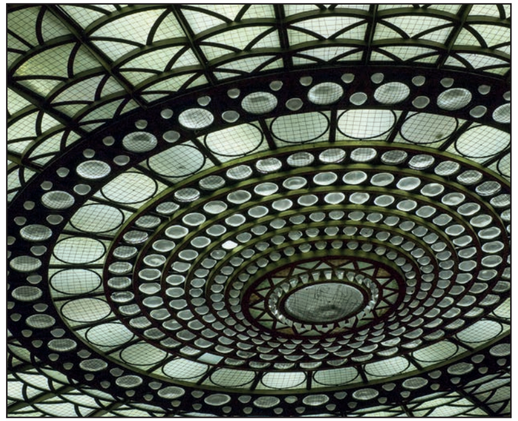

Edgar BRANDT exécute l'ensemble des ferronneries décoratives du Grand Théâtre.

"La Musique" œuvre de Marcelle SOLLIER

"Un adolescent danse, le corps teint de rouge comme la lie de vin ; les jeunes filles portent des corbeilles sacrées". Détail de la peinture qui encercle le bouclier lumineux, réalisée par Achille ROUSSEAU_ DECELLE (1881-1964).

Détail du Foyer

Les équipements sportifs

(Iconographie dommages de guerre 3 Fi 454 - Archives départementales de la Marne, Reims)

Pavillon d'accueil du Parc Pommery

Avant de conclure, redonnons la parole à Marcel Forestier qui nous raconte ce que fut l'effort de reconstruction dans le domaine des équipements sportifs

Le Parc Pommery

On ne peut parler de sports à Reims sans rappeler la magnifique création de la Maison Pommery à Reims. Sur un terrain idéal, on a établi avant-guerre un parc des sports comportant tout ce que l'on peut souhaiter dans un cadre merveilleux de verdure. Un collège d'athlètes complétait l'installation et était en plein fonctionnement avant 1914. La guerre est venue et toutes ces belles choses ont été anéanties, les constructions démolies, les plantations saccagées, les installations brisées. Là aussi on s'est remis à l'œuvre rapidement, car il était utile de remettre en ordre cet élément de santé et de joie pure.

Les plantations ont été remplacées, les gazons refaits, les allées réparées, l'amphithéâtre du collège d'athlètes remis à neuf a pu donner place à 12 000 spectateurs en 1923 pour la cérémonie de l'inauguration du Monument aux héros de l'Armée noire. La piscine a été rétablie, les 8 courts de tennis, les terrains de basket et d'association remis en état, puis enfin, la grande piste de 500 m et son terrain de rugby où en 1926, plus de 15 000 spectateurs ont assisté au spectacle inoubliable de la huitième fête fédérale de gymnastique féminine.

Ce parc est véritablement un parc de sports par ses aménagements spéciaux, mais c'est aussi un parc de repos. Loin de la ville on y respire l'air pur. La vue peut -se reposer sur de grands espaces verts qui rendent le calme à l'esprit, où plus loin, on peut admirer le paysage vers la forêt qui couronne la montagne de Reims ; si elle s'égare sur les terrains de sport, le chatoiement des maillots multicolores de la vigoureuse jeunesse qui s'y ébat vous rappelle à la réalité et éveille, chez les anciens sportifs que nous sommes, la satisfaction d'y voir notre idée suivie dans un cadre que nous n'avions vu qu'en rêve.

La partie horticole a été soigneusement étudiée ; on a choisi beaucoup d'arbres à fleurs pour garnir les massifs boisés. le parc contient aussi beaucoup de conifères et d'arbustes à feuillages persistant qui font que, même en hiver, il offre toujours un aspect satisfaisant.

Le stand de tir

La Société de Tir de Reims, une des plus anciennes et des plus célèbres par ses champions a édifié un stand dont les dimensions et les aménagements le classe parmi les plus importantes installations similaires. Ce stand a été édifié en 1922 sur un terrain de 15 hectares destiné à recevoir d'autres équipements sportifs. le stand de tir a 168 m de façade et l'on y trouve le pas de tir devant lequel on peut disposer 50 cibles à 200 m, 20 à 50 m, 20 à 20 m et 20 à 12 mètres soit en tout 135 cibles.

Ces installations complètes ont permis d'y faire en 1924 le concours national et international de tir, les matches olympiques auxquels 2371 tireurs ont participé. La construction comporte des locaux pour les services, bureaux, armurerie, vestiaire, salle de conférence, buffet, buvette et logement du personnel, puis une grande salle d'éducation physique avec lavabos et une salle de douches. Le tout a été construit en béton armé. En avant du bâtiment se trouve le champ de tir de 300 m de long sur 90 de large, clôturé par des murs de flanc et compartimenté par des séries de pare-balles conjugués tous en béton armé avec revêtements spéciaux absorbant les ricochets.

En principe, aucune balle de fusil ne peut se perdre hors du champ de tir.

Le Tennis-Club

Le Tennis-Club a construit sur le boulevard Pasteur, près du centre de la ville, une installation remarquable sous bien des rapports. Elle comporte 8 courts découverts et 2 courts couverts avec plancher en bois, éclairés spécialement par la lumière électrique pour permettre d'y jouer la nuit. Une piscine découverte est construite au fond du terrain ; entourée de pergolas déjà garnies de rosiers elle est du plus heureux effet au moment de la floraison. Elle est complété par un vestiaire avec douches d'eau chaude ou froide.

Enfin, un Club-house, comportant salle de billard, salle de jeux, salle à manger, etc. , font de la création du Tennis Club un ensemble complet des mieux organisés. Le tout est disposé dans la verdure qui a été plantée partout où on a pu le faire pour agrémenter les courts qui sont toujours si difficiles à traiter au point de vue esthétique.

Les bains de rivière

Signalons encore les bains publics établis aux "Trois-rivières" qui ont été refaits entièrement. Un terrain de jeux a été établi à proximité dans une île formée par la Vesle. Plus loin, une société privée a reconstruit avec soin un autre établissement comportant une ensemble de cabines et des aménagements bien conçus.

Les bains-publics des Trois Rivières, sur la Vesle.

Pergola de la piscine du Tennis-Club (arch. J. RAPIN 1920).

La piscine du Tennis-Club (arch. J. RAPIN 1920).

Le stand de tir (arch. M. THOMASSON 1922)

Le Parc Pommery au sortir de la guerre ; le sol est bouleversé par les tranchées, la plupart des bâtiments endommagés ou détruits.

Deux visions du Parc Pommery à presque un siècle d'écart (arch. E. KALAS & E REDONT).

En conclusion

Pour conclure, il faut laisser la parole à Marcel FORESTIER et lire sa dernière livraison, le 27 novembre 1927 au magazine "La Construction Moderne".

..."Une aussi grande œuvre ne devait pas passer sans critique. D'abord, une critique qui a été pénible à l'Administration Municipale est celle faite à l'Assemblée Générale de la "Renaissance des Cités", en 1923. Elle était d'autant plus sensible que la ville de Reims était redevable de sa collaboration pour le premier plan d'aménagement. D'après elle : "les rues reconstruites sont laides, l'ensemble harmonieux jadis de cette ville d'art est irrémédiablement compromis, mais il reste encore un ensemble à sauver, la place du Parvis et la Cathédrale".
En 1923, ce jugement était bien prématuré, on ne voyait que ruines et échafaudages...
...quant à la place du Parvis, lorsqu'il a fallu arrêter un texte, les avis furent très partagés.
Que prescrire devant la cathédrale en fait de construction ? Quel genre de construction recommander ? L'accord n'a pu être réalisé sur ce qu'il serait défendu de faire...
Le seul moyen radical eut été l'acquisition des terrains à bâtir mais il fallait compter avec les propriétaires voisins et cette solution (tardive) n'a pu aboutir...
La discussion concernant le Parvis n'était pas achevée qu'une autre s'élevait pour l'abside.
On demandait de parachever la présentation de l'œuvre en dégageant complètement et définitivement le chevet. La Commission esthétique locale partait en guerre contre "La Renaissance des Cités" qui avait laissé passer dans son projet une erreur profonde. On n'a pas fait cette grande voie réclamée par les rémois devant aller de l'abside de la cathédrale au boulevard de la Paix parce qu'elle aurait nécessité la démolition de gros immeubles en bon état...
...on a aussi reproché au plan définitif de ne pas avoir de terrains industriels. Le peu de succès du premier plan en cette matière n'encourageait guère à inscrire au second des zones réservées pour les industries puisqu'il n'aurait pas été possible d'empêcher d'y construire...
...au cours des différents chapitres de compte-rendu de la reconstruction de Reims nous avons exposé ce qui a été fait.
Comme conclusions utiles, nous pourrions parler de ce qu'il aurait fallu faire pour faire mieux...
...il serait utile au point de vue de l'avenir industriel tout comme au point de vue esthétique, pour assurer l'harmonise de l'ensemble, d'imposer un règlement de "zoning". Ces règlements, appliqués en Angleterre et en Allemagne et dont a profité la ville de Metz, créent la spécialisation des quartiers et imposent, dans chacun, les dispositions générales de la construction, le nombre d'étages, notamment.
Dans tel quartier des affaires composant le centre de la ville on doit construire 4 étages, dans un autre quartier d'habitation extérieur, 1 ou 2 étages, puis dans un troisième, formant zone de villas, la surface bâtie ne doit comprendre que 25 % du terrain, etc.
Les nouvelles industries étant autorisées seulement dans les zones industrielles...
Nous avons déjà signalé en 1925 que, sans un règlement de "zoning", un propriétaire est entièrement libre, en n'importe quel point de la ville, de bâtir ce qui lui plait, à condition de rester dans les limites du gabarit de hauteur. C'est ainsi qu'un immeuble de 5 ou 6 étages peut voisiner avec un simple rez-de-chaussée..."

Cette analyse lucide de M. FORESTIER éclaire bien la complexité de la ville, telle qu'en certains endroits elle reste incompréhensible aujourd'hui ; chacun faisait ce qu'il voulait et a pu construire à sa guise avec un minimum de contraintes.
Près d'un siècle après, cette hétérogénéité n'est plus à regarder comme un défaut structurel mais comme une conséquence de l'immense défi que représentait la reconstruction d'une ville moderne de 115 000 habitants en 1920. La comparaison avec Metz est éclairante ; l'acte de construction entrepris par les allemands, à partir de 1901 et s'appuyant sur des concepts urbanistiques structurants, s'est fait "en douceur", en conquérant de nouveaux espaces, modelant une nouvelle géographie de la ville et de l'espace. A Reims, c'est encombré par les ruines et empêché par les gravats qu'il fallait, au plus vite reconstruire la ville, cela impose une atténuation de la critique et un regard bienveillant sur ce qui fut fait en moins de 10 ans, une forme d'exploit au vu des moyens techniques de l'époque et de la complexité administrative.

Il nous reste à être fier de l'hétérogénéité de cette ville qui sait finalement satisfaire la curiosité du plus grand nombre en matière de diversité et de complexité architecturale.

Bibliographie

Out of the ruins
George Burdett FORD, 1879-1930

Almanach de la guerre, années 1914-1915
Jules MATOT

Sous les obus, pour revivre
J. DUROY de BRUIGNAC

La France au XIXème siècle 1814-1914
D. BARJOT, J.P. CHALINE, A. ENCREVE

Aux sources de l'Urbanisme Moderne
Léonardo BENEVOLO

L'architecture régionaliste
Jean-Claude VIGATO

American Memorail Hospital, a history
William Peters

Américanisme et Modernité
collectif, Marc BEDARIDA

Le Point Riche
collectif, Les Amis de Louis Mazetier
et de l'Art sacré du XXe siècle
Patrick CHATELIN

La Construction Moderne année 1927
Marcel FORESTIER

Le Monde Illustré
La reconstitution des Régions Libérées
tome premier La Champagne 1918-1920

L'Illustration Economique et Financière
- juin1921 La Renaissance de la ville de Reims
- avril 1924 La Marne

La Reconstruction de Reims 1920-1930
Marc BEDARIDA & Olivier RIGAUD

Colonnes - Institut Fançais d'Architecture
novembre 1997 Archives François Le Cœur

L'Architecture
novembre 1922 L'Exposition de Reims

Comprendre l'éclectisme
J. P. EPRON

Affiches 14-18
Remy PAILLARD

Reims, berceau du succursalisme en France
Michel THIBAUT

Commune de Reims
Plan Local d'Urbanisme
Extrait du Rapport de Présentation

D'abord un grand merci à Yves CAUX pour son amicale collaboration.

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et ceux qui ont bien voulu m'aider et m'accompagner dans cette tâche :

Bibliothèque CARNEGIE
- Sabine MAFFRE, conservayeur responsable de la bibliothèque CARNEGIE et des collections patrimoniales.
- Frédéric MONGIN, bibliothécaire, documentaliste.

Musée Le VERGEUR
- Marie-Luce COLAS, présidente de la Société des Amis du Vieux Reims.
- Coline PICHON, attachée de conservation.

Archives dépatementales de la Marne
- Le personnel, dans son ensemble, pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Archives municipales de Reims
- Sylvie NELIS, conservateur.

Ville de Reims, direction de la culture et du patrimoine
- Cécile VERDONI, animateur de l'architecture et du patrimoine.

reimsavant.com
- Véronique Valette, présidente.

FOYER REMOIS
- Edouard BARON, chargé des relations publiques.

Patrick CHATELIN, petit-fils de Georges CHARBONNEAUX.

Fabienne STAHL, attachée de conservation du patrimoine.

Christophe HENRION, président
des "Amis de la bibliothèque Carnegie".

Francis WALBAUM, président de la Fondation
Alfred GERARD.

Pierre LONGUET,
maire de la Commune Libre du BOULINGRIN.

et toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre m'ont aidé.

Petit circuit pédestre dédié à la découverte des façades de Reims

Il s'agit d'une proposition parmi tant d'autres qui permet en un peu plus d'une heure et demie de parcourir Reims et d'apprécier sa diversité architecturale.

Le départ se fait depuis le parvis de la Cathédrale Notre-Dame. Prendre sur la droite de la Place du Cardinal Luçon en passant devant le Palais du Tau pour parvenir à la rue des Tournelles.
A l'intersection, intéressante confrontation architecturale entre les immeubles des n°1 (mouvement moderne) et n°3 et 5 (historiciste). Prendre à gauche la rue du Cardinal de Lorraine. En passant au croisement avec la rue d'Anjou, belle maison au n°1 avec pans coupés sur ouvertures. A l'angle de la rue Pol Neveux on parvient à l'arrière de la Bibliothèque Carnegie, fermée par de belles grilles. Arrivé sur le parvis de la bibliothèque dont on appréciera tant l'intérieur (ouvert au public) que l'extérieur, prendre à droite, la rue de l'Université pour rapidement tourner à gauche, Place Godinot.
A voir, au n°6 une intéressante façade ornée en opposition au n°5, toute en rigueur. Suivre sur la gauche la rue Saint Symphorien ; au n°33, belle cour intérieure.
Au carrefour, prendre à droite la rue Voltaire. A l'angle avec la rue des 3 Raisinets, remarquable immeuble de rapport (n°23) suivi, au n°27 d'une maison particulière en moellons avec incrustations de briques et échauguette d'angle. Tourner à gauche dans la rue Saint Yon pour arriver à la rue E. Desteuque. A l'angle, élégante architecture en briques (n°26/28) qui fait pendant avec une maison de style éclectique au n°35.
Parvenu au croisement avec la rue Ponsardin, on observera au n°7, une maison avec fronton orné d'un sgraffite. Suivre la rue Voltaire pour rejoindre la Place A. Briand en longeant un imposant immeuble de rapport à la façade surchargée suivi de deux élégants immeubles en brique.
Sur la Place A. Briand, voir le fronton Art Déco de la brasserie de l'Esplanade ainsi que l'imposant hôtel particulier en articulation avec le Boulevard Lundy.

Suivre ce même boulevard pour apprécier, à l'intersection avec la rue Camille Lenoir, l'architecture d'un vaste immeuble dit "bleu/blanc/rouge" aux n°6/8/10. On peut s'autoriser une escapade, à gauche, vers la rue Courmeaux jusqu'au remarquable immeuble orné de céramiques aux n°20/22.
Reprenant la déambulation au long du Boulevard Lundy, on peut apprécier une succession ininterrompue de vastes hôtels particuliers, la plupart de factures classiques. Au n°13 fut édifié en 1923, par l'architecte Letrosne, le nouveau Temple de l'Eglise Réformée. Arrivé à l'angle de la rue Linguet, il faudra tourner à gauche non sans manquer de porter le regard sur l'hôtel particulier de style éclectique au n°34 du Boulevard. Suivre la rue Linguet en direction du centre ville. Au franchissement de la rue Andrieux, on remarquera le traitement architectural soigné des bâtiments administratifs et techniques des maisons de champagne. Au n°21 de la rue Linguet, curieux immeuble avec sgraffites en parties hautes et rez-de-chaussée en blocaille de meulières. Le style Art Déco s'illustre parfaitement entre les n°7 et 11 à travers l'intéressant façade d'une maison particulière. Ayant franchi la rue du Temple, on peut apprécier à droite la robuste architecture (XVI[ème]) du Pavillon de Muire cependant qu'au 2 est édifiée une vaste maison particulière ornée d'éléments décoratifs en céramique.
Tourner à gauche et traverser la rue J.J. Rousseau en suivant la rue du Marc jusqu'à l'angle de la Place du Forum où l'on découvre la maison Le Vergeur, belle reconstitution historiciste. La Place du Forum, au-delà de ses Crypto-portiques gallo-romains s'apprécie par de beaux immeubles à l'architecture variée. Prendre en face, la rue de Nanteuil pour parvenir rue Cérès, au "colossal" Comptoir de l'Industrie qui fleure bon l'Art Nouveau finissant.
Prendre à droite la rue Cérès en appréciant comme il se doit l'architecture (mouvement Moderne) de l'Hôtel des Postes (1928, architecte F. LE COEUR) puis franchir la Place Royale. Suivre maintenant la rue Carnot avec au n°13, l'entrée de la Place du Chapitre encadrée de jolies tourelles alors que lui fait face, au n°14, un ancien établissement bancaire (1922-24, architecte DUFAY-LAMY) orné en partie haute de sculptures allégoriques.

Un autre établissement bancaire édifié en 1925 par l'architecte Narjoux clôt la rue Carnot au n°25. Parvenu à la Place Myrron-Herryck, prendre à droite et remonter le Cours JB Langlet dont la particularité est de présenter nombre de dômes et coupoles chapeautant les toitures des immeubles d'angles, dans un esprit assez "haussmannien".
Tout au long du Cours Langlet s'apprécient de belles architectures avec en particulier l'ancien Conservatoire, aujourd'hui Hôtel de la Mutualité au n°12, l'imposante maison particulière (1923) du n°41, ornée de ferronneries de Brandt, le garage-pergola du n°45 ou bien encore le premier immeuble réalisé en béton armé (1923) aux n°40/50.
Arrivé à l'extrémité du Cours Langlet, prendre en face l'étroite et pittoresque rue du Petit-Four pour rejoindre la rue du Général Sarrail. Tourner à droite dans celle-ci, longer l'Hôtel de Ville pour parvenir sur la Place. De là, belle vue sur les anciennes Galeries rémoises. Prendre à gauche pour remonter la rue de Mars et passer devant l'ancien cellier orné de sculptures et mosaïques évoquant les métiers du vin (E. KALAS). Arrivé à la rue du Temple, il faut prendre le temps d'apprécier l'architecture riche et composite qui environne les anciennes Halles du Boulingrin (Mouvement Moderne 1923-1927 Architecte E. MAIGROT). Tourner à gauche pour redescendre par le court Boulevard Desaubeau au niveau de la Porte Mars puis suivre le Boulevard Foch avec un regard attentif porté au n°23 (1923 agence d'architecture). Arrivé à la Place d'Erlon, tourner à droite pour la remonter vers le centre-ville.
Là aussi il faut lever les yeux et apprécier de beaux moments d'architectures malheureusement dissimulés par des arbres mal implantés (n°80, maison à colonnes de style éclectique, immeubles Art déco aux n° 8/14 et 2/6 sans manquer d'observer les Passages Subé, allées commerciales couvertes.
En bout de la Place d'Erlon, sur la droite à l'entrée de la rue de Thillois, façade en béton de style Art Nouveau du cinéma Opéra. Suivre la rue Théodore Dubois vers la rue de Vesle, à la rencontre de l'emblématique immeuble "KODAK". Tourner à gauche pour remonter la rue de Vesle jusqu'à la rue Chanzy. A gauche, au n°15, l'ancien siège des Docks Rémois (1925) ; tourner à droite au coin de l'Opéra de Reims pour suivre la rue Chanzy en passant devant le musée des Beaux-Arts puis tourner à gauche dans la rue Libergier pour rejoindre le parvis de la Cathédrale, notre point de départ. ■

Légende : AD (Art déco) - AN (Art Nouveau) - M (Mouvement Moderne) - HP (Historicisme/Pastiche - IR (Immeuble remarquable)

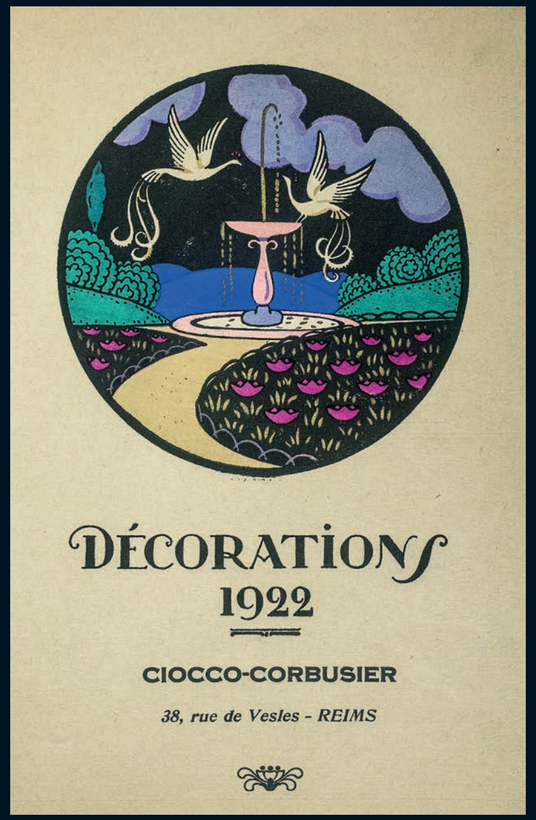

Cette publicité rappelle qu'à l'achèvement de la construction, il fallait songer à la décoration…

Sommaire

pages 2 -3	Introduction, avant-propos
pages 4 - 5	Reims 1800 - 1900, une évolution démographique foudroyante
page 6	Reims à la veille de la guerre
page 7	1914-1918, une destruction à environ 57%
pages 8 -9	Le chantier de la reconstruction de la ville
pages 10 - 11	1919, an 1
pages 12 - 13	1920 - 1921
pages 14 - 15	1922 - 1923
pages 16 - 17	1924 - 1925
page 18	1926 - 1927
page 19	Un plan d'urbanisme, 400 architectes et bâtisseurs
pages 20 - 21	Reims, ville laboratoire ?
page 22	Les dommages de guerre
page 23	Premiers constats et évaluation des urgences
pages 24 - 25	Les baraquements, ville éphémère
pages 26 - 27	22 études pour un plan unique
pages 28 - 33	Le petit carnet noir d'Hugues KRAFFT
pages 34 - 35	Un plan vivement contesté dans la presse
pages 36 - 37	Un plan inachevé
pages 38 - 39	La Société Générale Coopérative de Reconstruction
pages 42 - 43	L'édification du cours J. B. LANGLET
pages 44 - 45	1919 - 1930, une architecture en pleine mutation
page 46	De l'Historicisme au Mouvement moderne
page 47	Les derniers feux de l'Art Nouveau
pages 48 - 49	L'Eclectisme et l'Historicisme
page 50	Le Régionalisme
page 51	Le style "Art Déco"
page 52	Le Mouvement moderne
pages 53 - 54	De nouvelles techniques de construction
pages 55 - 56	Le regard de René DRUART
pages 57 - 60	La ville moderne : les équipements publics et sociaux
pages 61 - 64	La ville moderne : les commerces et le divertissement
pages 65 - 68	La ville moderne : les activités industrielles et commerciales
pages 69 - 72	Vivre à Reims : les immeubles de rapport
pages 73 - 78	Vivre à Reims : les maisons particulières
pages 79 - 81	Vivre à Reims : les Cités-jardins
pages 82 - 85	L'ornementation : les sulptures
pages 86 - 87	L'ornementation : les mosaïques & céramiques
pages 88 - 89	L'ornementation : les ferronneries
pages 90 - 91	Quelques ensembles et édifices remarquables
pages 92 - 99	La Cité-jardin du Chemin-Vert
pages 100 - 107	L'église Saint-Nicaise
pages 108 - 115	Les halles du Boulingrin
pages 116 - 119	L'Hôtel des Postes
pages 120 - 125	La bibliothèque CARNEGIE
pages 126 - 131	American Memorial Hospital
pages 132 -137	Le Grand Théâtre de Reims
pages 138 - 141	Les équipements sportifs
pages 142	En conclusion
pages 143	Bibliographie - remerciements
pages 144 - 145	Promenade dans REIMS

Textes, photos, mise en page - Dominique POTIER / Photos de couverture collection Musée Le Vergeur
Photogravure - Graphic Exé - Reims / Impression Farman Communication - Reims
Tous droits réservés - Reims - Septembre 2015

La cathédrale de Reims et les quartiers avoisinants, vus d'un avion, à 300 mètres de hauteur en juillet 1928

(Reims, BM, FIC, B51454610I_Demaison_Histoire_XVII_65_BMR_40_503

A la lecture de cet ouvrage, vous allez découvrir que la reconstruction de Reims fut une véritable aventure et constitua un formidable défi pour ceux qui en eurent la charge. Près d'un siècle plus tard, plus que jamais, REIMS est la ville-catalogue de tous les styles architecturaux possibles entre 1920 et 1930. C'est cette ville unique qui a su renaître si brillamment de la destruction que vous êtes invités à parcourir.

Dominique POTIER
Editions Carnet de Sentier